

"Le Canada est une nation souveraine et ne peut avec docilité accepter de la Grande-Bretagne, ou des Etats-Unis ou de qui que soit d'autre, l'attitude qu'il lui fait prendre envers le monde. Le premier devoir de loyauté d'un Canadien n'est pas envers le Commonwealth britannique des nations, mais envers le Canada et son roi, et ceux qui contestent ceci rendent à mon avis, un mauvais service au Commonwealth."

"She is a sovereign nation and cannot take her attitude to the world docility from Britain or from the United States or from anybody else. A Canadian's first loyalty is not to the British Commonwealth of Nations but to Canada and to Canada's king and those who deny this are doing, to my mind, a great disservice to the Commonwealth."

(1-X-37)

Lord Tweedsmuir

# LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS

Montréal, mardi 18 juin 1946  
VOLUME XXXVII — No 139  
REDACTION ET ADMINISTRATION  
430 EST, NOTRE-DAME, MONTREAL  
TELEPHONE : \*Belair 339.  
SOIRS, DIMANCHES ET FETES  
Administration : \*Belair 3361  
Rédaction : \*Belair 2984  
Gérant : \*Belair 2239

## L'Australie combat l'attitude de l'Angleterre sur Franco

### M. King rentre dans la fournaise L'évolution de l'Inde vers l'indépendance

La question du drapeau et celle du remaniement de la carte électorale — Il n'y a point de raison logique de les lier l'une à l'autre — Manoeuvres partisanes et haute politique — Dangers possibles

Voici M. King rentré en pleine fournaise... canadienne. Il a débüté par des observations générales sur son voyage d'Europe. Il nous a fait part de douloureuses constatations qui s'imposent là-bas à tout observateur un peu attentif.

Mais l'on peut être assuré qu'il est déjà saisi par le détail des choses du pays. Celles qui l'obligeront à prendre d'assez rapides décisions sont nombreuses. En fait, on estime que le Parlement a du pain sur la planche pour plusieurs semaines encore.

Deux de ces questions : celle du remaniement de la carte électorale et celle du drapeau ont été particulièrement à l'affiche ces jours derniers. Elles ont suscité à l'intérieur du parti ministériel de tels mouvements qu'on dit couramment qu'elles ont été l'une des causes du retour hâtif du chef du gouvernement.

Une rumeur qui s'appuie sur des indices sérieux et nombreux veut que M. King lie les deux questions, qu'il essaie, pour faire adopter le drapeau qui lui plairait particulièrement, le *Red Ensign*, de faire du choix de celui-ci la condition du remaniement de la carte.

Notre correspondant parlementaire résumait samedi les grandes lignes de cette situation, telle qu'elle apparaissait alors à Ottawa.

De prime abord, on ne voit pas pourquoi, en bonne logique, on lierait la question du drapeau et celle du remaniement de la carte électorale.

Il y a longtemps que celui-ci aurait dû s'opérer. Il est prévu par la Constitution même qu'il doit suivre chaque recensement décennal. Il a fallu, pour l'ajourner après le recensement de 1941, un amendement à notre loi organique. Certains paraissent avoir tendance à voir dans le projet qui est actuellement débattu une sorte de concession particulière à la province de Québec. Il n'en est rien, il s'agit d'un projet d'ensemble et si notre province semble en tirer un bénéfice spécial, c'est qu'elle est présentement victime d'une évidente injustice.

Cette injustice, ce n'est pas nous seulement, ce ne sont pas quelques mécontents québécois qui l'ont proclamée; ce sont les orateurs ministériels eux-mêmes qui l'ont hautement affirmée, en même temps qu'ils préconisaient leur mode de solution.

Si l'injustice est patente, si les ministériels l'attestent aussi haut, on ne voit pas bien pourquoi sa réparation devrait dépendre de l'acceptation par le Parlement du *Red Ensign* ou d'un drapeau quelconque.

Les deux problèmes sont, logiquement, indépendants l'un de l'autre.

D'autre part, la question du drapeau, pas plus que celle du remaniement de la carte, n'est affaire proprement québécoise.

Il est très probable que c'est dans notre province que se rencontrent, en plus forte proportion, les partisans du drapeau exclusivement canadien. Cela se comprend. Nous ne sommes que des Canadiens, purement et simplement. Nous avons la fierté de nos origines et de la grande race à laquelle nous appartenons. Nous respectons les emblèmes qui à travers les siècles ont symbolisé sa puissance et ses espérances. Mais personne d'entre nous ne songe à transférer ces emblèmes sur le drapeau national du Canada.

La France est un grand et noble pays; mais, politiquement, ce n'est plus le nôtre.

Il n'est pas du tout sûr que la majorité de la population du Canada ne pense pas comme nous là-dessus. Outre qu'on peut compter que les centaines de mille Canadiens de langue française qui habitent en dehors du Québec sentent et pensent comme leurs frères de notre province, il faut bien ne pas perdre de vue le fait qu'à l'heure actuelle, la majorité de la population canadienne n'est plus d'origine britannique.

On n'imagine point que les centaines de mille d'Ukrainiens, d'Allemands, d'Italiens, de Polonais, etc., qui partagent avec nous le sol du Canada aient pour l'*Union Jack* — tout en ne contestant aucun des grands souvenirs qu'il évoque — une passion exclusive, qu'ils tiennent avec ferveur à en timbrer le drapeau qui sera celui de leur nouvelle patrie.

Et même chez ceux que l'on appelle les Britanniques — parmi lesquels on inscrit, entre autres, les Irlandais et les descendants d'Irlandais, — est-il bien sûr que l'opinion soit si unanimement favorable au maintien de l'*Union Jack*?

Sans doute, de puissants moyens d'expression sont dans la dépendance des fervents de l'*Union Jack*; mais de significatifs symptômes tout de même se manifestent en plusieurs endroits. Personne ne paraît avoir mis en doute la fait qu'une douzaine de députés libéraux de langue anglaise se sont joints à leurs collègues de langue française pour réclamer un drapeau exclusivement canadien. Cela est très significatif, comme l'est d'autre part l'attitude du sénateur progressiste-conservateur de la Nouvelle-Ecosse, M. Quinn. Pour que des gens de cet âge rompent avec ce que l'on aurait pu supposer l'opinion dominante dans leur milieu, et chez leurs contemporains, il faut que le courant soit fort.

M. Quinn, quand il a déclaré que ses deux fils, soldats de la dernière guerre, sont revenus de l'autre côté des mers *fiercement canadiens*, a probablement projeté sur l'attitude des jeunes générations de langue anglaise une fort instructive lumière.

Du reste, on a beau faire là-dessus un silence presque absolu, il est un autre fait dont l'éloquence ne peut être contestée: c'est la réponse, en immense majorité favorable au drapeau exclusivement canadien, qui a été donnée par les soldats canadiens d'Europe, lors de l'enquête menée par leur journal, la *Maple Leaf*.

Si l'on voulait bien s'y arrêter et raisonner sans passion, on aurait tôt fait de conclure que ceci est très normal. Il ne s'agit point d'une manifestation anti-anglaise, encore moins d'un geste de mépris à l'endroit de l'*Union Jack*, mais bien d'une affirmation de dignité, de noblesse, de la part d'un peuple qui grandit, qui a atteint l'âge viril et qui entend bien figurer comme tel dans l'assemblée des nations.

Un jour ou l'autre, le drapeau canadien, purement canadien, s'imposera.

Mais, quoi qu'il advienne, cette question n'a rien à voir, en soi, avec celle du remaniement de la carte. Celui-ci, de l'aven des orateurs ministériels, est un acte de simple justice. Pourquoi, sous un prétexte quelconque, prétendrait-on l'écarter? Pourquoi, surtout, voudrait-on s'en faire un moyen de pression pour imposer à une partie de la population un drapeau dont elle ne veut pas? Et s'imagine-t-on qu'un drapeau ainsi imposé aurait jamais chance de devenir populaire?

Ceci, c'est le point de vue national, le point de vue de haute politique. Il reste la manoeuvre électorale, l'équilibre à maintenir dans le parti ministériel.

M. King est un tacticien habile, il a su fort habilement jouer de circonstances favorables.

Mais il y a une limite à tout. Il y a des députés qui ont des opinions personnelles et qui y tiennent; il en est probablement d'autres qui jugent qu'en fait de désagréable dette, leurs électeurs ont déjà avalé tout ce que leur estomac pouvait supporter.

Et qui voit se profiler à l'horizon la silhouette de leurs héritiers possibles...

Omer HEROUX

### Bloc-notes "Canada 1946"

Voici un petit livre que l'on aurait tort de ne pas se procurer. C'est *Canada 1946*, que le ministère fédéral du Commerce met à la disposition du public pour la seizième année consécutive.

Le sous-titre: "Manuel officiel des conditions présentes et des progrès récents" précise bien le caractère de la publication. C'est un panorama de la vie économique de notre pays présentée de la manière la plus exacte, du moins la plus officielle. Des illustrations abondantes égayent la sévérité des données statistiques. Memento indispensable sur le Canada du temps présent. Le petit volume répond à presque toutes les questions qu'on peut lui poser sur la composition de la population, la production nationale, l'agriculture, l'industrie, le commerce, la finance publique, etc.

L'exemplaire coûte un peu moins qu'un paquet de cigarettes: 25 cents. On l'obtient en s'adressant à l'imprimeur du Roi, à Ottawa.

Le texte de l'édition française que nous recommandons ici va de pair avec la qualité de la publication.

### L'indifférence à voter

Dans un discours aux jeunes libéraux de Hamilton, le ministre de la Défense nationale, M. Abbott, a mis le doigt sur un problème inquiétant: l'indifférence de l'électeur à exercer son droit de vote.

"Assurément le fait qu'un fort pourcentage de nos concitoyens ne semble pas connaître la différence entre les partis politiques et ne se dérange pas pour voter aux élections est de nature à nous causer autant d'inquiétude que l'enquête sur l'espionnage et la prétendue violation des droits individuels," précise le ministre.

M. Abbott poursuit: "Nous devons nous appliquer à instituer des comités de responsabilité civile avec autant de sollicitude que des comités de libertés civiles."

A chaque scrutin, on note un pourcentage trop considérable d'abstentionnistes. Le fait est sur-tout manifeste à nos élections municipales depuis quelques années. L'appel de certaines sociétés zélatrices ne parvient pas à galvaniser l'électorat.

On rappelle hier que le mandat des Cent à l'Hôtel de Ville expirera en décembre 1947. Ils sont arrivés

(suite à la page deux)

### Le carnet du grincheux

A grands frais, l'expédition Musk-Ox a voulu expérimenter de nouveaux véhicules et des vêtements modernes pour triompher du froid, de la neige et du vent dans le Grand Nord canadien.

On s'aperçoit que les Esquimaux ont encore raison contre les théoriciens de laboratoires. Rien ne remplace la peau de caribou et il faudra peut-être revenir au traîneau à chiens pour les randonnées à travers les glaciers boréaux.

Au temps de la Confédération, affirmèrent les experts en statistiques, les Irlandais formaient le plus fort groupe individuel d'origine raciale britannique et les Irlandais et les Ecosais ensemble dépassaient nettement les Anglais par près de deux à un.

Si, comme on le soutient couramment, la Confédération constituait un pacte, ou un compromis "entre les deux grandes races", ce serait donc entre les Irlandais et les Canadiens français et non entre les Anglais et nous.

Pour écarter les chercheurs de logements, un constructeur a placé narquoisement sur sa cabane à outils cette affiche d'une teneur négative: *Pas à louer*. Les bâtisseurs de maisons ont parfois de l'humour.

Samedi, on "fétera" les enfants. Les pères et les mères ont eu leur juste tour. Toute la famille est en train d'y passer, depuis les ultimes ascendants jusqu'aux plus lointains collatéraux.

Il y aura le calendrier des cadeaux familiaux, comme nous posons, séduits le tableau des saints du jour et des quartiers de la lune.

Au fait, les calendriers en vogue ont cessé d'être "catholiques". On cherche vainement l'ancienne indication des fêtes religieuses et des Quatre-Temps. Où sont les poissons d'antan?

Le Grincheux

### Choses d'hier et d'aujourd'hui

La liaison des idées est le principe de la mémoire. Le meilleur genre de mémoire et le plus sûr est celui qui consiste à faire de la mémoire avec du jugement.

Les Quatre étudient aujourd'hui le problème des réparations italiennes — Le désir de se libérer de la domination anglaise pousse les partis indiens à s'entendre

Les Quatre ont abordé aujourd'hui la question des réparations italiennes. Hier les ministres se sont entendus sur des points secondaires du traité de paix, mais sans toucher aux litiges principaux. Ils ont décidé que les puissances alliées qui possèdent des biens italiens pourront les garder afin de payer les réclamations de guerre de leurs nationaux contre l'Italie; ils ont convenu aussi que l'Italie renoncera à toute réclamation contre des nationaux alliés pour des dommages résultant de la guerre. M. Molotov s'est d'abord opposé à cette dernière stipulation en disant que cela allait de soi, mais comme les trois autres délégués insistaient, il s'est rallié à cette décision.

Les ministres ont accepté aussi une proposition française pour le règlement des réclamations de guerre des nationaux alliés. Plusieurs tribunaux composés de trois membres chacun seront établis à cette fin. Dans chaque cas l'Italie nommera l'un des membres, un autre sera nommé par le pays allié concerné, et le troisième sera désigné par les deux premiers; au cas où les deux membres ne s'entendraient pas sur le choix du troisième c'est la Cour internationale de justice qui le choisira.

Au cours de ces discussions, M. Molotov a demandé qu'une limite maximum soit fixée pour les réclamations des nationaux alliés comme compensation des pertes de propriété qu'ils ont subies en Italie. Il a déclaré aussi qu'il voulait rendre aussi léger que possible le fardeau du peuple italien. Cette attitude a été interprétée de diverses façons. Les uns y voient un indice que la Russie est prête à faire des concessions sur les réparations; d'autres disent que si les Soviétiques ont voulu discuter d'abord les aspects économiques du traité, c'est en vue d'amorcer leur commerce avec l'Italie, mais qu'ils insisteront tout de même pour avoir des réparations.

Il est possible que les Soviétiques cherchent à obtenir des trois autres puissances des concessions en matière de réparations en échange de concessions de leur part quant aux réclamations pour dommages aux nationaux alliés. Lors de la première session de la conférence de Paris, la Russie demandait \$100 millions de réparations pour elle-même, et \$200 millions pour la Yougoslavie, la Grèce et l'Albanie. Les puissances occidentales ont soutenu que l'économie italienne ne pourrait pas supporter une telle imposition, et que prélever ces réparations sur la production courante, comme le veulent les Russes, cela équivaudrait à faire payer ces réparations par les Etats-Unis qui aident au relèvement de l'Italie. Ces puissances ont suggéré que les réparations italiennes soient payées en navires, et au moyen de matériel dont l'Italie n'aura pas besoin pour son économie de paix.

Le débat d'aujourd'hui porte donc sur un terrain où les chances d'accord paraissent sérieuses. Mais rien n'indique encore qu'il ait progressé sur le point le plus litigieux de la paix italienne: l'attribution de la Vénétie julienne et de la ville de Trieste.

### L'ESPAGNE

Le délégué anglais au Conseil de Sécurité a recommandé hier que le Conseil transmette à l'Assemblée générale un rapport sur l'Espagne, mais sans formuler de recommandation en faveur d'une rupture des relations avec le régime Franco. Sir Alexander Cadogan a aussi suggéré que l'on consulte la Cour internationale de justice sur la légalité d'une intervention contre le gouvernement de Madrid.

L'Australie, la France et le Mexique ont exprimé hier leur opposition à la demande de l'Angleterre, et il est entendu que lorsque M. Johnson, représentant provisoire des Etats-Unis, parlera sur ce sujet aujourd'hui, il prendra la même attitude; un porte-parole de la délégation a annoncé que M. Johnson combatta le projet anglais.

C'est le délégué australien, M. Evatt, qui a pris aujourd'hui la direction du mouvement contre l'attitude de Londres. Comme les Soviétiques manifestent de l'impatience au sujet des retards apportés à l'inter-vient qu'ils réclament contre Franco, M. Evatt a fait appel au délégué soviétique, lui demandant de rester avec la majorité "démocratique" du Conseil, et de ne pas recourir à son droit de veto. M. Gromyko n'a pas répondu; mais il avait la semaine dernière critiqué l'attitude du Conseil comme tout à fait inadéquate.

Tout ce débat sur Franco a été irrémédiablement faussé dès le début par la condamnation de principe portée contre le régime de Madrid par les grandes puissances et par l'Assemblée générale. Si Londres a pensé que cette satisfaction verbale donnée aux Soviétiques suffirait à les calmer, le débat en cours prouve que cela n'a pour effet que de placer le délégué anglais dans une situation indéfendable. M. Giral, premier ministre du "gouvernement républicain en exil", qui a assisté à la séance d'hier en observateur, a eu beau jeu pour dénoncer la proposition de M. Cadogan comme absurde, contradictoire et hypocrite.

Le gouvernement anglais a raison de s'opposer à une intervention des Nations Unies en Espagne, mais la condamnation antérieure qu'il a prononcée contre ce régime affaiblit sa position. Il soutient que la question Franco est un problème de politique intérieure qu'il appartient au peuple espagnol de résoudre, et qui ne tombe pas sous la juridiction des Nations Unies. Mais cela était vrai lorsque M. Bevin condamna ce régime; pourquoi l'Angleterre n'a-t-elle pas alors refusé de se prononcer sur un problème de politique intérieure qui ne la regardait pas? Ce concours d'hypocrisie internationale amène à ce beau résultat qu'un dominion britannique, afin d'amadouer les Soviétiques, reproche à l'Angleterre de ne pas se rallier à la majorité "démocratique".

### L'INDEPENDANCE DE L'INDE

Les événements de ces jours derniers indiquent que le parti du Congrès panindien et la Ligue musulmane sont sur le point de s'entendre pour accepter le projet de gouvernement intérimaire de l'Inde suggéré par les

Anglais. Le comité directeur du Congrès s'est réuni aujourd'hui pour une nouvelle étude du projet. Le comité directeur de la Ligue musulmane se réunit de même aujourd'hui et demain.

La Ligue n'a pas encore officiellement accepté, mais elle a déjà exprimé son adhésion au principe du gouvernement de coalition intérimaire. Son président, M. Jinnah, a envoyé une lettre à lord Wavell, et on croit qu'il y demande l'assurance que les ministres musulmans obtiendront dans le gouvernement des portefeuilles de premier plan.

L'évolution du problème constitutionnel indien depuis quelques semaines a été considérable. Dans ce pays profondément divisé, où les obstacles à l'unité et à la collaboration des divers groupes paraissent insurmontables, il n'existe vraiment qu'un seul facteur d'accord: le désir de l'indépendance, le désir que prenne fin la domination anglaise. L'Angleterre avait déjà promis cette indépendance lors de la Grande Guerre I, mais sans l'accorder ensuite; puis pendant la dernière guerre, elle a réitéré ses promesses. Enfin le gouvernement Churchill avait offert le statut de dominion dont les chefs indiens n'ont pas voulu.

Le gouvernement travailliste est allé plus loin, offrant l'indépendance complète pourvu que les divers groupes s'entendent. Cela semblait impossible puisque les Musulmans exigeaient un Etat distinct, tandis que les Hindous ne voulaient pas que l'Inde fût divisée. Une mission anglaise a formulé un projet de fédération qui représentait un compromis entre les positions extrêmes. Les diverses provinces y gardaient une large autonomie et des pouvoirs tels que les Musulmans, à qui on refusait le Pakistan, auraient sur les affaires indiennes un contrôle dépassant de beaucoup le rôle auquel leur groupe minoritaire pourrait prétendre dans un Etat plus unifié.

Le parti du Congrès gagne sans cesse du terrain, et compte que le sentiment national finira par prendre le dessus sur les rivalités religieuses et sociales, les divisions culturelles et économiques. Ce projet représentait donc pour lui un progrès, même si la part faite aux Musulmans lui semblait exorbitante. Les Musulmans ont d'abord dénoncé le projet, mais ils l'ont ensuite étudié du point de vue des possibilités qu'il comporte pour l'établissement futur du Pakistan qu'ils réclament; à cause de la large autonomie donnée aux provinces, ils ont jugé que le régime proposé valait d'être essayé.

### LE GOUVERNEMENT INTERIMAIRE

L'organisation d'un Etat comme l'Inde ne peut être modifiée aussi profondément du jour au lendemain; il faudra une période de transition pour la mise en marche du nouveau régime, et le gouvernement anglais s'est mis en frais d'instituer un gouvernement intérimaire qui préparerait les voies au nouvel Etat. Cela a provoqué un nouveau conflit entre les partis. Les Hindous y voulaient une part proportionnée à leur nombre; les Musulmans craignaient que s'ils étaient en minorité dans un régime provisoire qui peut se prolonger, cela compromettrait leurs aspirations.

Le gouvernement anglais a répondu que si les deux groupes ne pouvaient pas s'entendre, il procéderait quand même à la formation du gouvernement provisoire, mais devrait l'établir arbitrairement avec les éléments indiens qui seraient disposés à y entrer. Le gouvernement suggère par Londres porte les mêmes caractéristiques que le projet constitutionnel, en ce qu'il fait aux Musulmans une part plus considérable que ne le comporterait une représentation proportionnelle à la population.

Le gouvernement provisoire doit comporter 14 ministres: 5 nommés par le Congrès, 5 par la Ligue musulmane et les quatre autres représentant autant de minorités: Parsis, Sikhs, Chrétiens, et le dernier représentant les Hindous des castes d'intouchables. Or voici la population de ces divers groupes selon le recensement de 1941: Hindous autres que ceux des castes inférieures: 206 millions ou 53% de la population du pays; Musulmans, 94 millions ou 24%; Sikhs, moins de 6 millions ou 1.5%; Chrétiens, 6 millions ou 1.6%; les Parsis sont encore moins nombreux que ces deux derniers groupes, tandis que les Intouchables et autres Hindous des castes inférieures sont au nombre de 49 millions ou 12.5%.

Le gouvernement a déjà donné des instructions aux gouverneurs des provinces pour l'élection des délégués à l'Assemblée constituante qui devra rédiger la constitution du futur Etat fédéral. Si les principaux partis acceptent le projet de gouvernement provisoire, les autorités comptent qu'il entrera en fonction le 26 juin.

Le régime d'indépendance offert aux Indiens est l'objet d'une controverse acerbe en Angleterre. Les conservateurs y voient une des faiblesses que les Alliés d'Occident ont manifestées dans leur politique internationale, et qui encourageaient les Russes dans leur expansion impérialiste.

Un publiciste conservateur écrivait récemment que c'est non seulement de la folie mais de l'hypocrisie que de remettre le gouvernement démocratique à un peuple dont seulement 10% savent lire et écrire. Il est inévitable que l'expérience qui s'engage dans l'Inde suscite de vives inquiétudes dans les milieux financiers et industriels anglais — et donc l'hostilité du parti conservateur, — car l'Inde est la pièce maîtresse de l'empire économique de l'Angleterre.

Il fallait un motif puissant pour amener les groupes indiens à un commencement d'entente, tant le fossé qui les sépare est profond. Leur désir de se libérer de la domination anglaise semble en train d'accomplir ce prodige. Cette volonté de libération et d'indépendance est une qualité que des gens qui se prétendent fort avancés peuvent envier aux Indiens. — Paul SAURIOL

### entre d'Ottawa

### M. King chercherait à convaincre les députés opposés au "Red Ensign"

information du "Devoir" touchant la manoeuvre envisagée par M. King se heurte à l'incrédulité générale — Les députés québécois en tiennent à la fois pour la redistribution et un drapeau distinctif — La manoeuvre de la conscription partielle en 1944

par Pierre VIGÉANT

Ottawa, 18 — Le retour du premier ministre Mackenzie King a été un renouveau d'intérêt sur la ligne parlementaire et les conjonctions vont leur train touchant les visions du gouvernement sur le projet et le drapeau. Tous les députés ont hâte de connaître la position fiscale du gouvernement. C'est la question du drapeau qui retient la première place dans les préoccupations des députés lianx québécois. M. King n'aura trop de toute son habileté législative pour résoudre ces beaux problèmes épineux de façon à rallier toute la députation libérale.

La controverse sur le budget a été au sein du cabinet même et semble avoir déterminé, plus la lutte autour du drapeau, le premier ministre à hâter son retour. On croit comprendre que le ministre des Finances, M. Hsley, et le ministre de l'Agriculture, M. Gardiner, se sont violemment affrontés sur la question de la politique fiscale. Les réunions du cabinet les spécialement pour préparer le projet se seraient multipliées sans compter de résultats et ceux des ministres qui tentaient de rapprocher les deux groupes auraient demandé à M. King de revenir au plus tôt. M. Gardiner, qui représente les agriculteurs, n'envisagerait pas le contrôle des prix de la même façon que M. Hsley et que M. Claxton qui n'a pas renoncé à son programme de sécurité sociale. Il n'est d'ailleurs pas impossible que les rivalités entre les aspirants à la succession éventuelle du premier ministre King n'aient contribué à envahir le différend entre M. Gardiner et M. Hsley.

La question du drapeau est plus épineuse que celle du budget car elle touche aux sentiments et non aux intérêts et elle se prête beaucoup moins aux compromis. Cela ne veut pas dire que M. King ne cherchera pas à concilier les deux groupes apparemment irréconciliables des partisans et des adversaires de l'*Union Jack*.

La nouvelle lancée samedi dernier par le *Devoir* à l'effet que M. King donnerait aux députés libéraux québécois à choisir entre la redistribution et le drapeau s'est heurtée à l'incrédulité générale. Les députés ne veulent pas croire à la vraisemblance d'une telle manoeuvre.

### L'actualité

#### Histoire à dormir debout

Le comédien *Hyssoppe Lalry* ne manquait pas de talent. A l'unanimité, ses admirateurs en conviennent. Aucun autre homme de théâtre ne possédait, comme lui, l'art de se fabriquer une tête originale, diverse, innombrable. La mémoire de *Lalry* tenait du prodige. Il savait par coeur toutes les tragédies, toutes les comédies du répertoire grand et petit.

Il atteignait la grandeur en tout. Ce tout comprenait malheureusement la distraction. Distract, *Hyssoppe Lalry* le devenait parfois jusqu'au génie. Y entrevoit-il l'idéal du métier de comédien? On ne sait.

Il enchaînait les répliques, bousculait les scènes, confondait avec un autre le personnage qu'il incarnait. Si bien qu'à la fin d'un spectacle commencé avec le *Cid*, on retrouvait souvent *Lalry* dans un rôle des *Fourberies de Scapin* ou du *Mariage forcé*.

Habitué à ces fantaisies, le public ne s'étonnait plus. Il applaudissait d'un coeur égal tirades bien placées ou aquarelles inattendues. Le directeur du théâtre et le régisseur ne le voyaient pas d'un aussi bon oeil. Mais soucieux de ne pas enlever à leur clientèle un interprète si populaire, ils tournaient la difficulté en confinant *Hyssoppe Lalry* dans les emplois. Les dommages causés aux oeuvres représentées leur apparaissaient ainsi moins irréparables.

Un soir de première, *Hyssoppe Lalry* se surpassa, en art et en distraction. La pièce nouvelle qu'on lançait ne réservait au comédien qu'un petit bout de rôle très secondaire. Sans doute, l'auteur ne voulait pas entendre Molière ou Molière intervenir dans son oeuvre. Les répliques de *Lalry* ne dépassaient

(suite à la page 2)

(suite à la page deux)

18-VI-46

Faits divers

Violente tornade dans le sud de l'Ontario et aux E.U.

Au moins 20 morts et cent blessés — Feu de forêt à Terre-Neuve — Accidents

Windsor, Ont., 18 (C.P.) — Une violente tornade a fait rage hier dans le sud de l'Ontario et l'Etat de Michigan, causant de lourds dommages à la propriété et au moins 20 pertes de vie sur la côte canadienne seulement.

Service

DESCHAMPS — Un service funéraire sera célébré en la chapelle de l'Hôtel-Dieu, mardi, le 18 courant, à 7 h. 30 pour le repos de l'âme de M. Henri Deschamps, ingénieur de l'Hôtel-Dieu. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Avis de décès

DUPONT — A Montréal, le 17 juin 1946, est décédée, après une courte maladie, Mme A.-L. Dupont, née Marie Boucher, veuve de A.-L. Dupont, fondatrice de la maison A.-L. Dupont Ltd. Les funérailles auront lieu jeudi le 20 courant, à l'église de Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle, boulevard Pie IX. Le convoi funéraire quittera le domicile de la défunte à 8 h. 45, au no 2620, boulevard Pie IX, pour se rendre à l'église où le service sera chanté à 9 heures. L'inhumation se fera à la Côte-des-Neiges. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEBEL — A Montréal, le 16 juin 1946, à l'âge de 71 ans, 4 mois, est décédée Mme veuve Joseph Lebel, née Goyer (Ernestine). Le corps est exposé en belle ardeur à 5140, Montclair, apt. 3. Les funérailles auront lieu le mercredi 19 juin. Le service sera célébré à l'église St-Denis, à 8 heures 45, et l'inhumation au cimetière de la Côte-des-Neiges.

Nécrologie

- BEAUDET — A L'Assommoir, le 17, à 45 ans, Théophile Baudet, époux d'Alberta Fréville.
BOISSEAU — A Verdun, le 16, à 32 ans, Mme Jacques Boisseau, née Madeleine Desjardins.
CARTIER — A Montréal, le 16, à 74 ans, Joseph-Roch Cartier, époux de feu Rosalie Tremblay.
CHAUREST — A Montréal, le 17, à 76 ans, Anthonie Chauré, époux de feu Jeanne Dagenais.
DAGENAIS — A Montréal, le 15, à 62 ans, Bertha Noël, épouse de feu Ovide Noël, de Dugald.
LESJARDINS — A Montréal, le 16, à 51 ans, Edgar Desjardins, époux de feu Alice Fargueville.
POLIGNIER — A Montréal, le 16, à 66 ans, Serville Polignier, époux de feu Auréole Provost.
COYER — A Hull, le 16, à 50 ans, Antonio Goyer, époux d'Évangéline Denis, 187 rue Principale.
LACROIX — A Montréal, le 16, à 76 ans, Mme veuve J.-B. Lacroix, née Odile Leclerc, 2021 Orsain.
LEBEL — A Montréal, le 16, à 71 ans, Mme veuve Joseph Lebel, née Ernestine Goyer, 5140 Montclair.
LEBOEUF — A Montréal, le 17, à 71 ans, Mme veuve Wilfrid Leboeuf, née Angéline Ettrard, 4136 Harvard.
LECLERC — A l'Hôtel-Dieu, le 15, à 36 ans, Gilbert, fille de Cyrien Leclerc et d'Alice Goyer, 873 St-Hubert.
LEGAULT, dit DESLAURIERS — A Verdun, le 16, à 74 ans, Wilfrid Legault, Deslaurières, époux de feu Rosina Comte.
LEMIEUX — A Berthierville, le 16, à 72 ans, Mme J.-M.-A. Lemieux, née Georgina Bédard.
MARTEL — A Montréal, le 16, à 82 ans, Mme Odilon Martel, née Arthémise Dufresne, 3908 Harvard.
MARTIN — A Montréal, le 16, à 24 ans, Pauline Robinson, épouse de William Martin, 748 Canine.
MÉNARD — A Montréal, le 17, à 56 ans, Théophile Ménard, époux de feu Pamelia Rivest, 72 Greene.
FELIPELLE — A Montréal, le 17, à 46 ans, Mme Henri Felipelle, née Bernadette Joy.
PESANT — A St-Geneviève-de-Pierrefonds, le 16, Rose Lanthier, épouse de Pierre Pesant, 202, de Philippe Pesant.
RICHER — A la Pointe-aux-Trembles, le 17, à 36 ans, Armand Richer, époux de Christine Thomas, 59 avenue.
ROY — A Montréal, le 17, à 46 ans, Mme veuve Arthur Roy, née Flore Lussier.
TOTARO — A Montréal, le 17, à 47 ans, M. Luigi Totaro, née Maria Rogante.
TREMBLAY — A Montréal, le 16, à 25 ans, Mme Georges Tremblay, née Marie-Anne Bazinet, 2031 Dickson.

CALENDRIER

Le mois de JUIN 30 jours
Demain: MERCREDI 19 JUIN 1946
STE-JULIENNE DE VALCOINIER, vierge.
Lever du soleil, 4 h. 11.
Coucher du soleil, 7 h. 56.
Lever de la lune, 11 h. 33.
Coucher de la lune, 8 h. 23.
Premier Quartier, le 6, à 11 h. 6 m. du soir.
Nouvelle Lune, le 14, à 1 h. 42 m. du soir.
Nouveau Quartier, le 22, à 3 h. 12 m. du soir.
Nouvelle Lune, le 28, à 11 h. 6 m. du soir.

Table with 7 columns: Dim, Lun, Mar, Jeu, Ven, Sam, Dim. Rows for dates 1-30 of June 1946.

Ce journal est imprimé au no 430 rue Notre-Dame est. A Montréal, sur l'imprimerie Doucette à reproduction interdite. Directeur-général: Georges Pelletier. La Canadian Press est seule autorisée à faire emploi pour réimpression de toutes les dépêches attribuées à la Canadian Press et à l'Associated Press ou à l'Agence de presse de toutes les informations contenues dans ce journal. Tous droits de reproduction des dépêches canadiennes du 'Devoir' sont également réservés.

Autorité comme envoi postal de la direction des Postes Ottawa.

Victime d'un chauffeur

Vers six heures, hier soir, un bambin de quatre ans, Pierre Décarry, dont les parents demeurent à 4392 Bordeaux, a été victime d'un chauffeur près de la demeure de ses parents, rue Bordeaux, au sud de la rue Mont-Royal. L'enfant a été transporté à Sainte-Justine; il souffre de contusions à l'épaule gauche. La police enquête.

Trouvé pendu

Le cadavre de Casimir Poczobut, 56 ans, domicilié à 1199 rue Sussex, a été transporté à la morgue vers 5 heures hier après-midi. Il avait été trouvé pendu dans sa chambre. On a vainement tenté de le ranimer.

Accusé d'homicide involontaire

L'enquête préliminaire de William James Pitcher, 4475 est, rue Ste-Catherine, accusé d'homicide involontaire à la suite de la mort de Reynold Brick, 553, St-Clement, survenue samedi après-midi, près de St-Bruno, a été fixée au 25 juin prochain par le juge Maurice Tétrault qui siègeait en correctionnelle, hier après-midi.

Il avoue sa culpabilité

Léo-Paul Rivest, sans adresse connue, s'est avoué coupable, hier après-midi, devant le juge Maurice Tétrault, sous l'accusation d'avoir conduit une automobile sans permis et d'avoir négligé d'arrêter après un accident survenu à St-Martin, en fin de semaine. Sous le premier chef le juge a fixé une amende de \$10 et les frais ou huit jours de prison, et dans le deuxième cas une amende de \$25 et les frais ou 15 jours de détention.

Lettre d'Ottawa

(suite de la première page)

noeuve de la part du premier ministre. Ils font observer que la réforme de la représentation est une mesure du gouvernement, qu'elle est une mesure de justice dont la province de Québec n'est pas la seule à profiter. Ils estiment que la redistribution et le drapeau sont deux questions bien distinctes qui n'ont pas de rapport entre elles. La première réaction de nos députés a été de dire qu'ils n'ont pas la moindre intention de choisir et qu'ils tiennent à la fois à la réforme de la représentation et à un drapeau national distinctif qui constituerait deux articles de la politique du gouvernement. Ils n'admettent pas la plausibilité ou la vraisemblance de notre information. Dans l'hypothèse où elle serait fondée cependant, ils affirment qu'ils n'ont aucune intention de voter pour ce qui est du drapeau et pour ce qui est de la redistribution. La Chambre doit reprendre aujourd'hui le débat sur la redistribution. Ils se disent inquiets de voir le projet de loi touchant le contrôle de l'énergie atterrir. La date du prochain caucus libéral n'a pas encore été déterminée et il n'a pas encore été question d'un caucus des députés québécois. Bien ne semble donc confirmer que la manœuvre doit nous avoir attribué l'intention à M. King soit en train de s'amorcer. Il n'en faudrait cependant pas conclure qu'elle n'a pas été envisagée et que l'on n'y recourra pas en dernier ressort.

Pour le moment, il semble que le premier ministre doive tenter de briser la résistance des députés québécois à l'adoption du "Red Ensign" par des moyens plus simples. Il tenterait de rallier par tous les moyens de persuasion qui lui sont si bien réussis dans le passé les députés qui se sont le plus vigoureusement opposés à l'Union Jack. Il confesserait un à un les députés qui ont dirigé la résistance au Red Ensign au sein du comité du drapeau comme en dehors. Il a la réputation d'être irrésistible dans ces entretiens particuliers et il miserait sur ses talents de persuasion. Il invoquerait même l'argument suprême d'une dissolution des Chambres et d'une nouvelle élection pour briser la résistance des députés. On ne croit pas que M. King se résigne à la solution la plus facile qui consisterait à remettre toute l'affaire à plus tard. On affirme au contraire qu'il est déterminé à trancher la question une fois pour toutes et à donner au Canada le drapeau de son choix.

Ce n'est qu'un cas où tous les moyens ordinaires échoueraient que M. King recourrait à la manœuvre dont nous avons exposé les grandes lignes. Cette manœuvre peut paraître invraisemblable, fantastique. Les députés québécois feront bien toutefois de se rappeler qu'elle n'est pas plus extraordinaire que celle de la conscription partielle à laquelle M. King a recouru lors de la crise ministérielle de l'automne 1944. On ne sait pas si nous aurions la conscription ou non, si le gouvernement tomberait ou se maintiendrait, mais personne n'avait songé à la solution de la conscription partielle que M. King a imaginée pour dénouer la crise et conserver le pouvoir.

Un violent feu de forêt fut dirigé dans la région de la baie de Bonaventure et hier quelques centaines de Terre-neuviens ont dû quitter en hâte leurs foyers pour s'enfuir par la mer, afin d'échapper à la chaleur terrible et au danger imminent de conflagration dans les villages côtiers. L'incendie s'étend sur un front inégal de quelque 275 milles. Deux villages ont déjà subi des dommages assez considérables. Ce sont Goovertown et Angle Brook. Plusieurs maisons sont déjà en flammes et l'on craint que Goovertown ne soit rasé. Un appel a été lancé à toute la population de l'île afin d'obtenir des vivres et des vêtements pour quelque 1,000 malheureux évacués.

Motocycliste blessé
Un motocycliste, John Bradley, 24 ans, de 344 rue Bowen, à Sherbrooke, a été blessé aux côtes dans une collision survenue à 5 h. 15, hier soir. Deux tramways du circuit Sainte-Catherine et 24 sont entrés en collision à l'intersection de St-Denis et Ste-Catherine, vers 8 h. 30, hier soir. C'est la deuxième fois qu'un accident semblable arrive et au même endroit. Personne n'a été blessé, mais la circulation a été embouteillée assez longtemps.

Feu de forêt
Saint-Jean, Terre-Neuve, 18 (C.P.) — Un violent feu de forêt fut dirigé dans la région de la baie de Bonaventure et hier quelques centaines de Terre-neuviens ont dû quitter en hâte leurs foyers pour s'enfuir par la mer, afin d'échapper à la chaleur terrible et au danger imminent de conflagration dans les villages côtiers. L'incendie s'étend sur un front inégal de quelque 275 milles. Deux villages ont déjà subi des dommages assez considérables. Ce sont Goovertown et Angle Brook. Plusieurs maisons sont déjà en flammes et l'on craint que Goovertown ne soit rasé. Un appel a été lancé à toute la population de l'île afin d'obtenir des vivres et des vêtements pour quelque 1,000 malheureux évacués.

Pierre VIGÉANT
L'actualité
(suite de la première page)

pas un strict minimum. Il s'y emploie de son mieux.
A la troisième scène du deuxième acte, Lalure devenu messager devait quitter le plateau. Le jeune premier clabonna:
Allez, mon cher ami, par cette porte.
Dire à ce col que le diable l'emporte.
Lalure sortit. Jusque-là, tout allait bien. Que se passa-t-il à ce moment dans le cerveau du comédien? Mystère. Repris par ce besoin de s'évader soudain du réel, Lalure traversa les coulisses, ouvrit une porte qui donnait sur la rue. Sur le trottoir, à grands pas, il marcha droit devant lui.
La distraction, cette fois, le possédait tout entier. Une logique implacable, celle de son rôle, le poussait en avant. Il ne pouvait s'arrêter un fol! Il y allait. Il parcourait ainsi plusieurs quartiers de la ville. De fol, nulle trace. Mais, partant sur le passage du comédien, des badauds ahuris. L'anachronisme de ses vêtements, le maquillage que diluait

Bloc-notes

(suite de la première page)
à la moitié de leur terme. Combien de Montréalais l'ont oublié!
Celle insouciance du public à l'endroit de leurs affaires administratives provient de causes diverses; elle participe au désarroi général de notre temps.
Le revenu des cultivateurs
Le Canada compte 750,000 cultivateurs. Combien sur ce nombre acquittent l'impôt sur le revenu? Un député aux Communes vient d'être interrogé sur ce point. L'année fiscale 1944-45: 15,714 ont payé l'impôt à M. Isley dont 251 dans la province de Québec, 5,562 au Manitoba; 4,000 en Ontario et 44 au Nouveau-Brunswick.
Ces données officielles peuvent fournir le thème d'une glose abondante sur le peu de profits que rapporte l'industrie de la terre. Pourvu, comme le note un confrère, que tous les agriculteurs qui avaient assez de revenus pour être assujettis à l'impôt, n'aient pas négligé de le faire savoir aux agents du fisc.
Louis ROBILLARD
18-VI-46

Le congrès des gérants de villes
Causerie de M. Houde au Chalet de la Montagne — M. Beaulieu conférencier aujourd'hui
"Un gérant de ville c'est un peu comme une femme... qui dit toujours oui quand on lui demande quelque chose, et fait ensuite à sa tête..."
C'est la définition pittoresque et "pas tellement loin de la vérité" qu'a donnée hier le gérant municipal M. Camille Houde, maire de Montréal, qui était le conférencier invité au déjeuner que la ville a offert aux congressistes de l'Association internationale des gérants de ville, hier midi au chalet du Mont-Royal.
Le gérant de ville, dit encore M. Houde, c'est celui qui travaille dans l'ombre, qui voit à trouver des solutions à tous les problèmes... et qui laisse le maire recevoir toute la publicité.
M. Houde, qui a parlé en anglais, ne s'est pas départi de sa verve habituelle. Il a fréquemment soulevé de grands éclats de rires dans l'auditoire par ses allusions au travail des gérants de villes.
Le dîner était présidé par Me Louis-A. Lapointe, directeur des services municipaux de la ville de Montréal. Il avait à ses côtés: M. J.-R. French, gérant de Verdun et président de l'Association des gérants; M. J.-O. Asselin, président du Comité exécutif, ainsi que ses collègues, MM. Georges-S. Marler, Alfred Filion et R.-F. Quinn; M. Pierre Desmaris, chef du Conseil municipal; M. Louis Coderre, sous-ministre de l'Industrie et du Commerce; et M. L. Mignault, président de la Commission municipale de Québec.
M. Houde
Le maire de Montréal a brossé un rapide historique de la métro-

lèvement les sueurs, ses yeux hagards le désignaient à l'attention.
Se croyant en présence d'un Mardi-Gras, des gamins s'élevaient. Derrière eux, des curieux emboulaient le pas. Le comédien ressemblait à un policier précédant une parade. Il ne s'en rendait pas compte. Il cherchait le fol.
L'idée lui vint de s'en informer. Se retournant, il vit la foule sur ses talons. Avisant un homme qui, au premier rang des badauds, s'amusait énormément du spectacle, il fit un mouvement vers lui. L'homme cessa de rire. Une expression d'inquiétude lui glaça les muscles du visage. Le comédien lui demanda simplement: "Dites-moi où demeure ce fol?"
Des hurlements s'élevèrent. "C'est lui le fol!" Les gamins crièrent: "Au fou! Arrêtez-le!" Et l'on se disposait à rosser le pauvre Lalure. Fort heureusement pour lui, deux agents qui patrouillaient les environs intervinrent prestement. Leur présence calma l'encerclement des manifestants. Ils emmenèrent Hysoppe Lalure au poste.
Le mystère s'épaississait. A toutes les questions posées sur un ton fort conciliant, le comédien ne savait répondre que: "Je vais chez un fol l'envoyer au diable". De toutes les questions posées sur un ton fort conciliant, le comédien ne savait répondre que: "Je vais chez un fol l'envoyer au diable". De toutes les questions posées sur un ton fort conciliant, le comédien ne savait répondre que: "Je vais chez un fol l'envoyer au diable".

Découragé, il s'avoua vaincu. Sa carrière théâtrale se terminait là. On ne voudrait jamais plus lui confier un rôle; il réussissait si mal. Il décida de se noyer, s'achemina vers le fleuve. Il marcha, marcha longtemps sans le trouver. Tournant à droite, à gauche, revenant sur ses pas, il ne voyait que des rues, pas la moindre petite flaque d'eau.
C'est que, disait toujours, un lieu d'aller au fleuve, il s'en éloignait de plus en plus. Sans le savoir, il se dirigeait vers le quartier où s'élevait le théâtre qui l'employait. Il y parvint au bout d'une heure. Mais il ne s'y reconnaissait pas. Où se réfugier maintenant?
Hysoppe Lalure crut sincèrement qu'il devenait fou. A quoi bon chercher un fol qui l'était assurément; moins que lui? Mieux valait en finir, se livrer à la police, se laisser enfermer chez les aliénés. Pres du théâtre qu'il ne voyait pas dans son trouble, Lalure aperçut les lumières d'un poste de police. Il y courut, ouvrit une porte, une autre et déboucha sur la scène du théâtre au moment où toute la troupe saluait le public après un dernier rappel.
Une fois de plus, Hysoppe Lalure le distrair venait de se tromper.
Ferrier CHARTIER
18-VI-46

Ce qu'il faut au monde, c'est plus de bons voisins.
Oui, François, tout le monde est à l'envers, et je me demande parfois comment on parviendra à rétablir l'ordre.
Et la cause de tout le trouble, Jean, c'est le doute... la défiance, si tu veux. Nous ne serions pas de très bons voisins, toi et moi, si nous nous soupçonnions l'un et l'autre de nourrir toutes sortes d'idées sornousses. De fait, ce qu'il faut au monde, c'est plus de bons voisins.
C'est sûr! Prends l'assurance-vie, par exemple. Les compagnies anglaises d'assurance-vie ont des bureaux au Canada depuis 1833 et plusieurs de nos compagnies canadiennes sont bien connues dans tout le Royaume-Uni.
Et les compagnies américaines, elles?
Nous avons trouvé avantageux d'entretenir des relations de bon voisinage avec les compagnies américaines d'assurance-vie. Elles sont bien accueillies au Canada. Elles détiennent près du tiers de toute l'assurance-vie en vigueur au pays. Et nos compagnies canadiennes sont bien vues au E.-U. où elles font de grosses affaires, des affaires qui augmentent sans cesse: De fait, nos compagnies sont connues et bien vues dans le monde entier. Pres de la moitié des affaires des compagnies canadiennes sont effectuées à l'étranger.
L'assurance-vie est véritablement une entreprise internationale — des affaires de bon voisinage. Au pays, les Canadiens peuvent, à leur gré, acheter leur assurance-vie de compagnies anglaises, américaines ou canadiennes. Et que dire de nos compagnies canadiennes d'assurance-vie à l'étranger! Qui pourrait exprimer ce qu'a valu au Canada, la confiance qu'elles ont fait naître à l'endroit du Dominion au cours des ans, par leurs transactions avec des milliers et des milliers de clients étrangers? Qui pourrait estimer à leur juste valeur les services qu'elles ont rendus en affermissant la réputation d'intégrité et de sécurité financières dont jouit le Canada dans le monde entier?
Où que vous demeuriez, il y a près de chez vous un agent d'assurance-vie. Demandez-lui son aide pour préparer votre avenir. Tout bon citoyen possède de l'assurance-vie.
Un message des compagnies d'assurance-vie et de leurs représentants au Canada.

LES MEDECINS RECOMMANDENT NOS BANDES HERNIAIRES... Une spécialité de la PHARMACIE MONTREAL Charles Duquette, propriétaire. La plus grande pharmacie de détail au monde. Portes la bande qui convient à votre malade. Nous avons un assortiment complet de bandes herniaires, bandes médicales, bas élastiques, supports, vestes en chamois ou en flanelle rouge pour ceux qui souffrent de bronchite. Essayage à domicile ou dans nos salons privés sans frais additionnels. Experts et experts à votre service ajustant selon l'ordonnance de votre médecin. TOUR ET NUIT HA. 7251

l'éunions-Conférences
Club St-Laurent Kiwanis. — A midi trente, en la salle de bal de l'hôtel Ritz-Carlton. Conférencier: le lieutenant-gouverneur du district 6 Kiwanis International, Edgar F. Tolhurst, qui fera la visite officielle du club.
La température
18 (C.P.) — Voici les prévisions atmosphériques transmises à 11 h. 30 cet avant-midi, par le bureau météorologique de Dorval:
Régions de Montréal, Ottawa et des Laurentides: Nuageux cet après-midi, plus clair ce soir. Demain, beau et frais. Danger de gel cette nuit dans les Laurentides. Vents du nord. Minimum ce soir et maximum demain à Montréal et Ottawa: 38 et 68; dans les Laurentides: 30 et 63; humidité basse.
Régions de Québec, St-Maurice, Lac St-Jean et Baie Comeau: Nuageux cet après-midi, plus clair ce soir. Demain, beau et frais. Danger de gel dans les régions du St-Maurice et du Lac St-Jean. Vents du nord-ouest. Minimum ce soir et maximum demain à Québec: 35 et 63; à Chicoutimi: 27 et 60; à Rivière-du-Loup: 28 et 58; dans St-Maurice: 28 et 60. Humidité basse.
Région de Sherbrooke: Couvert avec pluie intermittente. Beau ce soir. Demain, beau et frais. Vents du nord. Minimum ce soir et maximum demain à Sherbrooke: 40 et 60. Humidité à la baisse.

Regime alimentaire — Le ministre de la Santé nationale et du bien-être social, à Ottawa, rappelle aux ménagères, et principalement aux personnes qui préparent les menus de la famille, l'importance d'un choix judicieux d'aliments pour la conservation de la santé, tant mentale que physique, et le soutien du moral. La Division de l'hygiène alimentaire de ce ministère a préparé pour distribution gratuite sur demande, des exemplaires des "Règles alimentaires au Canada", feuilles destinées à orienter vers une saine alimentation.

ACHETEZ VOS FLEURS ICI
La Patrie Fleuriste
188 est. STE-CATHERINE
Livraison partout directement de notre serre chaude.
PL. 1798-1787



3 SOUS LE NUMERO

ABONNEMENTS PAR LA POSTE

EDITION QUOTIDIENNE

CANADA (Gaul. Montréal et la banlieue) \$6.00

Etats-Unis et Empire britannique 8.00

UNION POSTALE 10.00

EDITION HEBDOMADAIRE

CANADA 2.00

Etats-Unis et UNION POSTALE 3.00

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de "A.B.C." et de la "C.D.N.A."

## Tojo prend la défense du Japon

### Il prétend que son pays avait le droit d'attaquer pour se défendre sans violer pour cela aucun traité

Tokio, 18 (A.P.). — L'ancien premier ministre du Japon, Hideki Tojo, a protesté ce matin, de la cellule de sa prison, contre l'accusation lancée par la poursuite à l'ouverture de son procès pour crimes de guerre. Il a prétendu que le Japon dans tous ses actes de portée internationale, s'est toujours réservé le droit de combattre pour sa propre défense et que ce droit implique celui d'attaquer sans avertissement.

Tojo a accusé les Etats-Unis d'avoir "dressé des plans pour un massacre général" dans ses projets de bombardement du Japon, et d'avoir "foulé aux pieds les traités" dans la façon dont ils ont conduit la guerre.

Cette déclaration de l'ancien homme d'Etat nippon indique que la défense utilisera l'argument que le Japon fut forcé d'entrer dans la guerre du Pacifique pour sa propre défense.

Tojo a rappelé que même le pacte Kellogg autorisait la guerre défensive. Il a ajouté que le Japon,

"en acceptant ce pacte, s'était réservé le droit de combattre pour sa protection, indépendamment des conditions qui y étaient fixées."

L'ancien premier ministre a dit que la poursuite a commis une "grave erreur" en prétendant que l'attaquant Pearl Harbor violait des traités existants et constituait un acte meurtrier.

"Parlant des atrocités, Tojo a dit: "Complément que les prétendues violations aux règlements et coutumes de guerre seront soumises plus tard au jugement des tribunaux, le Japon est l'une des nations civilisées et ses caractéristiques propres le poussent à respecter ces règlements. C'est porter un jugement aveugle de prétendre que des actes de barbarie — s'il y en eut, ils n'auraient certes pas dû être permis — commis par certains individus sur les champs de bataille, peuvent être attribués au Japon comme une partie de son programme militaire; et non seulement cela, mais de dire qu'ils constituent un des moyens de guerre du Japon."

## A Nuremberg

### La défense de F. von Papan

Nuremberg, 18 (A.P.). — Franz von Papan a déclaré ce matin devant le tribunal militaire international que l'un de ses subalternes avait été assassiné par la police secrète allemande pour l'aide qu'il lui avait apportée à réunir des dossiers en Autriche, destinés à être envoyés en Suisse.

Le vieux diplomate allemand aux cheveux grisonnants a précisé que le meurtre a eu lieu en février 1938, au moment où il était ambassadeur en Autriche. Il a déclaré que le cadavre de cet aide a été découvert trois semaines plus tard dans le Danube.

Von Papan a déclaré qu'il était alors si préoccupé des intentions agressives d'Hitler à l'égard de l'Autriche qu'il a violé une règle diplomatique en envoyant en Suisse des dossiers qui établissaient qu'il ne voulait pas se solidariser avec le plan nazi.

De plus, les avocats de l'ancien chancelier et ambassadeur du Reich ont produit des documents dont ils disent qu'ils témoignent que von Papan rejoignait certains esprits pacifistes chez les Alliés, avec lesquels il a communiqué par la Turquie, en avril 1944.

Les documents indiquent que von Papan, diplomate allemand qui est dans la carrière depuis trente ans, a travaillé de pair avec M. George H. Earle, ancien gouverneur de Pennsylvanie et plus récemment attaché adjoint de la marine et de l'aviation américaine en Turquie, pour tâcher d'en venir à la négociation de la paix avec les Etats-Unis et les autres pays alliés.

## Les marins prêts à retourner au travail

Toronto, 18 (C.P.). — M. Pat Sullivan, président de l'Union des marins canadiens, a déclaré aujourd'hui que les quartiers généraux de l'union, à Toronto, et ceux des principaux ports des Grands-Lacs, étaient envahis par les membres de l'Union qui, munis de leurs effets personnels attendent le jour où on leur dira de retourner au travail.

Il a déclaré qu'ils attendaient la décision des propriétaires de navires à cet effet. Si les propriétaires refusent d'accorder la journée de huit heures pour les marins des Grands-Lacs, le gouvernement saisira les compagnies et contrôlera les navires.

## Deux vols de \$1,000

M. I. Moore, propriétaire d'une bijouterie située au no 1333 ouest, rue Sainte-Catherine, a rapporté à la police ce matin qu'il s'était fait voler 12 bagues à diamants d'une valeur totale de \$1,000 hier soir.

Un magasin de nouveautés, situé à 1,405 rue Drummond, a été aussi visité par des voleurs hier. Ils se sont enfuis avec \$10, en argent et pour \$1,000 de chandails. Le magasin est la propriété de M. H. Orkin.

## Blessé mortellement

Québec, 18 (D.N.C.). — M. Odilus Poulin, de Saint-Alfred, comté de Beauce, s'est blessé mortellement, hier avant-midi, à Beauveville, en sautant de voiture, pour éviter un accident. La tragédie s'est produite dans la côte des Quarante-Arpes, près de l'hôpital. M. Poulin avait pris place dans une voiture hippomobile, conduite par M. Charles Bernard, de Saint-Alfred également. L'atelage venait de s'engager dans la partie de la côte où la pente se fait plus raide, lorsque l'autobus du Québec Central arriva dans la même direction. Le cheval a été entraîné par le bruit.

## Kreisler dans "un état critique"

New-York, 18 (A.P.). — Fritz Kreisler, violoniste de réputation mondiale, qui a dû subir une opération chirurgicale d'urgence dimanche soir, est dans "une condition critique" mais quelque peu améliorée aujourd'hui. Le célèbre musicien est âgé de 71 ans.

Kreisler souffrait d'une attaque aiguë d'appendicite. L'opération a révélé un début de péritonite.

## La position des partis en Italie

### La décision de la Cour suprême attendue ce soir ou demain

Rome, 18 (A.P.). — Le parti démocratique chrétien (catholique) du premier ministre Alcide de Gasperi, a obtenu 207 des 556 sièges à l'assemblée constituante italienne lors des élections du 2 juin dernier, a-t-on annoncé aujourd'hui.

Les socialistes ont obtenu 115 sièges et les communistes 104. L'Union démocratique centriste de Vittorio Emanuele Orlando a pris 41 sièges; le mouvement Omo Quaiunque, 30 et le parti républicain 23. Les partis de moindre importance se sont partagés le reste des sièges, a déclaré aujourd'hui le bureau de presse du gouvernement.

L'assemblée se réunira le 25 juin pour choisir son président. Un président provisoire de la république sera aussi choisi à la seconde ou à la troisième session.

On mentionne comme candidats à la présidence les noms de Orlando et de l'ancien premier ministre Bonomi.

La Cour Suprême continue l'étude du vote du plébiscite qui a donné le choix à la république et renversé la maison royale de Savoie. Le roi Humbert a dû s'exiler au Portugal. Les monarchistes prétendent qu'il y a eu fraude. On s'attend à ce qu'une décision finale soit rendue ce soir ou demain.

On fête Jeanne Mance à l'Hôtel-Dieu

Grande fête à l'Hôtel-Dieu aujourd'hui, à l'occasion de l'anniversaire de la mort de Jeanne Mance.

Ce matin, il y eut un messe spéciale par M. Roland Lévesque, le directeur de l'Hôtel-Dieu. Les gardes-malades diplômées portèrent le costume de leur illustre aïeule. Au dîner des malades, la révérende Mère Supérieure de l'Hôpital, accompagnée de son conseil et de plusieurs autres religieuses, a visité les salles, distribuant des souvenirs de Jeanne Mance.

A sept heures et demie ce soir, salut solennel, auquel assistera tout le personnel de l'Hôpital, religieux et laïque. A huit heures, sur la terrasse, concert par la Fanfare de Saint-Laurent, sous la direction du Docteur Adrien Brunet.

Il est probable que la fête de Jeanne Mance deviendra la fête générale des hôpitaux, non seulement au Canada, mais aux Etats-Unis.

## Nouveaux professeurs à Laval

Québec, 18 (D.N.C.). — Quatre professeurs titulaires et huit professeurs agrégés ont été nommés à la nouvelle faculté d'arpentage et de génie forestier par le conseil universitaire de Laval, qui tenait hier après-midi sa dernière séance de l'année académique, sous la présidence de Mgr Ferdinand Vandry, recteur. Quatre autres professeurs agrégés furent nommés aux facultés des arts, des sciences et des sciences sociales. Quelques autres questions furent également discutées.

Avec ces nominations, la faculté d'arpentage et de génie forestier, qui a pour doyen M. Avila Bédard, sous-ministre des terres et forêts, possède un corps professoral hiérarchisé sur le plan de celui des autres facultés. Les premiers professeurs titulaires sont M. Roméo Savary, titulaire de géométrie descriptive; M. Arthur Massé, titulaire du cours sur les travaux publics; M. J. Edouard Guay, titulaire du cours d'aménagement des forêts; et M. Fernand Boutin, titulaire du cours d'algèbre.

Les professeurs agrégés sont: MM. G. H. Bernier, René Pomerleau, John-Oswald Hilsen, Edgar Porter, Emilien Pouliot, Louis Jonas, Roger Gosselin et Robert Bellefeuille.

## Le contrôle de la viande

La Commission des prix et du commerce est déterminée à intensifier dans la région de Montréal les mesures déjà prises pour contrôler la distribution de la viande. C'est ce que vient de déclarer M. Alfred Savoie, représentant régional des prix et de l'approvisionnement, en soulignant que c'est là le meilleur moyen de permettre aux détaillants et aux consommateurs de se procurer la viande disponible aux prix légaux.

Cette méthode est également excellente pour dépester le marché noir de la viande.

Comme on le sait, quarante-huit établissements, salaisons ou maisons de gros, sont actuellement contrôlés par la Commission des prix en ce qui concerne la distribution de la viande de bœuf ou de porc.

## Verdict de mort accidentelle

Un verdict de mort accidentelle a été rendu aujourd'hui par Me Richard Duckett, coroner du district de Montréal, dans le cas du jeune G. Bulbulian, enfant de trois ans, dont les parents demeurent au No 4304, avenue Laval.

L'enfant avait été heurté samedi par une automobile en traversant la chaussée à l'angle des rues St-André et Rachel.

## Cinq morts en Palestine

Jerusalem, 18 (A.P.). — Le gouvernement a annoncé aujourd'hui que neuf Juifs ont été tués hier soir au cours d'une bataille avec les troupes britanniques à Haifa, ce qui porte à 18 le nombre des morts causés par la nouvelle vague de terrorisme qui sévit en Palestine.

Le rapport officiel ajoute que cinq personnes, dont deux femmes, ont été dangereusement blessées, que 14 hommes et femmes ont été arrêtés.

## "Ti-Mine et Ti-Louis" reviennent en cour

### Me Jean Drapeau prend leur défense bénévolement — Accusés de trois tentatives de meurtre

Me Jean Drapeau a offert ses services bénévoles cet avant-midi pour défendre les deux individus Jean-Marcel Brunet dit Ti-Mine et Louis-Arthur Lévesque dit Ti-Louis qui étaient réunis en deuxième chambre de la Correctionnelle ce matin devant le juge Omer Legrand pour subir leurs enquêtes préliminaires sous trois chefs d'accusation dont trois de doubles tentatives de meurtre.

Me Drapeau a déclaré qu'il prenait cette défense bénévolement pour aider au bon fonctionnement de la justice.

Lévesque qui a une jambe amputée a été transporté des cellules à la boîte des accusés dans les bras d'un policier. Il était pâle et semblait faible. Trois de ses causes ont été remises au 25 juin.

Il a ensuite subi son enquête préliminaire dans une cause de vol d'automobile et son examen volontaire a été fixé au 25.

On a ensuite procédé aux causes de tentatives de meurtre.

## M. Drapeau entre en scène

Dans la première, le capitaine-détective Georges Allain et le sergent-détective Gérard Lawton sont les victimes.

Le capitaine-détective Allain a raconté que le 10 mai il avait été appelé à se rendre, en compagnie du sergent-détective Lawton, à l'intersection des rues De Normandie et St-Zotique. Là, il aperçut Brunet qui se sauvait dans une rue. Tournant son automobile pour se mettre à la poursuite du fuyard, M. Allain vit Lévesque qui passait près d'eux en courant. Il le suivit dans la rue où Lévesque s'était accroupi et avait sorti un revolver mettant les deux policiers en joue. Le capitaine Allain arrêta sa voiture et dit au détective Lawton de faire feu. Celui-ci a atteint Lévesque à la poitrine. Immédiatement le détective Lawton descendit pour aller désarmer "Ti-Louis" qui gisait par terre mais comme il se baissait Lévesque fit feu. La balle ricocha sur le veston d'acier du détective. Croyant Lévesque sans connaissance, les deux policiers, après lui avoir enlevé son arme se sont mis à la poursuite de Brunet.

"Ti-Louis" sortant un autre revolver, mit les deux détectives en joue à l'instant même où le sergent-détective Bolduc entra dans la rue. Voyant la scène, ce dernier appuya sur l'accélérateur et fonça sur Lévesque, l'immobilisant pour de bon. Un autre coup de feu partit, mais sous la voiture, sans blesser personne.

Après le témoignage du capitaine-détective Allain, Me Drapeau est intervenu en demandant la permission d'aller parler aux accusés. Il revint en déclarant que les inculpés n'avaient pas d'avocat parce qu'ils n'avaient pas d'argent et que dans les circonstances, pour le bon fonctionnement de la justice, il offrait ses services bénévolement.

Alors l'examen volontaire des prévenus a été fixé au 25.

## Prêtres agrégés au Séminaire de Québec

Québec, 18 (D.N.C.). — Treize nouveaux prêtres agrégés ont été nommés au Séminaire de Québec, hier soir. On sait qu'un certain nombre de prêtres sont admis à l'agrégation au Séminaire tous les ans, à la fin de juin. Les nouveaux prêtres agrégés sont MM. les abbés Alfred Simard, qui était aumônier diocésain de la J.I.C. et revient au Séminaire; Georges Barrette, Paul-Emile Gosselin, Lionel Andet, Honoré Provost, Jean-Charles Auger, Emmanuel Filion, Gérard Benoit, Paul-Eugène Simard, Antonio Marcotte, Gaspard Robert, Paul-Emile Crépeault et Gédéon Petit.

## Le voyage de la famille royale en Afrique

Capetown, 18 (Reuter). — Le roi et la reine, accompagnés des princesses, visiteront tous les centres importants au cours de leur voyage de 10 semaines, dans l'Afrique du Sud, l'an prochain. La famille royale arrivera à bord du cuirassé Vanguard le 17 février 1947 et retournera en Angleterre le 24 avril.

Le roi ouvrira le Parlement d'union à Capetown le 21 février et quatre jours plus tard, la famille royale quittera par train pour la province de l'est, se rendra ensuite à Transkei et de là à l'Etat libre d'Orange.

La famille royale ira le 13, à Ladysmith, dans le Natal. Là elle visitera le parc national de Natal avec son pic fameux de 11,470 pieds, le Mont-aux-sources. Les autres endroits que visiteront le roi, la reine et les princesses sont: Gindighlovu, Durban, Swaziland, le parc national de Natal, Victoria, le Transvaal et Johannesburg, Pietersburg, Beuhaland, Magerik, Kimberley et Capetown.

## Radie ne pouvait agir autrement

Belgrade, 18 (A.P.). — Radoslav Radie, ancien commandant d'une unité bosnienne de l'armée des Chetniks, a déclaré aujourd'hui devant un tribunal militaire qu'il avait collaboré avec Ustashe, le Quisling de la Croatie, mais qu'il n'avait pas d'autre alternative.

Radie qui, avec Mihailovitch et 22 autres chefs des Chetniks, subit son procès sous l'accusation de trahison et de crimes de guerre, a dit que les Chetniks ont "reconnu l'Etat indépendant de la Croatie, mais nous savions que ce n'était pas pour longtemps et nous voulions gagner du temps. J'ai conclu un accord, non pas parce que j'aimais les fascistes et l'Allemagne, mais parce que je n'avais pas d'autre alternative."

On lut un document rapportant l'accord d'un traité signé entre Ustashe et Radie pour lutter contre "le communisme et les bandes bolchevistes". Radie a rétorqué qu'il n'avait pas l'intention d'honorer sa signature.

## Officiers prisonniers des Juifs

Jerusalem, 18 (C.P.). — On mande de la capitale juive que quatre officiers britanniques ont été faits prisonniers par des extrémistes juifs dans un club d'officiers de Tel Aviv.

## Les époux Boissonnault mis à l'amende

L'époux et l'épouse Bernard Boissonnault, coupables d'avoir trempé dans une affaire de coupons de rationnement de beurre et de sucre se sont vu imposer de lourdes sentences ce matin par le juge Amédée Monel.

Bernard Boissonnault, qui a été trouvé en possession de plusieurs centaines de milliers de coupons contrefaits et d'outillage servant à l'impression de ces coupons a été condamné à payer une amende de \$5,000 et les frais ou à défaut, à subir une peine de deux ans de prison.

Sa femme, qui avait été appréhendée au moment où elle avait en sa possession 40,000 faux coupons, devra payer une amende de \$1,000 et les frais ou à défaut purger une sentence de six mois de prison.

Me Rosario Genest, c.r., occupait pour la poursuite.

## Le projet anglais serait accepté

Nouvelle-Delhi, 18 (C.P.). — On prévoit aujourd'hui que le parti du Congrès panindien et la Ligue musulmane acceptent bientôt le projet de l'Angleterre de former un gouvernement intérimaire qui aboutisse à l'indépendance de l'Inde.

D'après le projet britannique, annoncé dimanche dernier, la Ligue et le Parti auraient chacun cinq représentants sur un comité intérimaire de 14 membres. Les quatre autres sièges iront aux groupes minoritaires.

## Changements apportés au projet d'habitation

### Pour encourager la construction de nouvelles résidences

Ottawa, 18 (D. N. C.). — La société centrale d'hypothèques et de logement annonce aujourd'hui que des changements ont été apportés au projet intégral d'habitation, dans le but d'inclure la construction de duplex, ou maisons à deux logements séparés.

On sait que le projet intégral d'habitation a pour but de venir en aide, financièrement, aux constructeurs de maisons à prix modéré, maisons qui sont construites pour être vendues au public. L'intention de l'arrêté ministériel en vertu duquel ces changements ont été autorisés est d'encourager la construction de nouvelles résidences, tout particulièrement dans la province de Québec, où les maisons à deux logis, au-dessus de l'autre, avec entrée séparée, sont populaires.

Le plan intégral d'habitation est une application spécialisée de la loi nationale sur l'habitation. Le prix de vente maximum des maisons construites en vertu de ce plan est déterminé à l'avance. Ce plan prévoit aussi le cas d'assistance pour l'obtention de matériaux de construction, tel qu'indiqué dans le bulletin de l'Office des priorités no P.O. 11, et le gouvernement fédéral s'engage à acheter du constructeur toute maison non vendue. Ce plan donne aussi le droit de préférence aux anciens combattants pour l'achat des maisons ainsi construites.

La Société centrale d'hypothèques et de logement annonce qu'un relevé du plan fait voir qu'un total de 27 projets, comprenant la construction de 1,942 unités de logement, ont été approuvés en date du 7 juin 1946. Les travaux de construction ont été commencés dans 14 des projets ci-dessus comprenant 1,274 unités de logement. On est à étudier actuellement neuf autres projets comprenant 219 unités de logement. Il y a donc 36 projets en marche, qui donneront 2,161 logements.

## Trois sentences aux Assises

Le cas des co-conspirateurs qui ont refusé de témoigner

Roger Châtelets, qui s'était avoué coupable d'homicide involontaire et qui a témoigné pour la couronne dans le cas du meurtre de M. Edmond Boisvert, tavernier, tué à son domicile rue St-Hubert, l'automne dernier, a été condamné ce matin à 7 ans de pénitencier par le juge Wilfrid Lazure, le président du tribunal a déclaré qu'il se montrait moins sévère dans le cas de Châtelets parce que celui-ci avait dit toute la vérité et qu'il avait servi pour la couronne.

Un autre inculpé dans cette affaire, qui a également avoué sa culpabilité, Léo Marcell, a vu sa sentence différée à jeudi prochain.

Johnny Young, qui avait avoué sa culpabilité à l'accusation d'outrage de l'argent aux policiers qui avaient opéré son arrestation à Ville LaSalle, a été condamné à 3 mois de prison qui seront purgés après la peine de 15 mois pour vol d'automobile que purge actuellement Young.

Le femme Joseph-Albert Labelle qui s'est parjurée au procès d'Edsel Harris, trouvé coupable du meurtre de M. Aldéric Brodeur, a été condamnée ce matin au temps déjà passé en prison.

## Prêtres agrégés au Séminaire de Québec

Québec, 18 (D.N.C.). — Treize nouveaux prêtres agrégés ont été nommés au Séminaire de Québec, hier soir. On sait qu'un certain nombre de prêtres sont admis à l'agrégation au Séminaire tous les ans, à la fin de juin. Les nouveaux prêtres agrégés sont MM. les abbés Alfred Simard, qui était aumônier diocésain de la J.I.C. et revient au Séminaire; Georges Barrette, Paul-Emile Gosselin, Lionel Andet, Honoré Provost, Jean-Charles Auger, Emmanuel Filion, Gérard Benoit, Paul-Eugène Simard, Antonio Marcotte, Gaspard Robert, Paul-Emile Crépeault et Gédéon Petit.

## Le voyage de la famille royale en Afrique

Capetown, 18 (Reuter). — Le roi et la reine, accompagnés des princesses, visiteront tous les centres importants au cours de leur voyage de 10 semaines, dans l'Afrique du Sud, l'an prochain. La famille royale arrivera à bord du cuirassé Vanguard le 17 février 1947 et retournera en Angleterre le 24 avril.

Le roi ouvrira le Parlement d'union à Capetown le 21 février et quatre jours plus tard, la famille royale quittera par train pour la province de l'est, se rendra ensuite à Transkei et de là à l'Etat libre d'Orange.

La famille royale ira le 13, à Ladysmith, dans le Natal. Là elle visitera le parc national de Natal avec son pic fameux de 11,470 pieds, le Mont-aux-sources. Les autres endroits que visiteront le roi, la reine et les princesses sont: Gindighlovu, Durban, Swaziland, le parc national de Natal, Victoria, le Transvaal et Johannesburg, Pietersburg, Beuhaland, Magerik, Kimberley et Capetown.

## Radie ne pouvait agir autrement

Belgrade, 18 (A.P.). — Radoslav Radie, ancien commandant d'une unité bosnienne de l'armée des Chetniks, a déclaré aujourd'hui devant un tribunal militaire qu'il avait collaboré avec Ustashe, le Quisling de la Croatie, mais qu'il n'avait pas d'autre alternative.

Radie qui, avec Mihailovitch et 22 autres chefs des Chetniks, subit son procès sous l'accusation de trahison et de crimes de guerre, a dit que les Chetniks ont "reconnu l'Etat indépendant de la Croatie, mais nous savions que ce n'était pas pour longtemps et nous voulions gagner du temps. J'ai conclu un accord, non pas parce que j'aimais les fascistes et l'Allemagne, mais parce que je n'avais pas d'autre alternative."

On lut un document rapportant l'accord d'un traité signé entre Ustashe et Radie pour lutter contre "le communisme et les bandes bolchevistes". Radie a rétorqué qu'il n'avait pas l'intention d'honorer sa signature.

## Officiers prisonniers des Juifs

Jerusalem, 18 (C.P.). — On mande de la capitale juive que quatre officiers britanniques ont été faits prisonniers par des extrémistes juifs dans un club d'officiers de Tel Aviv.

## Les époux Boissonnault mis à l'amende

L'époux et l'épouse Bernard Boissonnault, coupables d'avoir trempé dans une affaire de coupons de rationnement de beurre et de sucre se sont vu imposer de lourdes sentences ce matin par le juge Amédée Monel.

Bernard Boissonnault, qui a été trouvé en possession de plusieurs centaines de milliers de coupons contrefaits et d'outillage servant à l'impression de ces coupons a été condamné à payer une amende de \$5,000 et les frais ou à défaut, à subir une peine de deux ans de prison.

Sa femme, qui avait été appréhendée au moment où elle avait en sa possession 40,000 faux coupons, devra payer une amende de \$1,000 et les frais ou à défaut purger une sentence de six mois de prison.

Me Rosario Genest, c.r., occupait pour la poursuite.

## Le projet anglais serait accepté

Nouvelle-Delhi, 18 (C.P.). — On prévoit aujourd'hui que le parti du Congrès panindien et la Ligue musulmane acceptent bientôt le projet de l'Angleterre de former un gouvernement intérimaire qui aboutisse à l'indépendance de l'Inde.

D'après le projet britannique, annoncé dimanche dernier, la Ligue et le Parti auraient chacun cinq représentants sur un comité intérimaire de 14 membres. Les quatre autres sièges iront aux groupes minoritaires.

## La campagne électorale dans Compton

### M. Duplessis prendra la parole à East-Angus, lundi soir — M. Godbout à Sherbrooke samedi soir

La campagne électorale dans le comté de Compton semble être commencée pour de bon. Elle prendra une allure plus vive dès la fin de semaine, lorsque M. Godbout prendra la parole à Sherbrooke, et que le premier ministre Duplessis parlera à East-Angus lundi soir.

L'élection aura lieu le 3 juillet et la mise en nomination se fera le 26 juin prochain. Le candidat de l'Union Nationale est M. C. D. French et le porte-étendard du parti libéral est M. W. S. Labrecque, de Bulwer.

Le premier ministre Duplessis prendra la parole à East-Angus, le plus grand centre du comté, lundi soir, le 24 juin. M. Duplessis parlera en français. Une assemblée pour les électeurs de langue anglaise aura lieu à Scottstown, le 29 juin. M. Duplessis y prendra aussi la parole. Il se peut cependant qu'il ait des changements dans ces dates.

Chez le opposition, M. Adélard Godbout, sera le conférencier

invité, samedi soir, à Sherbrooke, à un banquet qui lui sera offert par les jeunes libéraux de la région. Aucun itinéraire n'a encore été fixé.

Il y a eu plusieurs assemblées en fin de semaine dernière. MM. Johnny Bourque, ministre des Terres et Forêts, et Jonathan Robinson, ministre des Mines, ont pris la parole, du côté de l'Union Nationale, en compagnie de MM. Patrice Tardif, ministre sans portefeuille, J.-D. Bégin, ministre de la Colonisation, et Tancrède Labbé, ministre sans portefeuille. Le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Paul Beaulieu, est aussi dans la lutte.

Chez les libéraux, les députés au fédéral, pour Sherbrooke et Compton, MM. Maurice Gingues et J.-A. Blanchette, prennent une part active à la lutte. Ils auront le concours de MM. Wilfrid Hamel, ancien ministre au provincial, J.-A. Mathewson, ancien trésorier provincial, et les autres députés libéraux à la Législature.

## Trois sentences aux Assises

Le cas des co-conspirateurs qui ont refusé de témoigner

Roger Châtelets, qui s'était avoué coupable d'homicide involontaire et qui a témoigné pour la couronne dans le cas du meurtre de M. Edmond Boisvert, tavernier, tué à son domicile rue St-Hubert, l'automne dernier, a été condamné ce matin à 7 ans de pénitencier par le juge Wilfrid Lazure, le président du tribunal a déclaré qu'il se montrait moins sévère dans le cas de Châtelets parce que celui-ci avait dit toute la vérité et qu'il avait servi pour la couronne.

Un autre inculpé dans cette affaire, qui a également avoué sa culpabilité, Léo Marcell, a vu sa sentence différée à jeudi prochain.

Johnny Young, qui avait avoué sa culpabilité à l'accusation d'outrage de l'argent aux policiers qui avaient opéré son arrestation à Ville LaSalle, a été condamné à 3 mois de prison qui seront purgés après la peine de 15 mois pour vol d'automobile que purge actuellement Young.

Le femme Joseph-Albert Labelle qui s'est parjurée au procès d'Edsel Harris, trouvé coupable du meurtre de M. Aldéric Brodeur, a été condamnée ce matin au temps déjà passé en prison.

## Prêtres agrégés au Séminaire de Québec

Québec, 18 (D.N.C.). — Treize nouveaux prêtres agrégés ont été nommés au Séminaire de Québec, hier soir. On sait qu'un certain nombre de prêtres sont admis à l'agrégation au Séminaire tous les ans, à la fin de juin. Les nouveaux prêtres agrégés sont MM. les abbés Alfred Simard, qui était aumônier diocésain de la J.I.C. et revient au Séminaire; Georges Barrette, Paul-Emile Gosselin, Lionel Andet, Honoré Provost, Jean-Charles Auger, Emmanuel Filion, Gérard Benoit, Paul-Eugène Simard, Antonio Marcotte, Gaspard Robert, Paul-Emile Crépeault et Gédéon Petit.

## Le voyage de la famille royale en Afrique

Capetown, 18 (Reuter). — Le roi et la reine, accompagnés des princesses, visiteront tous les centres importants au cours de leur voyage de 10 semaines, dans l'Afrique du Sud, l'an prochain. La famille royale arrivera à bord du cuirassé Vanguard le 17 février 1947 et retournera en Angleterre le 24 avril.

Le roi ouvrira le Parlement d'union à Capetown le 21 février et quatre jours plus tard, la famille royale quittera par train pour la province de l'est, se rendra ensuite à Transkei et de là à l'Etat libre d'Orange.

La famille royale ira le 13, à Ladysmith, dans le Natal. Là elle visitera le parc national de Natal avec son pic fameux de 11,470 pieds, le Mont-aux-sources. Les autres endroits que visiteront le roi, la reine et les princesses sont: Gindighlovu, Durban, Swaziland, le parc national de Natal, Victoria, le Transvaal et Johannesburg, Pietersburg, Beuhaland, Magerik, Kimberley et Capetown.

## Radie ne pouvait agir autrement

Belgrade, 18 (A.P.). — Radoslav Radie, ancien commandant d'une unité bosnienne de l'armée des Chetniks, a déclaré aujourd'hui devant un tribunal militaire qu'il avait collaboré avec Ustashe, le Quisling de la Croatie, mais qu'il n'avait pas d'autre alternative.

Radie qui, avec Mihailovitch et 22 autres chefs des Chetniks, subit son procès sous l'accusation de trahison et de crimes de guerre, a dit que les Chetniks ont "reconnu l'Etat indépendant de la Croatie, mais nous savions que ce n'était pas pour longtemps et nous voulions gagner du temps. J'ai conclu un accord, non pas parce que j'aimais les fascistes et l'Allemagne, mais parce que je n'avais pas d'autre alternative."

On lut un document rapportant l'accord d'un traité signé entre Ustashe et Radie pour lutter contre "le communisme et les bandes bolchevistes". Radie a rétorqué qu'il n'avait pas l'intention d'honorer sa signature.

## Officiers prisonniers des Juifs

Jerusalem, 18 (C.P.). — On mande de la capitale juive que quatre officiers britanniques ont été faits prisonniers par des extrémistes juifs dans un club d'officiers de Tel Aviv.

## Les époux Boissonnault mis à l'amende

L'époux et l'épouse Bernard Boissonnault, coupables d'avoir trempé dans une affaire de coupons de rationnement de beurre et de sucre se sont vu imposer de lourdes sentences ce matin par le juge Amédée Monel.

Bernard Boissonnault, qui a été trouvé en possession de plusieurs centaines de milliers de coupons contrefaits et d'outillage servant à l'impression de ces coupons a été condamné à payer une amende de \$5,000 et les frais ou à défaut, à subir une peine de deux ans de prison.

Sa femme, qui avait été appréhendée au moment où elle avait en sa possession 40,000 faux coupons, devra payer une amende de \$1,000 et les frais ou à défaut purger une sentence de six mois de prison.

Me Rosario Genest, c.r., occupait pour la poursuite.

## Le projet anglais serait accepté

Nouvelle-Delhi, 18 (C.P.). — On prévoit aujourd'hui que le parti du Congrès panindien et la Ligue musulmane acceptent bientôt le projet de l'Angleterre de former un gouvernement intérimaire qui aboutisse à l'indépendance de l'Inde.

D'après le projet britannique, annoncé dimanche dernier, la Ligue et le Parti auraient chacun cinq représentants sur un comité intérimaire de 14 membres. Les quatre autres sièges iront aux groupes minoritaires.

## La campagne électorale dans Compton

### M. Duplessis prendra la parole à East-Angus, lundi soir — M. Godbout à Sherbrooke samedi soir

La campagne électorale dans le comté de Compton semble être commencée pour de bon. Elle prendra une allure plus vive dès la fin de semaine, lorsque M. Godbout prendra la parole à Sherbrooke, et que le premier ministre Duplessis parlera à East-Angus lundi soir.

L'élection aura lieu le 3 juillet et la mise en nomination se fera le

C'est par la femme... réserve morale et religieuse... du genre humain... toujours régénérée et soignée en idéal.



C'est par l'influence, fruit de sa personnalité morale et intellectuelle, beaucoup plus encore que par l'exercice de pouvoirs définis, que la femme mènera le monde.

Rédactrice: Germaine BERNIER

Préceptes de civilité

Quand on reçoit l'hospitalité

L'hospitalité impose de très sérieux devoirs à celui qui l'exerce; celui qui la reçoit n'en est pas exempt. Il doit arriver en dispositions gaies, agréables et bienveillantes.

commander à l'invité de quitter immédiatement la maison de son hôte, s'il y survient un trouble quelconque et que sa présence puisse devenir un gêne.

Ce trésor

... qu'est une bonne santé, combien pensent à l'apprécier tant qu'ils en jouissent, à en remercier le ciel tant qu'elle est leur bien? Un petit nombre sans doute.

La prudence s'impose davantage quand il s'agit des enfants mais allez donc faire entendre raison à ceux qui n'ont ni le sens de la mesure, ni le sens du danger.

Secrets de ménagère, Trésors du foyer

Noyade et respiration artificielle

Considérant le bilan des noyades des années passées, et au début de la saison estivale, nous croyons utile de donner ici l'exposé des premiers soins à prodiguer quand survient un tel accident.

qu'au retour de la respiration naturelle. Si c'est nécessaire, pratiquer la respiration artificielle durant quatre heures au moins, sans interruption.

transporter la victime, à cause de la température ou pour une autre raison, on doit continuer la respiration durant le transport.

Tous les chemins y conduisent

Tous les goûts sont dans la nature, c'est admis. Les belles fourrures se trouvent chez Reid, cela aussi est admis.

La Maison renommée par son vaste assortiment de CADEAUX AU PETIT VERSAILLES. 930 est, rue Ste-Catherine. Cadeaux de Mariage.



EN ROUTE

Une large armée d'hommes travaillant au dehors ont appris à compter sur les Pilules du Dr Chase pour les Reins et le Foie.

PILULES du Dr CHASE pour les REINS et le FOIE

Est-il nécessaire de dire qu'en plus d'un cas, l'invité ne doit avoir ni yeux ni oreilles? Il y a des choses qu'il ne faut ni voir, ni entendre.

Pour assurer la santé des enfants

La division de l'hygiène maternelle et infantile du ministère de la Santé nationale et du Bien-Être social fait remarquer que les enfants ont besoin d'une surveillance médicale experte.

La richesse des communistes français

Les élections françaises si incertaines jusqu'au dernier moment ont apporté à tous les amis de l'ordre un véritable soulagement.

Les chevaux de Marly

Quelques jours avant la libération de Paris, les fameux chevaux de Marly, qui piaffaient à l'entrée des Champs-Élysées, furent descendus de leur socle.

FAITS ET GLANES

Le général, continua Mary, de plus en plus excitée, est non seulement notre ami intime, mais c'est aussi une personnalité illustre.

Le produit original de Niagara Falls

Le produit original de Niagara Falls, cuit par THE CANADIAN SHREDDED WHEAT COMPANY, LTD. NIAGARA FALLS, CANADA.

"FEUILLETON DU 'DEVOIR'" C'EST TOI QUE JE CHERCHAIS... Roman par CONCORDIA MERREL. Traduit par Th. et R. DE SAINT-SEGOND.

— Je ne suis au courant de rien; je viens ici pour réclamer des explications... Gerald, ajouta-t-elle en se tournant vers le jeune homme, c'est vraiment odieux.

c'est bon - si BON! du délicieux NABISCO SHREDDED WHEAT au déjeuner et de grosses fraises juteuses.



Mardi, 18 juin 1946

Diplômes en traduction

L'Institut de traduction de l'Université de Montréal décerne les diplômes et certificats à ses lauréats

Les membres du Bureau de direction de l'Institut de Traduction, à la réunion de clôture de l'année académique, ces jours derniers, ont présenté un rapport des initiatives de cet Institut pour l'année 1945-46.

Le secrétaire, M. Parker Wearing, au nom de tous les membres de l'Institut, a présenté des félicitations au président, M. Georges Panne-ton, pour le grade de Maître es Arts qui vient de lui conférer l'Université de Montréal pour la présentation d'une thèse sur la traduction intitulée: "La transposition principielle de la traduction".

La directrice des cours, Mlle Jeanne Grégoire, fait ensuite rapport du résultat des examens de fin d'année chez nos étudiants.

Ont obtenu leur certificat de deuxième année: Avec grande distinction: Mlle Jeanne Larocque, institutrice dans les écoles supérieures de la C.E.C.M. Avec distinction: Mlle Genevieve Hallett, Mar-celle Lacroix, Agnès Gagné, les succès: M. Jean-L. Lebeau, Mlle M. Anna Lévesque, M. Édouard-Guy Séguin, Mlle Suzanne Lascelle, M. Raoul Robichaud, Mlle Alice Mar-tin, Mlle Yvette Lebeau, Mlle Louise McLaren, M. Jacques Gouin, Mlle Eliane Locas.

Les 150 inscriptions pour cette année 1945-46, réparties dans les différentes classes du cours, font augurer que l'Institut aura bon nombre d'aspirants aux certificats et diplômes l'an prochain.

A cette même réunion, M. le Président, dans son rapport, souligne les succès antérieurs de nos lauréats dans leurs carrières respectives et dont trois occupent des postes de confiance dans les différentes légations à Washington, D.C.

L'assemblée propose un vote de félicitations à l'égard de Mlle Genevieve Hallett, Mlle Genevieve Lacroix, Mlle Agnès Gagné, et diplômés l'an prochain.

M. le Président ajoute que les diplômes de l'Institut de Traduction de Montréal sont reconnus en association depuis avril dernier, préparent un programme pour leurs séances mensuelles d'étude qui débuteront en octobre prochain.

Calixa Lavallée, Sainte-Théodose

Un nom historique de plus attaché à l'une des paroisses du beau comté de Verchères. En effet, par suite de démarches de M. P.-J.-A. Cardin, M.P., M. Ernest Bertrand, ministre des Postes, se rendant en cela à la demande unanime des citoyens de cette paroisse, a décidé que le nom de notre illustre concitoyen "Calixa Lavallée" sera donné au Bureau de Poste de Sainte-Théodose à partir du 24 juin de la présente année, 66e anniversaire de la première exécution de notre hymne national "O Canada".

Tous les correspondants sont priés, à partir du 24 juin, d'adresser toute correspondance destinée à Sainte-Théodose, à Calixa-Lavallée, Comté de Verchères, P.Q.

Tué à un passage à niveau

Un Montréalais a perdu la vie vers midi hier dans un accident survenu à un passage à niveau du Pacifique Canadien à De Gros-Bois, près de Ste-Agnathe des Monts. Il s'agit de M. Harry Bernstein, âgé et adresse inconnue.

Bernstein était seul dans sa voiture lorsqu'elle fut heurtée par le train de Mont-Laurier.

L'enquête du coroner se tient aujourd'hui à St-Jérôme.

Discours de la méthode suivi de Méditations métaphysiques par René DESCARTES

La première grande oeuvre philosophique écrite en français. Avant-propos de René Risthelueber. Volume de 212 pages. Au comptoir: \$1.00 Par la poste: \$1.05 SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

"SOIREE VIENNOISE"



Jean Dickenson, soprano coloratura du Metropolitan, qui sera l'une des deux solistes lors de la "Soirée viennoise" que la Société Classique présentera au stade Delorimier le mercredi, 13 juin. L'autre soliste sera Mario Bertini, ténor de l'Opéra de Chicago.

Nouvelles d'Ottawa

Le 1er janvier 1946, la Commission des prix et du commerce comptait 5,678 employés et ses déboursés en salaires, honoraires et autres frais d'administration en décembre 1945 se sont élevés à \$908,553, alors que le 1er janvier dernier le nombre de ses employés était de 5,106 et ses déboursés pour le mois de mai se totalisaient à \$842,636. Voilà le renseignement qui a été fourni hier à M. N.J.A. Lockhart, conservateur de Lincoln.

A la demande de M. C.W. Hodgson, progressiste-conservateur de Victoria (Ont.), il a été révélé hier aux Communes que M. D.B. Mansur, président de la Société centrale d'Hypothèques et du Logement, est âgé de 40 ans, qu'il est gradué de l'Université du Manitoba, qu'il était ci-devant employé au département des hypothèques de la "Sun Life Assurance Co. of Canada" et qu'il a une profonde connaissance de l'administration des hypothèques tant dans les centres ruraux qu'urbains dans toutes les sections du pays.

Durant la guerre, M. Mansur était l'adjoint du président de la Commission de contrôle du change étranger, ainsi que vice-président du Comité national des Finances de Comrie.

En réponse à une question, M. Brooke Claxton, ministre de la Santé et du Bien-être, a révélé aux Communes cet après-midi que, de Dr Chisholm a prononcé il y a quelques jours un discours qui n'y a eu de celui du 29 octobre 1945, lequel a été le premier à avoir un certain retentissement qui a été publié par l'avance et qui avait été préparé par la suite dans certains milieux à être donné devant un groupe de professionnels. M. Chisholm ne parlait pas alors comme sous-ministre du ministère de la Santé ou comme fonctionnaire du gouvernement mais comme médecin.

Cela a fourni à M. Jean-François Pouliot l'occasion de rompre brièvement le silence qu'il observe à la Chambre depuis plus d'un mois. Il a dit, en effet: "Si je comprends bien, le Dr Chisholm n'a eu un texte qu'une seule fois. Toutes les autres fois il a parlé à travers son chapeau".

M. Humphrey Mitchell, ministre du Travail, a informé la Chambre cet après-midi du fait que dimanche, le 16 juin, un vaisseau, ayant à son bord 1,106 Japonais, qui l'on reconduit du Canada au Japon, a quitté Vancouver à destination de ce dernier pays. Le 31 mai, il en était déjà parti 668, ce qui signifie que l'on a déjà repatrié 1,774 Japonais de moins au Canada.

On compte environ 750,000 cultivateurs au Canada. Combien de ces Canadiens paient l'impôt sur le revenu? M. G.-H. Castleden, C.C.F., de Yorkton, ayant manifesté la curiosité d'interroger le ministre du Revenu national là-dessus, on lui a fourni à la Chambre des Communes, cet après-midi, des chiffres assez intéressants. Une brève analyse de ces statistiques révèle les faits suivants: En 1944-1945, 15,714 fermiers ont payé l'impôt sur le revenu, dont 251 dans la province de Québec; 5,562 au Manitoba; 4,000 en Ontario; 44 au Nouveau-Brunswick.

L'année précédente, en 1943-1944, 7,571 cultivateurs seulement ont payé une contribution au fisc, dont 129 dans Québec; 2,450 en Saskatchewan; 1,234 en Ontario; 25 en Nouvelle-Ecosse.

En 1942-1943, les revenus de nos paysans, à les en croire du moins, avaient encore été moins élevés, 3,569 à peine avaient alors acquitté l'impôt, dont 72 dans le Québec; 1,544 en Saskatchewan; 784 en Ontario; 11 au Nouveau-Brunswick.

En 1941-1942, les cultivateurs canadiens qui ont eu à faire avec les agents du fisc ne furent que 1,488, dont 49 dans le Québec; 666 en Saskatchewan; 239 en Ontario; 0 en Nouvelle-Ecosse.

En 1940-1941, c'était été un peu mieux pour tout le pays. On comptait alors 1,869 contribuables cultivateurs. Il n'y en eut, cependant, que 18 dans le Québec; 575 en Alberta; 569 en Ontario; 4 dans l'Île-du-Prince-Édouard; 13 en Nouvelle-Ecosse.

Voici d'autres chiffres pour le Québec seulement: 1939-1940, 33; 1938-1939, 6; 1937-1938, 12; 1936-1937, 11; 1935-1936, 9.

Un mort, trois blessés

Un homme a été tué et trois autres ont été blessés, tôt samedi soir, lors d'une violente collision d'autos qui se produisit au viaduc de St-Bruno-de-Montarville (comté de Chambly). Une voiture conduite par M. James Pitcher, 4475 est, rue Sainte-Catherine, entra en collision avec une autre auto conduite par M. Paul Cadieux, de Saint-Basile-le-Grand. Les deux voitures furent complètement détruites.

M. Romuald Brick, 553, rue Saint-Clement, à Maisonneuve, a été tué. La mort a été constatée par Dr Maurice Richard, de l'hôpital Notre-Dame.

Les personnes blessées sont: MM. Harry Perowey, 3520, rue Sainte-Famille; William Shaw, 553, rue des Inspecteurs; et James Perowey, 2546, rue Cuvillier. Tous trois ont été conduits à l'hôpital Notre-Dame.

Les dépenses militaires

Ottawa, 18 (D.N.C.) — De 1939 à 1946, les dépenses de divers départements de l'administration fédérale pour fins militaires à l'étranger ont été les suivantes: armée, \$681,056,520; aviation, \$575,919,834; munitions et approvisionnements, \$285,114,133; marine, \$176,179,867; transports, \$85,260,822. Ces renseignements ont été fournis hier aux Communes à la demande de M. J. F. Pouliot, libéral indépendant de Témiscouata.

La récolte des pommes

Ottawa, 18 (D.N.C.) — A la demande du Dr W. G. Blair, progressiste-conservateur de Lanark, il a été révélé hier que durant les années 1939 à 1944 inclusivement, la récolte de pommes totale pour les quatre provinces canadiennes où la pomme est cultivée sur une grande échelle a donné en dollars les montants suivants: Ontario, \$11,550,000; Québec, \$6,439,000; Colombie canadienne, \$43,381,000; et la Nouvelle-Ecosse, \$19,756,000.

La publicité de la Commission des prix

Ottawa, 18 (D.N.C.) — Au cours de l'année financière 1945-1946, la Commission des prix et du commerce a dépensé les sommes suivantes pour divers genres de publicité: bulletins spéciaux, \$111,476; nouvelles pour consommateurs, \$46,508; livrets, \$29,235; magazines, \$29,992; journaux, \$621,567; radio, \$368,621; films, \$97,843; autres annonces, \$42,135; production, \$137,438. Ces renseignements ont été fournis hier aux Communes à la demande de M. G.-K. Fraser, progressiste-conservateur de Peterborough.

Les funérailles de Mme L. Falardeau

Hier matin, à 9 h., ont eu lieu en l'église de l'Immaculée-Conception, les funérailles de Mme veuve Léon Falardeau. La levée du corps a été faite par M. le curé Gariépy. Le service a été chanté par M. l'abbé A. Falardeau, curé, neveu de la défunte.

Le cortège était formé d'un grand nombre de parents et d'amis parmi lesquels on remarquait M. et Mme Lévis Bourassa, de Québec.

Les agents porteront la chemise grise

Aujourd'hui, pour la première fois, les agents de la police municipale porteront leurs nouvelles chemises d'été. La décision a été prise par M. Fernand Dufresne, directeur de la police.

Dorénavant les agents municipaux, du capitaine au constable, porteront la chemise d'un gris léger et les pantalons bleu marine; ils ne seront pas obligés non plus d'endosser la tunique toujours chaude durant l'été.

La fillette à l'âge ingrat

L'auteur des "Brigitte", dont on a pu admirer la grande compétence comme éducatrice, fait ici une analyse détaillée de cette période difficile que doit traverser la fillette à l'âge ingrat, et apporte à cette question si délicate la solution qu'il convient.

Un ouvrage indispensable aux parents et aux éducateurs. Brochure de 62 pages. Au comptoir: \$0.30 Par la poste \$0.35 SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

Disastre minier

A Glace Bay, N.-E., quatre mineurs sont morts lorsqu'un éboulement les a écrasés sous plusieurs tonnes de charbon. Les victimes sont Daniel O'Neil, 33 ans; Wallace Griffith, 51 ans; George Briggs, 33 ans; et Norman MacKenzie, 65 ans.

A LA SCENE, AU CONCERT ET A L'ECRAN

Horaires des spectacles

ST-DENIS: "Service de nuit" 12 h. 30, 6 h. 25, 9 h. 43. "Ce n'est pas moi" 1 h. 30, 4 h. 56, 8 h. 14. CINEMA DE PARIS: "La fille du Puisatier" 12 h. 20, 2 h. 50, 5 h. 50, 8 h. 50. LOEWS: "Adventure" 10 h. 40, 1 h. 20, 4 h. 6, 8 h. 40, 9 h. 20. PALACE: "The Seventh Veil" 10 h. 05, 12 h. 25, 2 h. 50, 5 h. 10, 7 h. 30, 9 h. 50. ORPHEUM: "La justice des hommes" 9 h. 50, 12 h. 10, 2 h. 30, 4 h. 50, 7 h. 10, 9 h. 30. PRINCESS: "Tarzan and the Leopard Woman" 10 h. 05, 12 h. 20, 3 h. 5, 5 h. 25, 7 h. 50, 10 h. 20. CAPITOL: "Sailor Takes a Wife" 10 h. 10, 12 h. 30, 2 h. 50, 5 h. 15, 7 h. 30, 9 h. 55. IMPERIAL: "A Walk in the Sun" 9 h. 50, 12 h. 10, 2 h. 30, 4 h. 50, 7 h. 10, 9 h. 30. "Blonde Alibi" 11 h. 05, 2 h. 15, 5 h. 25, 8 h. 35.

Gala de la Poésie au Chalet de la montagne

Le 11ème Gala de la Poésie canadienne et de la langue française se déroulera, le mercredi 3 juillet, au Chalet de la Montagne, sous le haut patronage de Leurs Excellences le Lieutenant-gouverneur, M. Eugène Fiset, et de l'ambassadeur de France au Canada, M. le comte Jean de Hauteclou.

Le maire de Montréal, M. Camilien Houde, et le secrétaire de la Province, M. Omer Côté, tous deux dignitaires du B.P.F., présideront conjointement cette soirée.

Des ensembles instrumentaux, des chœurs, des ensembles chorégraphiques, un programme choisi de poésie canadienne et plusieurs artistes et vedettes; tel est le programme de ce varié et brillant spectacle que des milliers de sociétaires et amis du B.P.F. viendront applaudir, le 3 juillet, au rond-point du mont Royal.

La gazette artistique

Cinéma SAINT-DENIS: "Service de nuit" avec Gaby Morlay. "Ce n'est pas moi" avec Victor Boucher. (Du 15 au 21 juin inclusivement). CINEMA DE PARIS: "La fille du puisatier" avec Raimu et Fernandel. (Du 15 au 21 juin inclusivement). LOEWS: "Adventure" avec Greer Garson et Clark Gable. (Du 14 au 20 juin inclusivement). PALACE: "The Seventh Veil" avec James Mason et Ann Todd. (Du 14 au 20 juin inclusivement). CAPITOL: "The Sailor Takes a Wife" avec Robert Walker et June Allyson. (Du 14 au 20 juin inclusivement). PRINCESS: "Tarzan and the Leopard Woman" avec John Weissmuller et Brenda Joyce. (Du 14 au 20 juin inclusivement). IMPERIAL: "Walk in the Sun" avec Dana Andrews et Richard Conte. (Du 14 au 20 juin inclusivement). ORPHEUM: "La Justice des hommes" avec Gary Grant et Jean Arthur. (Du 14 au 20 juin inclusivement).

Expositions ECOLE DU MEUBLE: Exposition des oeuvres des élèves. (Du 12 au 17 juin). ECOLE DES BEAUX-ARTS: Exposition des oeuvres des élèves. (Du 11 au 17 juin).

Musique STADE MOLSON: "Fiesta Mexicana", soirée musicale sous les étoiles (18 juin). STADE DE MONTREAL: La Société Classique présente le Festival Strauss (3 juillet).

CLARK GREER GABLE-GARSON ADVENTURE

James Ann MASON TODD The Seventh Veil

LA FILLE DU PUISATIER

James Ann MASON TODD The Seventh Veil

Robert Walker June Allyson The Sailor Takes A Wife

TARZAN AND THE LEOPARD WOMAN

AWALK IN THE SUN

Blonde Alibi

STADE MOLSON

AWALK IN THE SUN

Blonde Alibi

STADE MOLSON

AWALK IN THE SUN

Blonde Alibi

STADE MOLSON

AWALK IN THE SUN

Blonde Alibi

Programmes spéciaux

9 h. 30 p.m. Portia White, contralto, prendra part au concert Prom. 1001. Canada fera le relais mardi. Valter Poole, assistant de l'Orchestre symphonique de Détroit, dirigera pour la deuxième fois le titre d'invité l'Orchestre de Toronto. Portia White chantera l'Air de Pauleto de l'opéra Pique-Dame de Tchaikowsky. Pleurez, pleurez mes yeux, de l'opéra Le Cid de Massenet. L'orchestre jouera Orphée au enfer d'Orfenbach. Thème et Variations, de la troisième suite de Tchaikowsky, et La Oraison del Terero de Turina. Portia White est une artiste très applaudie au concert et a obtenu également des succès tant au Canada qu'aux Etats-Unis.

Sommaire des postes locaux

CBF-590 kilocycles 6.00 Yvan l'interpède 6.15 Radio-Journal 6.25 Sport 6.30 Et puis après 7.00 Un nom et son péché 7.15 Métropole 7.30 Ceux qui reviennent 8.00 Secrets du Dr Morhanges 8.30 Mine d'or 9.00 Concert Prom. 9.15 Radio-Journal 10.15 Les livres qu'on n'aurait pas dû écrire, causerie 10.30 Attila de music-hall 11.00 Jazz 11.10 Musique légère. 11.30 Orchestre. 12.00 Nouvelles et fin de l'émission. CBF-590 kilocycles 6.00 Intermede. 6.15 Radio-Journal. 6.25 Chronique sportive. 6.30 Sérenade. 6.40 Nouvelles de BBC. 7.00 Jack Allison et ses invités. 7.15 Trio de Toronto. 7.30 Pour l'auditeur. 8.00 Studio. 8.30 Musique trisane. 9.00 John et Judy. 9.30 Orchestre. 10.00 Radio-Journal. 10.15 Revue d'actualité. 10.30 Attila populaires. 11.00 Choeur Apollo. 11.30 Orch. à cordes de Winnipeg. 12.00 Nouvelles. 12.05 Fin des émissions.

Mercredi, 19 juin 1946

Programmes spéciaux CBF, 1 h. 30 p.m. Le Réveil rural. — Dr J. Gilbert dans une causerie sur la culture physique. Omer Dumas, professeur de gymnastique, fera la causerie. CBF, 10 h. 15 p.m. Grand Congrès, rubrique de Radio-Canada qui a succédé à celle de Radio-Carabins, reviendra sur les ondes mercredi avec le chœur des Coeurs en peine et Armand Cayer, baryton. Paul Leduc, réalisateur, et Laurent Jodoin, scripteur, disent que chanteurs et comédiens ont préparé ici un programme original, un programme fait de nouveautés.

CBF, 10 h. 15 p.m. Gérard Lévesque, avocat de Québec, terminera mercredi sa série d'études qui a donné à Radio-Canada sur le traitement et la réhabilitation des jeunes délinquants. Sa dernière causerie a pour titre: Les Institutions du système Borstal.

Sommaire des postes locaux

CBF-590 kilocycles 6.00 Ouverture. 6.50 L'opéra de 4 soirs. 8.00 Radio-Journal. 8.15 Évaluation. 8.30 Mélo-dies. 9.00 Pot-pourri musical. 9.30 Du soleil aux fenêtres. 9.45 Musique. 9.50 Nouvelles de BBC. 10.00 Intermede musical. 10.15 Courrier-confidance. 10.30 Vie de famille. 10.45 Intermede. 11.00 Grande Soeur. 11.15 Métraine d'aujourd'hui. 11.30 Joueur troubadour. 12.00 Jeunesse dotée. 12.15 Chaises et tables? 12.30 Coeur atout. 12.45 Rue principale. 12.50 Signal-horloge. 1.00 Radio-Journal. 1.15 Vers le soleil. 1.30 Le réveil rural. 2.00 Chansonnettes. 2.15 Intermede. 2.30 Lettre à la Canadienne. 2.45 Moutin de la chanson. 3.00 Music-hall. 3.30 Chac-d'oeuvre de la musique. 4.30 Jazz. 4.50 Les beaux distans. 5.30 Musique légère. 5.45 Chansonnettes. 6.00 Yvan l'interpède. 6.15 Radio-Journal. 6.25 Sport. 6.30 Et puis après. 6.45 Le philosophe de l'air. 6.50 Intermede. 7.00 Un homme et son péché. 7.15 Métropole. 7.30 Oscar Peterson, pianiste. 7.45 La fiancée du comte mandos. 8.01 Ceux qui ont aimé. 8.30 Le quatuor d'Ottawa. 9.00 Orchestre. 9.30 Grand Congrès. 10.00 Radio-Journal. 10.15 Le traitement et la réhabilitation des jeunes délinquants — causerie. 10.30 Classiques de la musique. 11.00 Jazz. 11.10 Musique de danse. 11.30 Orchestre. 12.00 Nouvelles et fin des émissions. CBF-590 kilocycles 7.00 Heure du réveil. 7.30 Nouvelles. 8.00 Heure du réveil. 8.30 Radio-Journal. 8.15 Prières. 8.30 Marchés en musique. 9.00 Nouvelles. 9.05 Honeymoon in New York. 9.30 Les classiques de la musique. 9.45 Musique en travaillant. 10.00 Musique militaire. 10.30 Eubeywin Hodova. 10.35 Piano. 10.45 Concert. 11.00 Orchestre. 11.30 George's Wife. 11.45 Lucy Linton. 12.17 Nouvelles de la BBC. 12.15 Road of life. 12.30 La ferme et ses produits. 12.50 Signal-horloge. 1.00 The happy gang. 1.30 A Miss and a Male. 1.45 La ferme et ses produits. 2.15 Big Sister. 2.30 Concert Pop. 3.00 Woman of America. 3.15 Ma Perkins. 3.30 Pepper Young's. 3.45 Right to happiness. 4.00 Revue de chansons. 4.15 Nouvelles pour la femme canadienne. 4.18 L'art d'être mère. 4.20 The dansant. 4.43 Orchestre à cordes. 5.00 Musique classique. 5.15 Intermede. 5.30 Over the rainbow. 5.45 Programme musical. 6.00 Programmus de la soirée. 6.15 Nouvelles. 6.25 Chronique sportive. 6.30 Sérenade. 6.45 Nouvelles de la BBC. 7.00 Jack Allison et ses invités. 7.15 Ensemble musical. 7.30 Oscar Peterson, pianiste. 7.45 Revue des événements de la semaine. 8.00 Programme musical. 8.30 Orch. à cordes d'Ottawa. 9.00 Orchestre. 9.30 Studio. 10.00 Radio-Journal. 10.15 Revue de l'actualité.

Tué par une automobile

Une enquête sera tenue dans le cas de la mort du petit Alfred Leblanc, 5 ans, tué par l'automobile d'un agent de la Gendarmerie royale alors qu'il jouait sur la grand-rue un peu en dehors de Moncton, N.-B.

M. Marcel Landry, 70 ans, a été tué par un train de fret qui entré dans les cours de Moncton.

# Energique protestation des évêques de Pologne

## Ils dénoncent les violences et revendiquent le droit pour le clergé d'accomplir son ministère — Eloge de la charité américaine

Czestochowa, Pologne, 18 juin (A.P.). — Les évêques catholiques de Pologne déplorent, aujourd'hui, une vague de turbulences qui, déclarent-ils, a déferlé sur le pays. Ils demandent que l'on mette un terme aux violences, aux atteintes portées à la liberté individuelle, et aux meurtres au sujet desquels n'est instituée aucune enquête judiciaire.

"Si cet état de choses ne se modifie pas, disent les évêques dans la déclaration la plus énergique qu'ils aient faite depuis la rupture, en septembre dernier, du concordat avec le Vatican, les influences les plus néfastes pèseront sur le sort de toute la nation".

La déclaration rendue publique dans le célèbre lieu de pèlerinage de "la Vierge noire" et mère de Dieu de Czestochowa, non loin de l'ancienne frontière de Silésie, contient non seulement une dénonciation des bandes illégales de terroristes, mais aussi une dénonciation des autorités gouvernementales (tel le ministère de la Sécurité publique. Ce dernier a déjà été tenu responsable, par le parti des paysans du vice-président Stanislaw Mikolajczyk, d'incarcérations et d'exécutions illégales; ce même parti a exprimé l'avertissement que le pays était menacé de la guerre civile.

La lettre pastorale des évêques dit entre autres: "Dans l'état actuel du pays, il faut porter une particulière attention à la turbulence ainsi qu'à l'insécurité dans laquelle se trouvent les citoyens. Bien que les hostilités de la guerre, cause de mort et de blessures corporelles aient cessé, les plus graves menaces planent encore aujourd'hui sur la vie des individus et de familles entières.

"D'énergiques plaintes publiques s'élèvent contre les atteintes à la liberté individuelle et de nombreux meur-

tres qui ne sont pas instruits devant les tribunaux. Ces illégalités immorales, que Dieu condamne, ne sont épargnées, dans des villages entiers, ni aux femmes ni aux enfants.

"Cette propagation de la turbulence est une atteinte à la dignité humaine, aux droits naturels de l'homme. C'est la dégradation de la dignité humaine qui exercera les plus néfastes influences sur le sort de la nation tout entière.

"Le clergé et tout le peuple regretten profondément ces tristes événements et imploront les autorités responsables afin qu'elles mettent un terme à un tel état de choses. Peu importent les motifs invoqués, l'on devrait se rappeler la parole de Dieu et cesser ces actes de violence afin qu'un plus grand malheur ne s'abatte sur notre patrie.

"La situation des personnes incarcérées est très sérieuse. Elles sont souvent maltraitées et privées de l'assistance du prêtre, car il n'est pas permis aux membres du clergé de visiter les prisonniers. Beaucoup quittent ce monde sans que les derniers sacrements puissent leur être dispensés. Les évêques sont cependant décidés à apporter à ces malheureux toute l'aide spirituelle possible.

Les évêques rendent hommage à l'aide magnifique et multiple apportée tant par le clergé américain que par les membres des associations polono-américaines, qui not, dans une certaine mesure, réussi à atténuer la misère et la faim au sein de la population polonaise. Les évêques déclarent que tous les catholiques polonais sont reconnaissants, du plus profond du cœur, pour cette assistance chrétienne.

Cette lettre pastorale sera lue, du haut de la chaire, dans toutes les églises catholiques de Pologne.

# LE PRESIDENT DE L'ARGENTINE



Le colonel Juan Peron, président de l'Argentine, s'entretient ici avec le président sortant de charge, Edelmirro Farrell, au cours de cérémonies qui se sont déroulées à Casa Rosada, à Buenos Aires. Peron porte ici l'uniforme de brigadier-général.

# La Campagne du Dix sous

## Principales souscriptions reçues

Voici une liste des principales souscriptions reçues à l'occasion de la campagne annuelle du Dix-sous: Canadien \$500; J.-P. Laberge 500; Millet, Roux & Cie 500; Mme Dr J.E. Samson 400; Larivière & Leblanc 326.91; Dupuis Frères Limitée 250; Banque Canadienne Nationale 200; Adéard Beauchemin 200; Beaudry Lemay 200; A. Sansoucy Limitée 200; Joseph Simard 200; Germain Végas 165; Engineering Products of Canada 150; Maison A.-L. Dupont Limitée 125; Contributions par l'entremise de Robert Dussault 112.66; Club Kiwanis St-Laurent (divers) 109.91; Contributions par l'entremise de Fernande Renaud 103.50.

\$100.00

Banque Royale du Canada; L.G. Beaubien & Cie, (employés); Hubert Biermans; Charles Coderre, c.r.; Compagnie de Biscuits, Stuart Bernard Couvrette; Orsali Limitée; Construction; Hudson & Orsali Limited; International Electric Co. Limited; Pauzé & Fils Enrg.; Gaston Phénix; Sénateur Donat Raymond; Lucien Roux, c.r.; J.-A. Simamour; Sun Life Assoc. Company; Roland Thérien.

Moins de \$100.00

Couvrette & Sauriol Limitée (employés) \$79.18; Contributions par l'entremise de Lucien Hébert 67.15; Bovril (Canada) Limitée 65; Contributions par l'entremise de Laurent Dumoulin 65; Contributions par l'entremise d'Oscar Poirier 64.56; L'Hôpital Notre-Dame (employés) 62; Contributions par l'entremise de René Bonvouloir 58.60; G. Gaudette 7; J.-M. Lemieux 56; F.-André Hunnewell 55; Contributions par l'entremise de R.L. Beauséjour 54.30; Contributions par l'entremise d'Adrien Bissonnette 52.55; Dominion Glass Co. Ltd (Employés) 52.50; Canadian Industries Limited 50; Corporation Municipale de Thurso 50; Crédit Interprovincial 50; David & Frères 50; R. DePuis 50; Ignace-J. Deslauriers 50; Contributions par l'entremise d'Alphonse Garon 50; Alban Janin 50; Lajoie, Robitaille & Cie 50; Dr J.-O. Lambert 50; Séverin Moisse 50; Municipalité de Joliette 50; Municipalité d'Outremont 50; J.-A. McDonald 50; Société Nationale de Fiducie 50; Arthur Terroux 50; Euclide 50; Thériet 50; J.-F. Thibault 50; Albert Tremblay 50; Contributions par l'entremise de Viateur Gauthier 47.88; Librairie Beauchemin Ltée (Employés) 47.74; A. Sansoucy Ltée (Employés) 42.50; Contributions par l'entremise de Léon Beaulieu 42.10; Hôtel Pennsylvania (Employés) 41.85; Contributions par l'entremise de Lucien Dupuis 41.50; Contribution par l'entremise de Napoléon Larue 40.82; Casgrain & Charbonneau (Employés) 36.80; Janin Trudeau & Cie (Employés) 36.00; Chambre de Commerce du District de Montréal (Employés) 35.20; Home Family Laundry Inc. 35; Arthur Lavoie 35; Tabah Cousins Limitée 35; Contributions par l'entremise d'Alfred Caisse 34.10; Mme Thomas Hughes 33; Contributions par l'entremise de G. Demers 32.90; Hôpital St-Luc (Employés) 32; General Ba-

# Journée avicole bien réussie

## Le ministre de l'Agriculture rappelle que le mouvement coopératif n'est dirigé contre personne

Une assistance de 150 personnes a suivi avec intérêt la journée des produits avicoles tenue à Québec, le 7 juin, et organisée par la Canadian Produce Association en collaboration avec les ministères provinciaux du Commerce et de l'Agriculture.

La séance du matin fut présidée par le sous-ministre du Commerce, M. Louis Coderre. Après que M. J.-L. Brown, secrétaire général de la C.P.A. eut prononcé l'allocution d'ouverture, M. Laurent Barris prit la parole. Le ministre de l'Agriculture profita de la présence de nombreux commerçants pour rappeler que le mouvement coopératif encouragé par les autorités, n'était dirigé contre personne, mais dans l'intérêt des producteurs. Le commerce vivra, dit-il, en autant qu'il aura des produits sains à manipuler et les coopératives sont les organismes désignés pour assurer l'uniformité dans la préparation et la classification du produit, chose que les producteurs isolés ne peuvent faire.

M. C.-E. Benoit a parlé de la situation avicole dans Québec, soulignant les progrès accomplis depuis 5 ans. Il fit ressortir la relation qui a toujours existé entre la production de nos basses-cours et le prix des oeufs et de la volaille. Il insista en terminant sur la nécessité pour les aviculteurs de baisser leur coût de production.

Traitant de la question des marchés, M. Noé Hénault rappela que le fédéral avait fait en ce domaine. Il souligna l'influence bien-faisante des postes de classement d'oeufs sur l'amélioration de la qualité et fit voir l'importance d'adapter notre production aux besoins nouveaux du marché.

Le professeur W.-A. Maw, du collège Macdonald, fit voir le rôle important du facteur génétique dans l'amélioration des troupeaux et M. P.-E. Bernier exposa le programme national d'amélioration suivi par les aviculteurs contrôleurs R.O.P.

Le midi, il y eut déjeuner-causerie présidée par M. Edgar Côté, président de l'Association. Le conférencier invita à sir Andrew Jones, chef de la mission britannique des vivres. Présenté par M. W.-A. Brown, il fut remercié par M. Barré. Le délégué de l'Angleterre souligna l'aide généreuse accordée par les aviculteurs canadiens dans le ravitaillement de la Grande-Bretagne et dit que son pays comptait encore sur nous pour améliorer sa situation alimentaire fort précaire en ce moment.

En remerciant le distingué visiteur, M. Barré exprima le vœu que l'Angleterre accorde la préférence aux produits canadiens lorsque la concurrence reviendra sur les marchés anglais.

Dans l'après-midi, les congressistes visitèrent deux plans d'abattage modernes, à Québec, et assistèrent à des démonstrations sur la classification, la congélation et l'emballage de la volaille.

Deux cadavres repêchés

On a repêché vers six heures, hier matin, dans les eaux de la rivière Outaouais, les corps de deux des trois victimes d'une tragédie de l'onde survenue samedi le 8 juin dernier. Il s'agit des cadavres de Gaston Madore, 18 ans, et d'Ernest Poulin, 13 ans, tous deux de Hawkesbury, Ont., qu'on retrouva à quelque trois milles de Grace-Point.

Le corps de la troisième victime, celui de Royal Poulin, 18 ans, aussi de Hawkesbury, n'a pas encore été repêché. Ces trois jeunes gens étaient en canot quand l'embarcation chavira.

Un verdict de mort accidentelle a été rendu dès hier par les coroners Kirby et Jules Lafleur.

# Religieuses de retour

Saint-Hyacinthe, 17. (D.N.C.) — La R.M. Saint-Jean-Berchmans, supérieure des RR. SS. de Saint-Joseph, de Saint-Hyacinthe, et sa compagne de voyage, la R.S. Saint-Jean-de-Matthia, sont de retour à leur couvent de la rue Raymond après un voyage de cinq mois qui les conduisit jusqu'au Basutoland, Afrique du Sud. Parties de Saint-Hyacinthe le 13 janvier dernier, elles se rendirent à New-York, où elles s'embarquèrent à bord du *Chinese Prince* de la ligne Furness, qui les conduisit à Durban, après une heureuse traversée de 33 jours. Elles poursuivirent ensuite leur voyage par chemin de fer, jusqu'à Underberg, Natal. Après quelques milles en automobile, une épaisse chevauchée de 14 heures, dans les montagnes Drakenberg, les conduisit finalement à la mission de Saint-Jacques de Haholatsane. Pendant six semaines, elles purent voir de près l'important travail que poursuivent là-bas quatre de leurs religieuses missionnaires, qui se donnent sans compter à l'éducation des jeunes Basutos, à la tenue d'un dispensaire et à la formation de religieuses indigènes. Ouvert depuis Noël 1940, à la demande de S.E. Mgr Fabien-Zoé Dacelle, évêque de Saint-Hyacinthe, le missionnaire indigène donne d'excellents résultats. La petite communauté de Saint-Joseph en Afrique compte déjà, en plus de cinq religieuses canadiennes, neuf professes indigènes, deux indiennes, deux novices, cinq postulantes et quelques aspirantes.

La R.M. Saint-Jean-Berchmans profita de son séjour au Basutoland pour ouvrir une mission à Saint-Martin dirigée par le R.P. Gauvin, o.m.i., ancien élève du Séminaire de Saint-Hyacinthe, originaire de Saint-Thomas d'Aquin.

Une autre mission a aussi été acceptée à Himeville, dans le Natal. Des religieuses de Saint-Joseph y seront envoyées prochainement, et de concert avec le R.P. Boissonnauld, elles y dirigeront la ferme Dieudonné, pour subvenir aux besoins des missions de la montagne. Pendant plus d'un mois, les voyageuses visitèrent maintes institutions du Natal, province du Cap, et du Basutoland, afin de s'enrichir de l'expérience là-bas de diverses communautés missionnaires.

Le retour s'effectuait par le *Marine Tiger*, de la ligne Robin, avec arrêt à Port d'Espagne, Trinidad, au large côte du Venezuela. La R.M. Saint-Jean-Berchmans est heureuse de transmettre aux parents, aux amis, aux bienfaiteurs de ses missionnaires de Saint-Jacques, le message de profonde gratitude de celles-ci.

# Dominion Stores gagne davantage

Les profits nets de Dominion Stores Limités pour l'exercice terminé le 17 mars 1946 se sont élevés à \$450,803, soit l'équivalent de \$1.55 par action, à comparer avec \$361,118 ou \$1.29 par action pour l'exercice précédent.

Les profits bruts ont enregistré une augmentation de \$310,332 au montant de \$1,595,547; les ventes ont atteint le total de \$34,829,345, ce qui constitue un record sans précédent.

La provision pour les impôts fédéraux a été de \$1,031,000, au lieu de \$785,000 l'exercice précédent. La partie remboursable est de \$146,000, soit l'équivalent de 50 cents par action de capital.

La compagnie a versé des dividendes d'un total de 70 cents par action, soit une somme de \$198,009. Le compte de surplus, après déduction des dividendes, accuse un solde créditeur de \$1,033,872.

Le fonds de roulement a diminué de quelque \$387,000 au chiffre de \$2,449,526; la baisse; le rapport entre l'avoir disponible et le passif exigible s'établit à 2.10 pour 1, au lieu de 2.05 l'exercice précédent. L'explication par des dépenses d'ordre capital d'un montant encore plus élevé pour l'achat de terrains, d'un établissement et de garnitures de magasin.

La valeur de liquidation des actions, en fin d'exercice, était de \$14.82 par action, dont une proportion de \$8.44 est fournie par le fonds de roulement.

Toronto, 18 (P.C.) — Au cours de l'exercice terminé le 31 mars 1946, National Grocers Company Limited a fait un profit net de \$676,280 se traduisant, après déduction des dividendes privilégiés, par \$1.53 l'action ordinaire, comparativement à \$533,075 ou \$1.08 l'action l'année précédente.

L'actif disponible de \$6,643,652 comprend une encaisse de \$550,799 et \$1,133,200 d'obligations du gouvernement, tandis que le passif exigible de \$2,392,315 inclut \$1,740,082 de comptes et effets à payer. Le fonds de roulement s'établit à \$4,251,337, au lieu de \$4,294,075 au 31 mars 1945.

Profits accrus de National Grocers

Toronto, 18 (P.C.) — Au cours de l'exercice terminé le 31 mars 1946, National Grocers Company Limited a fait un profit net de \$676,280 se traduisant, après déduction des dividendes privilégiés, par \$1.53 l'action ordinaire, comparativement à \$533,075 ou \$1.08 l'action l'année précédente.

L'actif disponible de \$6,643,652 comprend une encaisse de \$550,799 et \$1,133,200 d'obligations du gouvernement, tandis que le passif exigible de \$2,392,315 inclut \$1,740,082 de comptes et effets à payer. Le fonds de roulement s'établit à \$4,251,337, au lieu de \$4,294,075 au 31 mars 1945.

# LA CAMPAGNE NATIONALE DE VETEMENTS



Les hommes, les femmes et les enfants des pays ravagés par la guerre ont un pressant besoin de tout vêtement usagé dont les hommes, les femmes et les enfants du Canada peuvent disposer. On voit sur cette photographie des orphelins italiens faisant la queue pour recevoir des vêtements distribués par l'UNRRA et recueillis au Canada l'automne dernier. Des milliers de familles encore dans le dénuement ont besoin de tous les vêtements utilisables dont peuvent se départir les Canadiens pendant la campagne nationale de vêtements. On annoncera plus tard l'endroit où les colis doivent être déposés.

# M. Albert Desrosiers réélu Grand Chevalier

Saint-Hyacinthe, 17. (D.N.C.) — M. Albert Desrosiers a été réélu grand-chevalier du Conseil 960 des Chevaliers de Colomb, de Saint-Hyacinthe, au cours de l'assemblée annuelle et générale des membres, mardi. Les autres membres du conseil élu sont: président, M. René Saint-Pierre, député grand chevalier; Lucien Gladu, chancelier; D.-N. Dupont, trésorier; Clément Simard, cérémoniaire; Jean Nichols, secrétaire-archiviste; Gaëtan Sylvestre, avocat du conseil; P.-E. Servalis, 1er syndic; R. Breton, 2e syndic; F. Gordeau, 3e syndic; M. Déglise, garde intérieur; L. Brodeur, garde extérieur.

# Le tirage des Frères Trinitaires

Voici les noms des gagnants du tirage organisé au profit des Pères Trinitaires, de 1415, ave des Pins: 1er prix: frigidairer, Mlle Jeanne Lanier, 5653, rue Esplanade, Montréal. 2e prix: phonographe, Monsieur Jean-Paul Lussier, 830, Rockland, Outremont. 3e prix: bicyclette, Mme Ferdinand Thibault, 164, 8e Rue, Limoilou, Qué. 4e prix: radio-kodak, M. Robert Charbonneau, 1851, boul. St-Joseph, Montréal. 5e prix: malaxeur-cuisine, Mme J.-A. Roby, 4827, Notre-Dame, St-Henri, Montréal. L'organisation a été couronnée d'un franc succès. Les Pères Trinitaires remercient sincèrement tous ceux qui d'une façon ou d'une autre ont contribué à la réussite de ce tirage.

# Octroi provincial de \$2,000

Saint-Hyacinthe, 17. (D.N.C.) — A la suite de démarches de M. Ernest-J. Chartier, député de Saint-Hyacinthe à l'Assemblée législative, M. Roméo Lorrain, ministre des Travaux publics, vient d'accorder un octroi de \$2,000, à la corporation du village de Saint-Denis-sur-Richelieu, pour l'aider à améliorer son service de protection contre l'incendie. Cet octroi est accordé à la condition que la corporation dite consacre elle-même \$2,000, aux mêmes fins, et qu'elle se conforme en tous points aux exigences du Commissaire des Incendies. Les améliorations projetées devront être terminées avant le 1er février 1947.

# Achat du "Manitoba Railways"

Ottawa, 17 (D.N.C.) — Le ministre des transports, M. Lionel Chevrier, a fait adopter en première lecture hier aux Communes un bill ayant pour objet d'autoriser les Chemins de fer nationaux du Canada à acheter le Manitoba Railways, dont la location coûte actuellement \$300,000 par année. Le bail signé en 1901 avec le Manitoba Railway donne une option d'achat pour \$7 millions et c'est de cette option que les Chemins de fer nationaux désirent se prévaloir. Le Manitoba Railway a 353 milles de voies ferrées.

# Cartes professionnelles

**ASSURANCE**  
**HORACE LAUREQUE**  
COURTIER EN ASSURANCE  
Nous invitons les communautés religieuses à se prévaloir de nos services particuliers  
441 St-François-Xavier Montréal  
Tél. MARquette 2232-2234

**AVOCAT**  
Anatole Vanier, C.R. Guy Vanier, C.R.  
**VANIER & VANIER**  
AVOCATS  
87 ouest, rue Saint-Jacques  
Tél. HARbour 2841

**COMPTABLES**  
**Chartré, Samson, Beauvais, Gauthier & Cie**  
Comptables agréés - Chartered Accountants  
Maurice Chartré, C.A. Maurice Samson, C.A.  
A.-E. Beauvais, C.A. Gérard Gauthier, C.A.  
Léon Côté, C.A. Gérard Marsau, C.A.  
Lucien P. Bélier, C.A. Lionel Roussin, C.A.  
Jacques Anquet, C.A. Dollard Riout, C.A.  
Albert Garneau, C.A. Raymond Fortin, C.A.  
Jean Larroche, C.A. Guy Bernard, C.A.  
Percy Auer, C.A. H. Bourzoin, C.A.  
Rocier Roy, C.A.  
Montréal Québec Rouyn

MARquette 2721  
**Morency, Labelle & Cie**  
COMPTABLES LICENCIÉS  
Cl-Avancé Dépt Impôt sur le Revenu  
Marcel-M. Morency, C.G.A., C.P.A.  
Gérard Labelle, C.A.  
Roger Gagnon, L.L.C.  
57 ouest, St-Jacques - Montréal

**P.-A. GAGNON & CIE**  
P.-A. Gagnon C.A. René Gagnon, C.A.  
Comptables agréés  
Chartered Accountants  
IMMEUBLE DES TRAMWAYS  
159 OUEST, RUE CRAIG  
Tél. HARbour 5890

**Le Manuel de l'Inventeur**  
et formule de preuve d'invention  
10¢  
ÉCRIVEZ À  
**ALBERT FOURNIER**  
PROFESSEUR DE BREVETS D'INVENTION  
934 ST-CATHERINE - MONTREAL

**BREVETS D'INVENTION**  
MARQUES DE COMMERCE  
DESSINS DE FABRIQUE  
en tous pays  
**MARION & MARION**  
Raymond-A. Robit J.-Alfred Bastien  
Tél. ouest, rue St-Catherine  
MONTREAL

**COMPTABLES**  
**CARON & CARON**  
Comptables Agréés - Chartered Accountants  
Edmond Caron, R.A., L.S.C., C.A.  
Henri Caron, B.A., L.L.B., L.S.C., C.A.  
Barthélemi Masse, L.S.C., C.A.  
59, rue St-Jacques  
HARbour 323 MONTREAL  
429, rue Laviolette, TROIS-RIVIERES

**MEDECIN**  
Electricité médicale Rayons X  
**Dr Maxime Brisebois**  
L.M.C. F.R.C.S.C.  
De la Faculté de Médecine de Paris.  
Maladies vénériales, endocrinologiques,  
urinaires, digestives, circulatoires.  
FRontenaix 5252 816 Sherbrooke est

**OPTOMETRISTES-OPTICIENS**  
**J.-A. MESSIER, O.D.**  
OPTOMETRISTE  
Spécialité: Examen de la vue -  
Ajustement de verres de contact  
PHANEU & MESSIER  
1767 Saint-Denis - Montréal

**de Varennes & Vézina**  
Comptables agréés  
10 ouest, St-Jacques, Montréal  
J. de Varennes, C.A.  
A. Vézina, L.L.L., C.A.  
Tél. MA. 8387

Retenez le "Devoir" d'avance  
chez votre dépositaire — c'est le  
SEUL MOYEN de ne jamais le manquer  
— 3 sous le numéro.  
Téléphones au service du tirage:  
BElair 3381; il vous donnera l'adresse  
d'un dépositaire de votre voisinage.

**ASSURANCES**  
**Compagnie d'Assurance sur la Vie**  
**la Saubergarde**  
MONTREAL  
NARCISSE DUCHARME, Président

**Cartes d'affaires**

**DACTYLOGRAPHES**  
Réparations, location,  
ventes de dactylographes  
Machines à chèques, etc.  
Assortiment complet de  
papier carbone et rubans  
Accessoires de bureau  
**Canada Dactylographe Enrg.**  
44 ouest, rue St-Jacques, Montréal  
Tél. HARbour 9898 R.-T. Armand

**AUTOMOBILES**  
Remise au point  
ignition - Carbu-  
rateur - Electricité  
- Batterie  
- Moteur électrique  
Lachine  
Auto Electric  
1125, rue N.-Damo, Lachine - Zone 8-199

**DACTYLOGRAPHES**  
Royal - Remington - Underwood -  
C. Smith, Corona  
Silencieux, régulier  
et portatif Protéc-  
teurs de chèques,  
duplicateurs, calcu-  
lateurs et machines  
à additionner. Ven-  
te et service. échan-  
ge, location, achat.  
**N. MARTINEAU & FILS**  
1019 rue BLEURY RE. 2318  
(centre Vitré et Laguchetière) SE. 2319

**REMBOURREURS-MATELASSIERS**  
**REMBOURREURS-MATELASSIERS**  
**BOYER LIMITEE**  
Spécialités: meubles et matelas sur  
commande ainsi que réparations.  
Estimés gratuits sur demande  
3888 Henri-Julien FL. 1113

**LAITERIE**  
Ch. 6988-2399 HOLT ROSEMONT  
LAITERIE  
**Rosemont**  
Laiterie canadienne-française  
A. PATENAUE, propriétaire

**REPARATIONS ELECTRIQUES**  
Réparations électriques  
sur automobiles  
Service, vente et ré-  
parations de mo-  
teurs, démarreurs,  
transformateurs,  
radio  
4356 PArifontaine  
AP. 2141  
**Geo. DAIGNEAULT, Ltée**

**ENCADREURS**  
**WISINTAINER & FILS**  
908 BOULEVARD ST-LAURENT  
LES ENCADREURS  
MANUFACTURIERS  
Noëlmeur - Cadres - Mirrors  
Réparations de cadres et miroirs  
Lanc. 2264

**HOTEL PLAZA**  
Cuisine recherchée  
Vin et Bière  
Alex. JULIEN  
propriétaire  
446 Place Jacques-Cartier  
MA. 9331

La Saint-Jean

Hommage au Chanoine Groulx

La Société Saint-Jean-Baptiste, à l'occasion de la fête de la Saint-Jean, rendra hommage, au cours d'un grand banquet national, au chanoine Lionel Groulx qui célèbre cette année son trentième anniversaire d'enseignement de l'histoire du Canada à l'Université — La feuille d'érable

Les manifestations grandioses qui marqueront notre fête nationale, cette année, se termineront par un grand banquet en hommage au chanoine Groulx, à l'occasion de ses trente ans d'enseignement de l'histoire du Canada à l'Université.

Ce grand banquet qui sera sous la présidence d'honneur du maire de Montréal, M. Camille Houde, et sous la présidence active du président général de la Société Saint-Jean-Baptiste, réunira quelque huit cents convives. Les premiers ministres Mackenzie King et Maurice Duplessis porteront la santé du Canada et du Québec.

Le héros de cette fête, le chanoine Groulx, prononcera une allocution. Il sera présenté par M. Edras Minville, directeur de l'École des Hautes Etudes commerciales. Ces agapes se tiendront dans la grande salle de l'hôtel Windsor et tout au long de cette manifestation d'un caractère entièrement national l'orchestre fera entendre des airs de folklore.

Ce banquet rappellera aussi la première célébration de notre fête nationale, en 1834, qui se borna à un banquet donné en plein air, dans un jardin mis à la disposition de la Société Saint-Jean-Baptiste par M. McDonald, avocat; ce jardin était situé rue St-Antoine. Les convives, qui étaient au nombre de 60, avaient choisi, pour présider à ces agapes fraternelles, M. Viger, alors maire de Montréal.

On but avec enthousiasme à la santé de nos patriotes et c'est à cette occasion que le regretté sir Georges Etienne Cartier chanta pour la première fois sa chanson, si pleine de sentiments patriotiques, O Canada, mon pays, mes amours.

La feuille d'érable

Le samedi 22 juin, les équipes organisées par les sections de la Société distribueront par toutes les rues et les maisons d'affaires la feuille d'érable, signe de ralliement, emblème du Canada, notre seule patrie.

Cette petite feuille d'érable, que tout Canadien français doit se faire un honneur de porter le jour de la Saint-Jean-Baptiste, nous rappelle un fait de grande portée relaté dans un quotidien montréalais en date du 26 juin 1904. La dépêche qui venait d'Ottawa nous démontre bien de quelle trempe étaient nos députés canadiens-français du temps. Elle était ainsi rédigée:

Ottawa, 26. — Tous les députés portaient vendredi la feuille d'érable à la boutonnière en honneur de la Saint-Jean-Baptiste. Le drapeau était arboré sur la haute tour du Parlement. M. Honoré Gervais, député de St-Jacques, avait eu la gracieuseté de faire présenter à chacun un oeil rouge ou blanc avec une feuille d'érable. C'était une heureuse idée de M. Gervais.

La récupération des vêtements a débuté

Ouverture officielle hier de cette campagne nationale pour venir en aide aux populations démunies d'Europe et d'Asie

La campagne nationale pour recueillir des vêtements pour les millions d'hommes, de femmes et d'enfants d'Europe et d'Asie que leur dénuement expose à la maladie et la mort l'hiver prochain, s'est ouverte par tout le Canada hier. L'objectif à atteindre est que chaque citoyen canadien fournisse en moyenne de quoi vêtir une personne.

Les auxiliaires de cette campagne, dans 2,000 centres du pays, sont à l'œuvre et ils espèrent obtenir une masse de vêtements égale à celle envoyée outre-mer en octobre dernier, soit 12,228,000 livres. Le premier ministre, W.-L. Mackenzie King, en un message spécial à l'occasion de l'ouverture de cette campagne, a déclaré: "Les habits usés, les vêtements inutilisés, les souliers mis de côté et les couvertures de lit de nos maisons canadiennes contribueront de la sorte au rétablissement d'un monde pacifique. A d'innombrables gens nous donnerons non seulement la chaleur et la santé, mais en même temps un courage neuf et une nouvelle espérance."

Sept entrepôts d'emballage ont été établis dans le pays pour recevoir les dons, et les comités locaux ont départagé leurs districts et prévenu chaque citoyen de l'ouverture

Tenu criminellement responsable

Un jury du comté, sous la présidence de M. Richard Duckett, a condamné le district de Montréal, à tenu hier William-James Pitcher, 475 est, rue Ste-Catherine, criminellement responsables de la mort de M. Ronald Brick, 553 rue Saint-Clement.

D'après les témoignages entendus, M. Pitcher aurait tenté de dépasser une autre voiture sur un virage, ce que la loi défend, et de plus, à une vitesse excessive.

L'accident est survenu sur la route de Saint-Hyacinthe, sur un virage de la Pacific Canadian, près de Saint-Bruno. L'auto de M. Pitcher est entrée en collision avec un camion conduit par M. Paul Cadieux, de Saint-Basile-le-Grand.

Le danger des mouches — Rappeler aux Canadiens que les mouches sont porteuses de germes, le ministère de la Santé nationale et du bien-être social, à Ottawa, a publié un avertissement de saison sur la lutte contre ce fléau. On conseille de prendre des précautions particulières et de pour examiner les moustiquaires destinées à empêcher l'entrée des mouches dans les édifices, surtout là où se trouvent de jeunes enfants. On suggère aux parents de consacrer une partie de leur allocation familiale à l'achat d'écrans et de moustiquaires adéquats.

La lutte contre la tuberculose

Une question qui a retenu beaucoup d'attention au congrès des médecins à Québec, la semaine dernière

Québec, 18 (D. N. C.) — Une des questions qui ont le plus retenu l'attention des médecins qui ont participé à la semaine dernière, aux travaux du 18ème congrès de l'Association des médecins de langue française de l'Amérique du Nord qui tenait ses assises dans la vieille capitale, a été sans contredit la lutte contre la tuberculose par l'administration du fameux vaccin B.C.G. Le congrès d'ailleurs était surtout consacré à la médecine préventive et outre les communications présentées à la faculté par les docteurs Albert Guilbeault et Armand Frappier, de Montréal, la BCG a été présentée au grand public par l'institut de microbiologie et d'hygiène de l'Université de Montréal qui lui avait consacré toute une section de son exhibit, où on y a distribué aux milliers de visiteurs qui s'y sont arrêtés le carnet de vaccination BCG, ainsi qu'un opuscule récemment publié traitant du vaccin et du magnifique travail accompli depuis dix ans par la clinique BCG, de Montréal, Inc.

Le Dr A. Guilbeault

En séance spéciale de la section de pédiatrie, devant une assistance considérable de médecins, le Dr Albert Guilbeault, directeur de la clinique BCG et médecin de l'hôpital Notre-Dame, a exposé, samedi matin, les résultats obtenus après dix années de travail scientifique et clinique. Il a tout d'abord rappelé à son auditoire que la BCG (bactérie Calmette Guérin) est absolument inoffensive. Ce caractère n'est d'ailleurs plus discuté dans les milieux scientifiques. Puisqu'il est admis qu'il n'y a aucun danger à l'administrer, le conférencier établit ensuite la preuve que le vaccin BCG est efficace et protège réellement contre la tuberculose. Il décrit dans tous les détails, l'organisation qu'il a édifiée petit à petit en ces dix dernières années à la clinique BCG de Montréal. Cette organisation, de dire le Dr Guilbeault, est le fruit d'un travail d'équipe auquel ont participé les dirigeants de la société, le bureau d'administration, les médecins, etc., sous la direction de Mme Jean Raymond, présidente du bureau d'administration de la clinique.

Le Dr Guilbeault rappelle ensuite que son étude porte sur les 754 nouveaux qui ont été hospitalisés à sa clinique depuis le mois d'août 1935 jusqu'au mois de mai 1946. Le nombre d'enfants vaccinés à la clinique et vivant actuellement en contact avec un ou plusieurs tuberculeux est de 373. Ces enfants sont exposés à des contaminations variant d'intensité et de durée, dans des conditions hygiéniques souvent déplorables. Aucun de ces enfants n'est mort ou ne souffre de tuberculose sous quelque forme que ce soit. Une surveillance étroite est exercée sur tous les vaccins au moyen d'examen clinique répétés et de radiographies en série. L'excellence des résultats, de souligner le Dr Guilbeault, est attribuable à l'administration parfaite du vaccin et à l'isolement complet de l'enfant né en milieu tuberculeux pour la période préallergique de 3 à 6 mois. La revaccination périodique aux âges d'un an, trois ans, sept ans et quinze ans est un troisième facteur d'égale importance.

La revaccination

Le Dr Guilbeault passe ensuite à la deuxième partie de sa communication qui traite de la revaccination des enfants qui ont reçu le BCG sans isolement, en milieu supposé sain. Ce travail est en collaboration avec l'institut de microbiologie et d'hygiène de l'Université de Montréal dont le Dr Armand Frappier est le directeur.

Ces revaccinations constituent une tentative de la transposition dans le grand public des méthodes employées à la clinique BCG quand il s'agit de revacciner au BCG des enfants qui ont reçu ce vaccin à la naissance à domicile ou dans les maternités. 1833 familles ont été ainsi visitées du mois de juillet 1945 au mois de mai 1946. Quoique la visite de l'infirmière n'avait pas pour but immédiat le dépistage de la tuberculose, 9,7% des familles ainsi visitées, soit 176, sont contaminées de tuberculose. 1500 enfants ont été revaccinés ainsi au BCG.

Comme conclusions, le Dr Guilbeault dit que les enfants nouveaux-nés peuvent recevoir, sans aucun danger, le vaccin BCG; l'isolement est de rigueur quand il y a tuberculose au foyer; les revaccinations doivent être faites aux âges prescrits pour tous les enfants qui ont reçu le BCG à la naissance; tout programme de lutte antituberculeuse doit avoir à sa base la protection de l'enfance contre la tuberculose par le vaccin BCG; enfin, de nombreuses filiales de la clinique BCG devraient exister dans la province de Québec.

Le Dr Armand Frappier a ajouté quelques mots à l'exposé de son collègue.

Première messe du R. P. Jean Girouard, O.M.I.

Dimanche, à 11 heures, le R.P. Jean Girouard, O.M.I., ordonné prêtre samedi dernier, chantait sa première messe en l'église St-Viateur d'Outremont. Le P. Girouard avait été élevé au sacerdoce en la basilique-cathédrale d'Ottawa, par Son Excellence Mgr Alexandre Vachon, archevêque d'Ottawa.

Le nouveau prêtre était assisté à l'autel par le R.P. René LeBel, O.M.I., supérieur du Juniorat de M.I. de Chambly-Bassin, comme prêtre assistant; par le R.P. E.-M. Gagné, O.P., du monastère des RR. PP. Dominicains de Notre-Dame de Grèce, comme diacre, et du R.P. Paul Chénard, professeur du Juniorat de Chambly-Bassin, comme sous-diacre.

Le R.P. Jean Girouard avait fait ses études classiques au Juniorat de Chambly-Bassin. Il était entré

dans la congrégation des Oblats en août 1940 et prononçait ses vœux perpétuels dans la même congrégation le 8 septembre 1944.

Le R.P. Marc Labonté, O.P., curé de la paroisse St-Dominique de Québec, a prononcé le sermon de circonstance. Il a fait le parallèle entre le mystère de la Ste-Trinité et celui du Sacerdoce. On remarquait dans les premiers bancs de la nef, le père et la mère du nouveau prêtre, M. et Mme Wilfrid Girouard, sa sœur, Mlle Thérèse Girouard, ses frères accompagnés de leurs épouses, et nombre d'autres membres de la famille ainsi que plusieurs amis.

Chauffard qui fait des siennes

M. Maurice Gendron, 33 ans, domicilié à 7125 rue Des Ecoles, a été victime d'un accident survenu à Dorval samedi soir. La victime est actuellement dans un état grave

à l'hôpital Royal Victoria. M. Gendron avait stationné sa voiture en face du no 143 rue St-Joseph, à Dorval, vers 11 heures, samedi soir, à la suite d'une panne de moteur. Comme il était à réparer le trouble, une autre automobile noire, ne portant pas de phares, a soudain surgi de l'obscurité et a frappé M. Gendron.

D'après le rapport de la police, plusieurs automobilistes dont les voitures étaient stationnées le long de la route, entre Dorval et Sainte-Anne-de-Bellevue, ont rapporté à la police qu'entre onze heures et minuit une automobile noire avait heurté leurs voitures et était disparue sans s'arrêter.

Finalement, au cours de la nuit de samedi à dimanche, des agents de police de Ste-Anne de Bellevue arrêtaient un automobiliste sous l'accusation de conduite dangereuse. Comme l'individu était dans un état d'ébriété très avancé, il a été confié aux autorités de la police provinciale et écroué plus tard aux cellules à Montréal.

Chute fatale

M. Viateur Boissy, 36 ans, 2373 rue Frontenac, est mort, samedi, chez lui, probablement à la suite d'un accident qui se produisit la veille, alors qu'il fit une chute. Lorsque le médecin est arrivé, l'homme était déjà mort. Le cadavre a été transporté à la morgue pour fins d'enquête.

Chute dans un trou

Une jeune cycliste, Mlle Marie-Thérèse Lemoine, 18 ans, 1850 rue Champlain, a été victime d'un étrange accident dimanche après-midi. Elle venait de reculer sa bicyclette sur le bord de la route pour laisser passer une automobile quand elle est tombée dans un trou de neuf pieds de profondeur, creusé pour un tuyau d'égout. On a fait observer qu'aucune affiche indiquant le danger avait été installée près du trou. La victime souffre de contusions internes.

Cette annonce aurait dû paraître hier

LA COLLECTE NATIONALE DE VÊTEMENTS COMMENCE AUJOURD'HUI POUR SECOURS OUTRE-MER

Vêtements usés, couvertures et chaussures rejetées, retrouvent leur utilité

ON PEUT LES VÊTIR... SANS S'APPAUVRIR

EN Europe et en Asie, il y a des gens qui portent toujours les mêmes vêtements, les seuls qu'ils aient. Malgré tout, ils trouvent moyen de s'entraider quelque peu... mais vous pouvez faire tellement plus. Les gens du peuple, ceux qui ont porté le poids de la guerre, comptent sur vous pour quelque temps encore. Il y a des hôpitaux où les malades gisent sur la paille. Notre vie tient à certains comforts nécessaires et ces gens verront dans chaque vêtement, chaque paire de chaussures, chaque drap et chaque couverture, une lueur d'espoir. Videz vos garde-robes maintenant et donnez tout ce que vous ne portez plus.



ON A BESOIN DE...

- paletots imperméables complets gilets pantalons souliers robes jupes gants casquettes chandails robes de chambre sous-vêtements pyjamas literie

Il y a demande particulière pour habits de travail, sous-vêtements, souliers et lainages. Lavez les cotonnades. Pas de repassage et ne vous précipitez pas des boutons, le Fonds Canadien de Secours aux Alliés verra à ces détails.

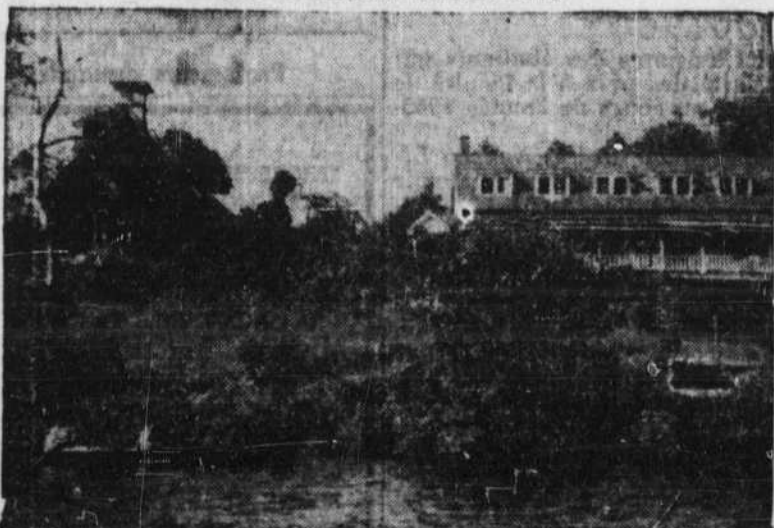
COMMENT PROCÉDER...

Videz vos garde-robes et vos valises. Faites un paquet bien ficelé de vos vêtements usés, literie, et chaussures et souliers que vous attacherez par paires. Portez le tout au Dépôt de la Collecte ou au Bureau de Poste le plus rapproché. Vous pouvez inclure un mot personnel avec votre contribution.

LA COLLECTE NATIONALE DE VÊTEMENTS POUR SECOURS OUTRE-MER

Du 17 au 29 JUIN Sous les auspices du FONDS CANADIEN DE SECOURS AUX ALLIÉS

LES VILLAGES ETUDIANTS



Marney, le village national des étudiants. Il est situé à quatre milles de la municipalité de Mont-Tremblant. On voit ici une partie des bâtiments, la chapelle, la bibliothèque. Pour la troisième année, la jeunesse étudiante catholique organise des Villages Étudiants. Le Fort Lennox, sur l'île-aux-Bois sert de village national pour les étudiants.

Roman de la montagne

Premier de cordée

par R. FRISON-ROCHE

La vie aventureuse des guides, les coutumes pittoresques des montagnards, les paysages féériques des Alpes sont admirablement décrits dans ce livre qui est d'un intérêt palpitant.

PREMIER DE CORDEE fait appel à tout ce qu'il y a de noble dans l'homme, et est à la fois un poème moral et un récit passionnant. Volume de 380 pages.

Au comptoir: \$1.50 Par la poste: \$1.80 SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

Ton irrégulier des cours américains et canadiens

BOURSE DE MONTREAL

Table of Montreal stock market data including various stocks like 1425 Abitibi, 150 Acad.-Atl., 15 Alum., etc.

Reflets de la Bourse

Le ton paraissait moins soutenu ce matin à Wall Street, les chemins de fer étaient moins achalandés...

Choses et autres

Bouzan Gold Mines a avisé le Curb de Montréal que, le 1er juin, Mas Holdings a pu effectuer son versement...

LE CURB DE MONTREAL

Table of Curb Montreal stock market data including 10 Acme Glove, 30 Balmont, 370 B.A. Oil, etc.

Revenus en argent de la vente des produits de la ferme

Le revenu en argent touché par les cultivateurs canadiens pour la vente des produits de leur ferme en 1945 s'est élevé à \$1,865,8 millions...

Prévisions des couvoirs

La saison d'incubation tirée à sa fin, 25 p.c. des rapports reçus cette semaine étaient les derniers rapports...

BOURSE DE TORONTO

Table of Toronto stock market data including Abitibi, A.P. Coal, Amal Land, etc.

Etat des affaires satisfaisant ici

A cause de l'approche de la saison des vacances et du nombre considérable de mariages bénis récemment...

Les obligations

Table of bond market data including Dom. of Canada 3 1/2 1951, Dom. of Canada 3 1/2 1954, etc.

Bourse de Montréal

Table of Montreal stock market data including Abitibi, A.P. Coal, Amal Land, etc.

Quebec Power Company

A une assemblée du conseil d'administration de la Quebec Power Company tenue ce jour un dividende de 25 cents par action a été déclaré...

Bourse de New-York

New-York, 18 (A.P.) — Les gains fractionnaires prédominent sur la liste des valeurs ce matin à Wall Street...

Montreal Dry Docks Ltd

Le rapport annuel de Montreal Dry Docks Limited, une filiale de la Canadian Vickers, laisse voir un profit net d'opération de \$166,265...

Bourse de Toronto

Toronto, 18 (C.P.) — Les cours affichaient un ton lourd ce matin à Toronto et les échanges se poursuivaient à une allure lente...

Les changes

Ottawa, 18. (C.P.) — La Commission de contrôle du change conserve les taux suivants pour le dollar américain: 10 pour cent de prime à l'achat et 10 1/2 pour cent d'escompte à la vente...



M. Armand Favreau, surintendant des services de vérification et de crédit de The National Breweries Limited...



M. Armand Favreau, surintendant des services de vérification et de crédit de The National Breweries Limited...

Feu Mme A.-L. Dupont

Mme A.-L. Dupont, femme de feu A.-L. Dupont, fondateur de la maison A.-L. Dupont Ltee, est morte hier après-midi, après une courte maladie...

Le commerce des bestiaux

Après avoir enregistré une hausse d'un demi-cent la douzaine en regard des prix cotés à la fin de la semaine dernière, le marché a affiché un ton soutenu...

Prévisions sur la Brown Bousquet Mines, confirmées

Deux administrateurs de Brown Bousquet Mines Limited, MM. J.-P. Lancelot, C.R. président et J.-A. Murphy, C.R. vice-président, ainsi que deux représentants d'un groupe important d'actionnaires ont visité la semaine dernière les propriétés de la compagnie...

La Saint-Jean-Baptiste à Hull

Ottawa, 18. (D.N.C.) — La section Notre-Dame de la Société St-Jean-Baptiste de Hull et de l'Ordre de l'Outaouais a été organisée pour l'année cette année la célébration de la fête nationale dans la ville...

Revenus en argent de la vente des produits de la ferme

Le revenu en argent touché par les cultivateurs canadiens pour la vente des produits de leur ferme en 1945 s'est élevé à \$1,865,8 millions...

TARIF des annonces classifiées

du "DEVOIR" Téléphone: Bld. 3381. 1 cent le mot. 25c minimum comptant. Annonces facturées 14c le mot. 50c minimum.

A VENDRE

Ecole commerciale, seule dans un rayon de vingt-cinq milles. Cinquante élèves inscrits dès le début de septembre...

Etat des affaires satisfaisant ici

A cause de l'approche de la saison des vacances et du nombre considérable de mariages bénis récemment...

Nouvelles minières

Toronto, 17. — Voici le rapport des travaux exécutés en mai sur les différentes propriétés d'Omnitrans Exploration Ltd.

ACHAT DE CREANCES

Apprenez-nous vos créances, billets et souffrances. Payez vite. Haut prix. André Ars. 97 ouest, rue St-Jacques PL. 1010-1011.

Quebec Power Company

A une assemblée du conseil d'administration de la Quebec Power Company tenue ce jour un dividende de 25 cents par action a été déclaré...

Lake Shore Mines

Toronto 18 (C.P.) — Lake Shore Mines Ltd. a vu sa production s'élever à \$1,358,244 durant le trimestre terminé le 31 mars...

DICTELECTRO ENRG.

traduction - sténographie - cop. dictée par téléphone - mimeographie - FA. 3659-3650. adressez tout votre après liste campagne publicitaire directe par la poste.

Bourse de New-York

New-York, 18 (A.P.) — Les gains fractionnaires prédominent sur la liste des valeurs ce matin à Wall Street...

Prix spéciaux en médecine

Voici les noms des étudiants qui ont mérité des prix à la faculté de médecine au cours de l'année 1945-46.

Professeurs demandés

"PROFESSEURS DEMANDES POUR ECOLE MODERNE DE 30 CLASSES. DEVRA ETRE SOBRE, LABORIEUX ET POSSÉDER DIPLOME SUPERIEUR D'ECOLE NORMALE..."

### Explications données par M. Drew

Au sujet de l'attitude du gouvernement ontarien à la conférence fédérale-provinciale

Winnipeg, 18 (C.P.) — Le premier ministre de l'Ontario, M. Drew, a déclaré hier que le but de son gouvernement à la conférence fédérale-provinciale est d'assurer au Dominion un puissant système fédératif "et lorsque nous nous rencontrerons de nouveau, tel est l'objectif vers lequel nous dirigerons encore une fois nos efforts".

Dans un discours qu'il a préparé pour un lecteur devant le Canadian Club de Winnipeg, le premier ministre Drew dit qu'il sait que cette occasion de donner une "interprétation exacte" de la position adoptée par l'Ontario et de corriger "quelques-unes des déclarations assez surprenantes qu'il lui a été donné de lire."

La conférence n'est pas terminée, elle n'est qu'ajournée. Et le gouvernement de l'Ontario espère qu'elle se rassemblera de nouveau, afin que l'on en arrive à un accord avant la fin du présent terme fiscal. L'entente actuelle entre Ottawa et l'Ontario pour un système de taxation fédérale-provinciale expire le 31 mars prochain.

Le Canada, explique M. Drew, a adopté son système de taxation fédérale-provinciale en vertu d'un tel système avait été soumis ailleurs à l'épreuve et s'était révélé le plus convenable pour les pays à vaste territoire. "Sans aucun doute plusieurs croient sincèrement que nous serions plus prospères avec un gouvernement central unique. Mais à moins que la constitution ne soit changée, nous devons soumettre la conduite des affaires publiques à cette constitution, et aussi longtemps que nous conserverons le régime de la confédération, les lois qui affectent le plus intimement la vie quotidienne du citoyen demeureront sous la juridiction légale et administrative des provinces."

Le pouvoir de taxer était le pouvoir de gouverner, et les droits conférés aux gouvernements provinciaux seraient dépourvus de sens si on ne leur laissait pas la liberté d'action dans le champ de la taxation directe. A cause des exigences de la guerre, le gouvernement fédéral a occupé une large part dans ce domaine. Si les provinces perdaient le droit de taxation directe, elles ne seraient plus autre chose que des "commissions d'administration locale" du gouvernement fédéral.

"Je crois pouvoir décrire l'attitude de l'Ontario en deux mots. Nous croyons que le système de la répartition des pouvoirs entre le fédéral et les provinces constitue le meilleur système d'administration politique pour le Canada. Et nous croyons que ce système doit avoir pour base le principe bien établi qu'il doit exister un fort gouvernement national pour régler les questions d'envergure nationale et de politique étrangère, tandis que des puissants gouvernements provinciaux régleront directement les affaires locales. Ceci suppose des droits définis de taxation qui permettront aux gouvernements de remplir leurs fonctions."

### Première messe du R. P. à Shawinigan

Shawinigan, 18 (D.N.C.) — Une imposante cérémonie s'est déroulée, dimanche matin, en l'église St-Bernard de Shawinigan, alors que M. l'abbé Gérard Bilodeau, fils du maire et Mme J.-A. Bilodeau, a célébré sa première messe. M. l'abbé Bilodeau avait été élevé au sacerdoce, à veille, en la cathédrale des Trois-Rivières par S.E. Mgr Maurice Roy, évêque du diocèse des Trois-Rivières.

M. l'abbé Bilodeau est le septième enfant d'une famille de treize, tous vivants. Ses parents, ses frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, étaient tous présents à cette étonnante cérémonie, et ont reçu la communion des mains du nouveau prêtre.

Le programme de chant a été rendu par un groupe d'étudiants en théologie du Grand Séminaire des Trois-Rivières, amis du nouveau prêtre. M. l'abbé Paul-Marcel Gélinais dirigeait. Mlle Marguerite Warej était à l'orgue. M. Edouard Woodley, de Montréal, chanta O Salutaris, un Agnus Dei et le Notre-Père, de Busser. La chorale chanta un cantique O Vierge très pure, et un Magnificat de M. l'abbé J.-G. Turcotte.

M. le curé Alphonse Lord, curé de la paroisse, qui était le prêtre assistant de M. l'abbé Bilodeau, lui a fait les souhaits de bienvenue. Il a rappelé que le nouveau prêtre avait été baptisé en son église de St-Bernard, que c'était un véritable enfant de la paroisse, et il félicita vivement S.H. le maire et Mme Bilodeau d'avoir donné un prêtre au Christ et à l'Eglise. Et il étendit cet hommage à toute la famille Bilodeau.

M. le chanoine Pépin, directeur spirituel du Séminaire de Sherbrooke, a prononcé le sermon de circonstance. Il a proclamé l'éternité du sacerdoce et félicité son jeune ami, tout en lui rappelant les devoirs du prêtre, nouveau Christ, dont la vie est une mission de souffrance, de puissance et d'amour. Le prêtre est un Christ qui attire tout à lui, les amours et les haines. Le monde matérialisé ne comprend plus le prêtre. Mais ce n'est pas un homme comme les autres hommes. C'est un homme dans lequel entre le Christ, c'est l'envoyé de Dieu aux hommes, un homme choisi entre les hommes, par le Christ, pour sauver les hommes. Et le prêtre, en acceptant ce rôle du Christ, accepte ses souffrances du Christ.

### Motocycliste tué

Un jeune homme de 28 ans, M. Arthur Figsby, 2696, rue Rushbrooke, à Ville-Emard, a perdu la vie en fin de semaine, dans un accident de motocyclette qui se produisit sur la route de Beloit. On ignore encore les circonstances de cet accident.

Le détective Albert Oggier, de la Sûreté provinciale, est chargé de l'enquête.

### Rien n'a été fait pour les ambulances

Les hôpitaux ne veulent pas travailler avec la police — L'opinion de MM. DesMarais et Rochon

Le département de la police de Montréal et celui du bien-être social tentent depuis le mois de janvier dernier de tenir une réunion avec les représentants des hôpitaux, en vue de réorganiser le service d'ambulance et de mettre enfin sur pied cette centrale d'appels téléphoniques, dont le principe a été adopté il y a plus de huit mois. C'est ce que nous a déclaré hier un personnel de son département transporté à chaque année plusieurs milliers de blessés à l'hôpital. Les agents de police font ce travail quand les blessures ne sont pas assez graves pour nécessiter la civière. Les hôpitaux, dit-on, insistent pour que la police fasse encore ce travail, car il leur faudrait un personnel plus nombreux et mieux outillé pour faire seuls tout le travail. Les directeurs d'hôpitaux disent encore qu'il faudrait que la ville augmente le subside qu'elle leur paie si l'on veut qu'ils fassent le travail dont voudrait se libérer la police.

MM. Pierre DesMarais, chef du conseil municipal, et Dave Rochon, conseiller municipal, blâment tous deux l'administration de Montréal pour cet état de choses. Ils ont, comme on le sait, fait partie de la Commission sur le problème des ambulances, il y a quelques mois. "Notre commission, a dit M. Rochon, avait recommandé que ce soit le département de la santé qui organisât le nouveau service d'ambulance. Nous avons fait cette recommandation après consultation avec les autorités des hôpitaux. Nous avons compris au cours de ces consultations que les hôpitaux voulaient avoir affaire au département de la santé. Voilà un département qui parle leur langage. Je crois que le service serait organisé depuis longtemps déjà si on le leur avait confié. Mais le Comité exécutif a pris sur lui d'ignorer notre recommandation et de demander à la police d'organiser le service d'ambulance. C'est maintenant au Comité exécutif à prendre ses responsabilités et à expliquer la faillite de tout ce que l'on a fait jusqu'ici."

M. DesMarais a corroboré les paroles de M. Rochon et il a attiré notre attention sur cette motion que l'on a adoptée au cours de la dernière séance du Conseil, demandant qu'un Comité permanent soit formé pour surveiller le problème des ambulances.

"Il est à remarquer, dit M. DesMarais, que quinze jours ont passé déjà depuis l'adoption de cette motion et rien n'a encore été fait pour la nomination de ce comité. Entre-temps les blessés souffrent dans la rue, en attendant une ambulance qui ne vient pas..."

### La crème glacée se vend dix sous..

Protestations de M. Pierre DesMarais contre les restaurateurs du parc LaFontaine

Pour donner suite à un grand nombre de plaintes reçues de citoyens M. Pierre DesMarais, chef du conseil municipal, a protesté hier auprès de l'administration contre les prix abusifs exigés aux restaurateurs du parc LaFontaine. On y vend notamment la crème glacée 10 cents le cornet, ce qui ne manque pas de faire rager les clients.

Grâce à la belle température le parc a été envahi par des milliers de citoyens et d'enfants, et les restaurateurs y ont été littéralement pris d'assaut. On imagine la mauvaise publicité que se fait la ville en laissant les restaurateurs exiger dix cents pour un cornet de crème glacée. Pour les liqueurs douces, le prix de la bouteille est de 12 cents, et le reste est à l'avenant.

M. DesMarais proteste contre un tel état de choses, qui, pour lui, constitue un exemple flagrant d'exploitation des petites gens. Le chef du conseil rappelle également qu'un tel abus est une violation du contrat intervenu entre la ville et le concessionnaire du parc. Selon le chef du conseil, non seulement la ville se doit d'agir pour rendre justice au public consommateur, mais également la Commission des prix et du commerce. Il invite en même temps les contribuables à protester énergiquement auprès de leurs représentants publics, car c'est la seule façon d'obtenir satisfaction, apparemment.

Collection Jeunesse Moderne — No 1

### Jeunesse moderne et Chasteté

par Gerald Kelly, S.J., M.A., D. Th.

Professeur de théologie morale au collège St. Mary's à St. Mary's (Kansas)

Ouvrage destiné aux jeunes — garçons et filles — du cours universitaire, et préparé sous les auspices de l'Institut d'éducation religieuse.

Au comptoir : \$0.25 Par la poste : \$0.28 SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

### Pour un drapeau véritablement canadien

Résolutions adoptées par diverses associations

Les Jeunes Laurentiens viennent d'adresser aux membres du comité du drapeau national à Ottawa une lettre au sujet du drapeau canadien. Voici le texte de cette lettre: Comité du Drapeau National Edifice du Parlement Ottawa, Ont. Monsieur le Député, Permettez-moi de vous féliciter de votre détermination de choisir un drapeau qui exprimerait la souveraineté du peuple canadien.

Nous osons croire que le temps est venu de cesser des polémiques interminables, des dissensions inévitables, des querelles qui agitent et échauffent les esprits. Tous admettent que notre drapeau doit être essentiellement et intégralement canadien. Aucun signe de sujétion et de division ne peut être approuvé. Notre drapeau doit être purement canadien, sans fleurs de lys et sans Union Jack. Autrement, il désunirait au lieu de rallier.

Devant les deux modèles à votre approbation, nous appuyons celui de la Ligue du Drapeau National: "Drapeau tranché de rouge et de blanc, à une feuille d'érable en cœur". Ce drapeau est significatif. Il raconte à sa manière l'histoire du pays, sa géographie et ses richesses. Il est conforme à l'art héraldique. Il est même artistique.

La majorité de notre population applaudirait des deux mains à ce choix et l'Union des races en bénéficierait. Nous comptons sur votre approbation pour faire triompher le sentiment canadien.

Veuillez agréer, cher Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs. Le président général, ROSAIRE MORIN

### Les Amicales Maristes

Les Amicales Maristes viennent d'adopter une résolution demandant le choix d'un drapeau essentiellement canadien. Voici le texte de cette résolution:

Attendu que les Amicales Maristes canadiennes représentent des milliers d'anciens élèves qui, aujourd'hui, occupent des postes de commandement dans tous les domaines de l'activité canadienne et sont restés attachés à leur pays comprenant sa grandeur et sa puissance;

Attendu que, actuellement, il est question d'une façon positive de choisir un drapeau représentant le symbole et l'idéal des Canadiens;

Attendu que ce sujet tient à cœur à tous ceux qui comprennent le sens pratique du patriotisme;

La Fédération des Amicales Maristes canadiennes, réunie en assemblée plénière le 2 juin 1946, au Collège Laval de St-Vincent de Paul, de Montréal, a adopté à l'unanimité la résolution suivante:

"Que représentations soient faites au Comité formé à même les membres de la Chambre des Communes, pour le choix d'un drapeau canadien, que les membres des Amicales Maristes canadiennes sont d'avis et font pression avec toute l'énergie dont ils sont capables, que le drapeau canadien à choisir représente un sujet ou objet essentiellement canadien, excluant tout emblème, tout symbole ou tout signe qui soient d'un pays ou nation ou peuple étrangers à la vie ou à l'activité ou à l'idéal canadien."

Que copie de cette résolution soit envoyée à tous les journaux publiés en langue française et ayant circulation au Canada.

Avez-vous besoin de bons livres? Adressez-vous au Service de Librairie du "Devoir", 430 av. St-Nicolas, Montréal.

### L'assurance doit offrir la protection

Déclaration de M. R. de Grandpré, président de la "Canadian Underwriters' Association"

Le président de la Canadian Underwriters' Association, M. R. de Grandpré, de Montréal, a publié hier un communiqué recommandant au public de vérifier et de réviser ses polices d'assurance-incendie, d'assurance-automobile et d'assurance contre les accidents, afin de s'assurer que le montant en est suffisant, compte tenu de l'augmentation continue des prix.

"J'estime qu'il est de mon devoir d'attirer l'attention sur une situation sérieuse que le public semble ignorer, mais que nous rappelons chaque jour les réclamations dont nous devons prendre connaissance," déclare M. de Grandpré. "L'assurance, pour remplir sa véritable fonction, doit offrir toute la protection nécessaire contre les éventualités qu'elle prévoit. Mes observations à ce sujet me sont inspirées uniquement par le souci du bien public."

"Les polices d'assurance-incendie, d'assurance-automobile et d'assurance contre les accidents, à moins qu'elles n'aient été révisées tout récemment, ne fourniraient pas à l'assuré, en cas de réclamation, une somme suffisante pour lui permettre de remplir l'objet qu'il avait en vue au moment où sa police a été émise", a-t-il ajouté.

"La raison en est très simple. Le prix d'achat et le coût de remplacement des biens ont augmenté et continuent d'augmenter. L'homme qui a assuré sa maison pour \$5,000 s'apercevra peut-être qu'il lui en coûterait \$8,000 pour la remplacer aujourd'hui, à cause de la hausse du coût de la construction, qui est à peu près général dans tout le Canada. Bien que cette proportion soit variable selon les régions, on

peut affirmer, je crois, qu'un grand nombre de propriétés, dans notre pays, sont sous-assurées dans la mesure de 45 pour cent.

"En ce qui concerne l'assurance-automobile et l'assurance contre les accidents, celui qui souscrit une police ou qui est déjà assuré doit se rendre compte que l'on accorde aujourd'hui, au cas d'accident, des dommages-intérêts plus importants aux victimes parce que leur pouvoir de gain est plus élevé."

M. de Grandpré ajoute que toutes les compagnies affiliées à la Canadian Underwriters' Association ont conscience des dangers que présente la situation et qu'elles ont donné instructions à leurs agents de prêter au public leur concours le plus entier en vue d'y parer.

### Broyé sous les roues d'un camion

Un bambin de 3 ans a été écrasé sous les roues d'un camion en traversant la chaussée à l'angle des rues St-André et Rachel, vers 11 h. hier matin. Il s'agit de Carl Bulbulian, dont les parents demeurent au no 4304 avenue Laval.

Le camion était conduit par M. Georges Latreille, 5030 a, rue Le Jeune. L'enfant est mort dans l'ambulance qui le transportait à l'hôpital Ste-Justine.

### Chauffard recherché

La police recherche actuellement le chauffard qui disparut samedi soir après avoir heurté deux piétons à l'angle des rues Casgrain et Jean-Talon.

Les deux victimes ont été transportées à l'hôpital Saint-Luc où l'une d'elles a succombé à ses blessures moins d'une demi-heure après son entrée.

Il s'agit de M. Rosario Juneau, 42 ans, 56, rue Napoléon.

D'après la police, M. Juneau traversait la chaussée à l'angle des rues Casgrain et Jean-Talon, en compagnie de son frère, Lucien, 6215 rue Casgrain, lorsqu'il fut frappé par un camion qui filait du sud au nord, rue Casgrain. Le chauffeur n'est pas revenu sur les lieux. M. Lucien Juneau a pu retourner chez lui après avoir été traité à l'hôpital Saint-Luc.

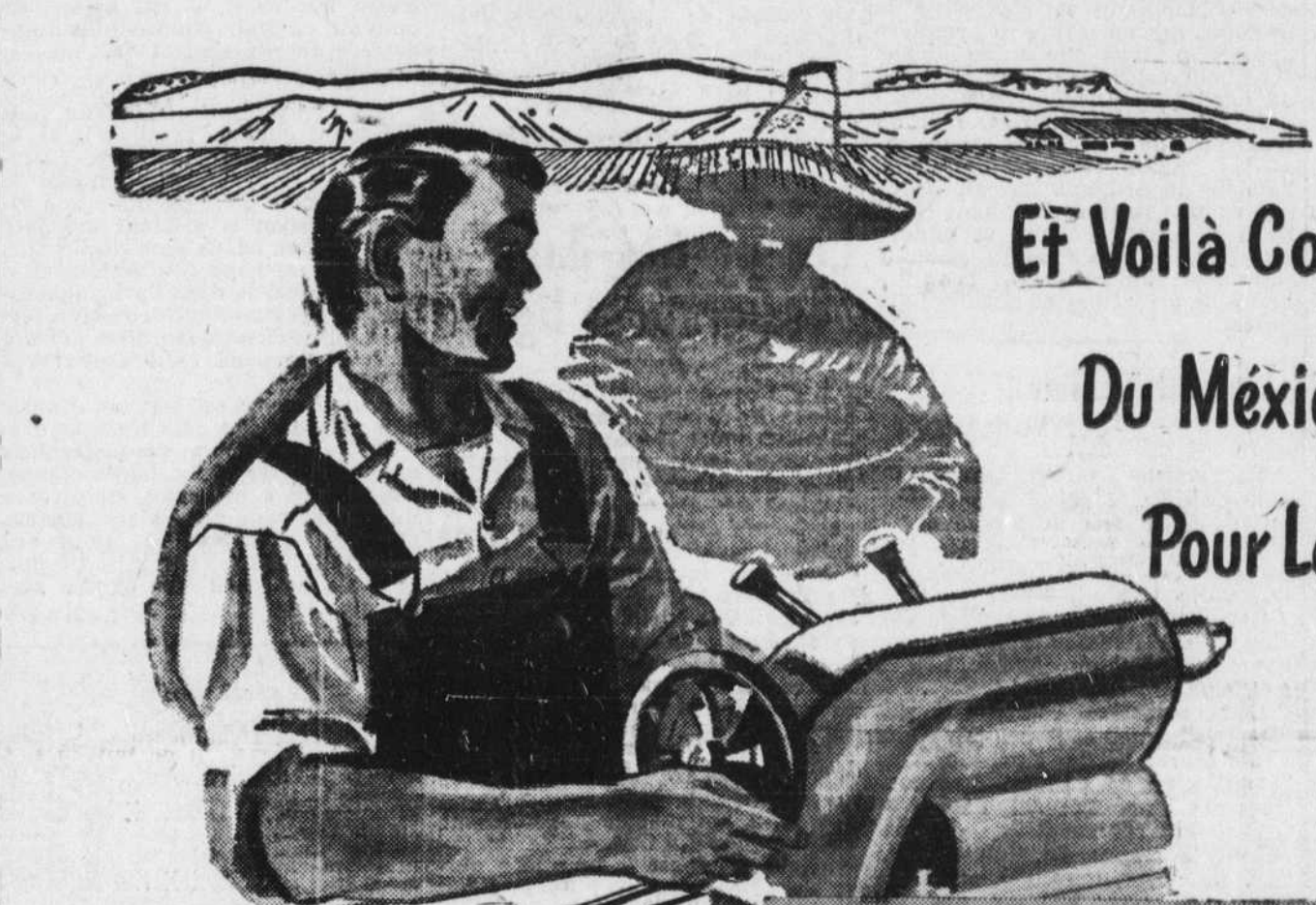
**Pourquoi tant de médecins**

confient-ils leurs clients à notre expert en ajustements médicaux si ce n'est à cause de ses nombreux succès? Venez le consulter. Il mettra à votre service, au moyen de consultations gratuites, ses vingt années d'expérience.

Salon d'essayage hygiénique et discret à votre disposition

Assortiment complet de corsets pour maternité, descentes d'estomac, etc.

**SARRAZIN & CHOQUETTE**  
921, rue SAINTE-CATHERINE EST PL. 9622  
La plus importante pharmacie canadienne-française au Canada



## Et Voilà Comment Les Arachides Du Mexique Créent Des Emplois Pour Les Machinistes Du Canada

<p><b>1</b> Là-bas, au Mexique, senor Sanchez cherchait un nouveau débouché pour ses arachides. Alors...</p>	<p><b>2</b> Il passa chez le Commissaire du Commerce du Canada, à Mexico, qui communiqua avec...</p>	<p><b>3</b> L'Office du Commerce extérieur, à Ottawa, dont la Division de l'Importation s'aboucha avec...</p>
<p><b>4</b> Les courtiers en denrées alimentaires de plusieurs villes du Canada; puis, après un certain temps...</p>	<p><b>5</b> Les ménagères par tout le Canada furent heureuses d'acheter des arachides...</p>	<p><b>6</b> Ainsi, les Mexicains eurent assez de dollars supplémentaires pour acheter des produits canadiens...</p>
<p><b>7</b> Au Canada, un fabricant de machines était en quête de nouveaux acheteurs...</p>	<p><b>8</b> Alors, il s'adressa à l'Office du Commerce extérieur, à Ottawa...</p>	<p><b>9</b> Cet Office, par l'entremise du Commissaire du Commerce, lui trouva un acheteur au Mexique...</p>
<p><b>10</b> Toutefois, il lui fallait se protéger contre les risques du crédit et se procurer l'argent voulu pour financer sa grosse commande... Il assura donc la transaction à la Société d'Assurance des Crédits à l'Exportation du Gouvernement...</p>	<p><b>11</b> La banque ne fut pas lente à lui prêter les fonds nécessaires...</p>	<p><b>12</b> Et un grand nombre d'hommes obtinrent des emplois lucratifs à sa fabrique, produisant des machines pour le Mexique.</p>

**35 CENTS DE CHAQUE DOLLAR QUE VOUS TOUCHEZ PROVIENNENT DU COMMERCE EXTÉRIEUR DU CANADA**

**MINISTÈRE DU COMMERCE, OTTAWA, CANADA**  
L'hon. James A. MacKinnon, Ministre M. W. Mackenzie, Sous-ministre

# Les Royaux joueront ce soir-A1 Schacht au Stadium

## Le Syracuse jouera contre nos favoris

Comme les Royaux ont joué un programme double dimanche après-midi les protégés de Clay Hopper avaient congé hier mais ce soir ils reviendront sur le losange pour faire face aux Chefs de Syracuse et comme attraction spéciale, la direction du Montréal a retenu les services du comédien Al Schacht, qui présentera son spectacle avant le commencement des hostilités. Ce comédien universel car il a assuré l'assistance sur tous les terrains des principales villes des Etats-Unis et il a accompagné les joueurs qui ont fait des tournées en Europe et partout il a obtenu un succès complet. Personne n'est mieux qualifié que ce bouffon du baseball pour choisir une équipe d'étoiles pour choisir une équipe d'étoiles pour choisir une équipe d'étoiles...

## Mickey Vernon est en tête de l'Américaine

Chicago, 18.—Bien que son moyenne ait descendu à 372 durant la semaine dernière, Mickey Vernon, premier-but des Sénateurs de Washington, détient toujours la première position chez les frappeurs du circuit. Ted Williams, de Boston, est en deuxième position avec une moyenne de 342, un point de plus que celle de Mickey Vernon. Parmi les autres gros canons de l'Américaine, mentionnons Pinky Higgins, Boston, 333; Johnny Bernardino, St-Louis, et Charley Keller, Yankees, 325 chacun; Johnny Pesky, Boston, 318; Hank Edwards, Cleveland, 307, et Luke Appling, White Sox, 305.

## Yvon Robert sera opposé à Strongbow

Le promoteur Eddie Quinn cherche toujours à plaire à ses nombreux fervents de la lutte qui assistent chaque semaine aux séances du Forum et c'est pourquoi il a consenti à opposer l'Indien Strongbow à notre populaire athlète canadien-français, Yvon Robert, pour la finale de demain soir et les amateurs du genre libre seront servis à souhait. Grâce à sa rapidité, le protégé du vétérinaire entraîneur Emile Maupas est légèrement favori pour l'emporter sur Strongbow demain soir au Forum, bien que ce dernier soit un gladiateur vraiment puissant et excessivement brutal envers ses adversaires. Robert, le seul lutteur à vaincre le géant, Wladislav Talun à deux reprises, est bien déterminé à fournir une véritable leçon de lutte au bouillant Strongbow afin d'obtenir une rencontre de championnat contre le fameux athlète de la Ville des Vents, Bobby Managoff.

## Une finale intéressante à l'Exchange

Tout est prêt pour la séance de boxe de ce soir au Stade Exchange et tout ce que le promoteur Raoul Godbout demande maintenant, c'est du beau temps, afin que ses combats puissent avoir lieu. Comme on le sait le combat principal à l'affiche est une rencontre de dix rounds entre Frankie Pucci, de Toronto, et le boxeur local bien connu, Florian Bibeau. Cette bataille devrait être fort intéressante et fournir beaucoup d'action. Pucci est arrivé hier de New-York où il a fait son entraînement en vue de ce combat pendant que Florian Bibeau est arrivé hier soir, de la maison d'été de son gérant, Pete Audette, où il a fait son entraînement. Tous deux se sont déclarés en excellente condition en vue de ce combat de 10 rounds. En semi-finale, Roland Prairie, qui est sans contredit le jeune boxeur qui suscite actuellement le plus d'intérêt dans les cercles pugilistiques locaux, apparaîtra dans la semi-finale de demain soir, alors qu'il sera opposé à "Irish" Ken Sargeant, de New-York. Ce dernier est arrivé à Montréal en même temps que Pucci et à en juger par son apparence, sera un dangereux adversaire pour le jeune Canadien français qui offre tant de promesse. Trois préliminaires complètent le programme de ce soir. Une de six rounds et deux de quatre rounds compléteront ce premier programme. Le match de six rounds mettra aux prises Marcel Thériault, de Shawinigan Falls, et Eddy Bolduc, de Sherbrooke, pendant que dans un combat de quatre rounds, Jean Richard, de Montréal, sera l'adversaire d'Olivier Bratton, de Sherbrooke, pendant que dans le premier match de la soirée, Georges Gervin, de Montréal, sera opposé à Marcel Gagnon.

## Joe Louis sera favori contre Conn

C'est demain soir, au Stade des Yankees, à New-York, qu'aura lieu la rencontre entre Joe Louis et Billy Conn, pour le championnat mondial de la catégorie des poids lourds, à la boxe, et celle de la catégorie des poids moyens, à la lutte. Les gouverneurs de la Ligue Nationale de Hockey se sont réunis hier pour la première fois cette saison et ils ont décidé de la date d'ouverture des prochaines séries. La saison du hockey majeur sera inaugurée le 19 octobre et les Bruins de Boston seront alors les adversaires du Canadien, champion de la Ligue et détenteurs de la Coupe Stanley. Les clubs du circuit Red Dutton joueront soixante parties régulières la saison prochaine, c'est-à-dire dix de plus que l'an dernier. Ils disputeront cinq de plus sur leur glace et cinq de plus à l'étranger. La cédule régulière prendra fin à la même date que l'an dernier car les clubs auront moins de repos entre les parties. La Ligue Nationale opérera de nouveau cette saison avec six clubs ce qui veut dire que la demande du Philadelphie sera étudiée mais il sera impossible de compléter cette patinoire à temps pour l'ouverture de la saison et les gouverneurs ont apparemment décidé de dresser la cédule sans ce club. Les Canadiens étaient représentés par leur président, le sénateur Donat Raymond, William Northey et Tommy Gorman. Patrick a dit qu'il ne croyait pas que les Américains de Brooklyn reviendraient au jeu avant longtemps. Il a dit que la franchise des Rangers appartenait au Madison Square Garden qui a constaté depuis longtemps que deux clubs ne pouvaient payer s'ils devaient jouer au même endroit, à Manhattan. Par contre, les Américains pourraient jouer à Brooklyn si on possédait un arena à cet endroit mais Patrick est d'avis que Brooklyn n'aura pas son arena avant plusieurs années. Il sera aussi question de la présidence du circuit, lorsque se continuera l'assemblée aujourd'hui. Depuis la mort du regretté Frank Calder, en 1942, c'est Red Dutton qui a détenu cette position mais Dutton a laissé entendre depuis longtemps qu'il n'aime pas ce travail et qu'il veut revenir au jeu actif, du moins comme gérant ou gérant général. On a souvent mentionné le nom de Lester Patrick comme président futur et maintenant que Patrick a quitté la présidence des Rangers, il est fort possible qu'il soit élu à la présidence, ce qu'on saura d'ici 24 heures.

## La saison sera inaugurée le 19 octobre

Les gouverneurs de la Ligue Nationale de Hockey se sont réunis hier pour la première fois cette saison et ils ont décidé de la date d'ouverture des prochaines séries. La saison du hockey majeur sera inaugurée le 19 octobre et les Bruins de Boston seront alors les adversaires du Canadien, champion de la Ligue et détenteurs de la Coupe Stanley. Les clubs du circuit Red Dutton joueront soixante parties régulières la saison prochaine, c'est-à-dire dix de plus que l'an dernier. Ils disputeront cinq de plus sur leur glace et cinq de plus à l'étranger. La cédule régulière prendra fin à la même date que l'an dernier car les clubs auront moins de repos entre les parties. La Ligue Nationale opérera de nouveau cette saison avec six clubs ce qui veut dire que la demande du Philadelphie sera étudiée mais il sera impossible de compléter cette patinoire à temps pour l'ouverture de la saison et les gouverneurs ont apparemment décidé de dresser la cédule sans ce club. Les Canadiens étaient représentés par leur président, le sénateur Donat Raymond, William Northey et Tommy Gorman. Patrick a dit qu'il ne croyait pas que les Américains de Brooklyn reviendraient au jeu avant longtemps. Il a dit que la franchise des Rangers appartenait au Madison Square Garden qui a constaté depuis longtemps que deux clubs ne pouvaient payer s'ils devaient jouer au même endroit, à Manhattan. Par contre, les Américains pourraient jouer à Brooklyn si on possédait un arena à cet endroit mais Patrick est d'avis que Brooklyn n'aura pas son arena avant plusieurs années. Il sera aussi question de la présidence du circuit, lorsque se continuera l'assemblée aujourd'hui. Depuis la mort du regretté Frank Calder, en 1942, c'est Red Dutton qui a détenu cette position mais Dutton a laissé entendre depuis longtemps qu'il n'aime pas ce travail et qu'il veut revenir au jeu actif, du moins comme gérant ou gérant général. On a souvent mentionné le nom de Lester Patrick comme président futur et maintenant que Patrick a quitté la présidence des Rangers, il est fort possible qu'il soit élu à la présidence, ce qu'on saura d'ici 24 heures.

## Hirohito ne sera pas jugé

Washington, 18 (Dépêche du New-York Times) — M. Joseph S. Keenan, procureur en chef américain au procès des criminels de guerre japonais, a déclaré aujourd'hui que pour des raisons de "haute politique" l'on ne ferait pas subir de procès à l'empereur Hirohito. M. Keenan a ajouté que, bien que plusieurs autres procureurs américains ne s'accordent pas là-dessus, il croit que ce serait une "grande erreur" que de juger l'empereur. Pour lui, l'empereur n'est pas un criminel de guerre, mais un symbole sous lequel les autres criminels se sont réfugiés. Le procureur américain a révélé en même temps que Saburo Kusura avait essayé à un moment donné d'établir un contact direct entre Roosevelt et Hirohito pour que les deux chefs puissent traiter de la paix. Pour cette raison, Kusura ne subira pas de procès et servira de témoin. Les augmentations de prix sont de onze cents la livre pour le beurre; de six cents pour le fromage et d'un cent pour la boîte de lait évaporé de 14 1/2 onces. M. Louis-C. Roy, secrétaire-trésorier du Conseil des métiers et du travail de Montréal, dans une déclaration aux journaux a donné son entier appui aux grévistes de la Dominion Textile, au nom des officiers de sa fédération unioniste. Il a critiqué l'attitude prise jusqu'ici par la Dominion Textile et le gouvernement provincial.

## Delton contre Henry Kulkavich

Dave Delton, le lutteur de Salt Lake City qui n'a pu vaincre Managoff mercredi dernier comme il croyait pouvoir le faire, entend bien s'assurer un autre match de championnat sous peu et il est prêt à remporter une série de victoires importantes à compter de mercredi soir prochain, afin d'obtenir le combat qu'il désire tant. Mercredi soir prochain, il aura pour tâche de faire face au rude Henry Kulkavich dans le match qui servira de semi-finale au Forum, quand le promoteur Eddie Quinn offrira un autre fameux programme de lutte. Delton, on s'en souviendra, a été défait par Managoff, mais de façon plutôt injuste et pour montrer qu'il peut vaincre tout adversaire et qu'il mérite un autre combat avec Managoff, Delton a accepté de faire face à qui ce soit, mercredi, et il a accepté le match contre Kulkavich avec empressement. Robert et Jules Strongbow ont officiellement signé leur contrat en fin de semaine, pour l'important match de finale qui se disputera mercredi soir. Il est entendu, par suite du contrat signé, que le vainqueur pourra rencontrer le champion Managoff à la libre opportunité. Strongbow, un ancien pur-sang Cherokee, pesant plus de 310 livres et mesurant plus de 6 pieds et 4 pouces, est un fameux athlète qui fut fort en vedette à l'université de Basketball, dans différents sports. Depuis son arrivée à Montréal, il y a une couple de semaines, il a gagné six combats avec une facilité déconcertante et nul doute que le Canadien français Robert aura fort à faire contre lui mercredi soir.

## Laurent Tessier est vainqueur

Le cycliste Laurent Tessier, du club Quilicot, a gagné la première course de la série de 6 courses de 25 milles, organisée sous les auspices de la Palestre Nationale, par le comité Cyclo-Course. René Paquin, du club cycliste Cyr s'est classé deuxième, tandis que Eyemie, de Masson, Québec, prit la troisième place. Cette première course fut des plus captivantes et le peloton roula à vive allure; Tessier a parcouru les 25 milles en 55 minutes. Les couleurs des clubs Quilicot, Baggio et Cyr étaient représentées par d'excellents coureurs. Le club cycliste Cyr, qui a été nouvellement formé par René Cyr, coureur des années, compte aider les jeunes de son expérience; ce club avait trois coureurs dimanche dernier: Doug, Péron, René Paquin et Ti-Coq Grégoire; dimanche prochain il en comptera plusieurs autres. Roméo Girardeau, président de la C.G.W.A., était juge en chef; MM. Jules Brodeur, Pierre Gachon et Ti-Coq Bédard étaient les officiels de la course. Dimanche prochain, une autre course de 25 milles sera disputée; le départ se fait à l'angle du Boul. Pie IX et Sherbrooke est, à 8 h. 30 du matin. Tous les cyclistes-amateurs sont invités à y prendre part. Les inscriptions se font à la Palestre Nationale, 840, rue Cherrier, près de la rue St-Hubert.

## Les parties dans les grandes ligues

Les Browns de St-Louis ont eu raison des Red Sox de Boston dans la seule joute disputée hier dans les séries de la Ligue Américaine mais cet échec n'a pas nuï aux chances des Browns car ils ont une bonne avance sur les Yankees, qui occupent la deuxième position. La joute fut plutôt inégale car les Browns triomphèrent de leurs rivaux par le compte de 7 à 1, les vainqueurs obtenant neuf coups réussis, dont le circuit par Johnny Barardino et Vern Stephens, contre cinq coups sûrs pour les perdants. Les Cardinals de St-Louis ont gagné les deux joutes d'un programme double contre les Braves de Boston, pour monter à seulement deux parties des Dodgers de Brooklyn, qui occupent la première place dans le classement de la Ligue Nationale. Les Cardinals ont remporté 20 victoires à l'étranger contre seulement neuf défaites. Ce programme double a fourni deux joutes complètement différentes. Dans la première joute, ce fut une orgie de coups sûrs, les Cardinals en frappant 14 contre cinq lanceurs des Braves et Stan Musial a dirigé l'offensive avec un coup de circuit, un deux-but et deux simples. Le lanceur perdant fut le gaucher Ernie White, une ancienne vedette des Cardinals, qui faisait ses débuts pour les Braves après avoir été engagé alors qu'il était agent libre. Les Cardinals lui avaient donné son congé sans condition à cause d'un mal de bras chronique. Les Cardinals frappèrent deux coups sûrs et obtinrent deux passes contre lui avant qu'il ne parvienne à retirer un joueur à la première manche alors que les gagnants comptèrent cinq points. Les lanceurs des Cardinals, Ted Wilks et Ken Burkhardt ne firent guère mieux, accordant 15 coups sûrs aux perdants, y compris un coup de circuit du receveur Phil Masi.

## Les résultats dans le circuit des majeures

Les résultats dans le circuit des majeures sont les suivants: Ligue Américaine: Boston 5, St-Louis 2; St-Louis 9, New-York 7; Harris, Ryba et Wagner, Kramer et Helf. Ligue Nationale: St-Louis 9, Boston 1; Boston 6, Philadelphia 3; Philadelphia 7, Pittsburgh 3; Philadelphia 7, Pittsburgh 3. Seules parties au calendrier. Ligue Américaine: St-Louis 9, Boston 0; St-Louis 9, Boston 0; Philadelphia 7, Pittsburgh 3. Seules parties au calendrier. Ligue Nationale: St-Louis 9, Boston 1; Boston 6, Philadelphia 3; Philadelphia 7, Pittsburgh 3. Seules parties au calendrier.

## Sheik Abid contre Lortie

La séance de lutte qui devait être présentée au stade Exchange hier soir, a été contremandée à cause de la pluie. Toutefois, le promoteur Roy Lamontagne a déclaré hier soir qu'une autre séance de grande importance sera présentée jeudi soir prochain, au même endroit. Afin de continuer à plaire aux nombreux amateurs de ce sport, le matchmaker Lamontagne a bâclé quatre matches des mieux équilibrés. Dans la rencontre principale au programme, le rude gladiateur canadien-français Paul Lortie, champion mondial poids lourd junior, défendra sa couronne contre l'hercule de l'Egypte, Sheik Abid dans un combat de 2 de 3 à finir. Salvador Cortez, frère de Manuel, est arrivé de Tampico, Mexique, et il sera aux prises avec Georges Gagny. Salvador et Gagny sont deux lutteurs très scientifiques. John Swenski et Bob Lortie feront les frais du spécial, tandis que Monte Ladue et Eddie Ben Jackson engageront la lutte dans la préliminaire.

## Grand festival à la Cité-Jardin

Le dimanche, 23 juin, aura lieu un grand festival à l'occasion de la clôture de la campagne de recrutement des membres auxiliaires de l'Union économique d'habitation, aux 1945-46. Cette fête, à laquelle tout le public est invité et tout particulièrement tout détenteur de billet de membre auxiliaire de cette campagne, est préparée par un comité d'organisateur de la Coopérative des propriétaires, Cité-Jardin du Tri-centenaire. Voici le programme: 1 h., balles au coin; 2 h., arrivée des cyclistes; 3 h., course des cyclistes; 3 h. 30, lutte, boxe, escrime, jeux olympiques. Pour les enfants, courses avec obstacles. Désignation du propriétaire unique de la maison située au no 5665 avenue des Eoinettes. Pique-nique sur le terrain. Dans la soirée: danse, folklore, cinéma en plein air, feu de la Saint-Jean. L'animateur des jeux et sports est M. Paul Stuart, avantageusement connu. Au cas de mauvais temps, la fête aura lieu au même endroit, au programme réduit, dans les salles de la permanence. L'organisateur général de la fête est M. Jean-Louis de Lamirande, propriétaire, secrétaire de la Coopérative C.J.T.

## Quatre vitelles à Ville-LaSalle

La première séance de lutte en plein air à la piste de courses de Ville LaSalle sera présentée ce soir, par le promoteur Dominic Devirgile, quand John Carrochia, un vétéran de l'armée, tentera de remporter la victoire aux dépens de l'agressif Pit Lemieux, dans la rencontre principale au programme. Ce match promet d'être très enlevé, car Lemieux, un lutteur très brutal, tentera de l'emporter sur Carrochia, un gladiateur possédant un style très scientifique. Dans la rencontre semi-finale au programme, Roger Lalonde et Paul Laprairie combineront leurs efforts pour vaincre le duo Cy Johnson et Charles Ostignak. Ce combat par équipes promet d'être rempli de péripéties nombreuses. Le Masque Vert et Paul Couture feront les frais de la rencontre spéciale, tandis que John Béchar et André Lamoureux engageront la lutte en préliminaire.

## Nos Royaux au bâton et au monticule

AU BÂTON 2b 3b c. pp. m. Howell ..... 32 14 19 2 0 1 6 373  
Robinson ..... 134 37 47 6 3 1 17 351  
Davis ..... 22 13 13 9 1 1 223  
Nagy ..... 27 8 9 0 2 1 1 333  
Tatum ..... 140 25 46 6 2 0 25 329  
Riggs ..... 22 13 13 9 1 1 223  
Durrett ..... 166 44 49 2 5 9 47 285  
Naylor ..... 61 13 18 2 3 1 11 295  
Burge ..... 157 35 45 7 3 7 35 287  
Blackley ..... 193 46 53 2 0 0 27 273  
Franks ..... 119 16 32 4 0 6 29 269  
Jorgensen ..... 161 31 37 5 3 3 29 230  
Laga ..... 6 0 1 0 0 0 1 107  
Hathaway ..... 21 3 3 0 0 0 0 143  
Gabbard ..... 10 1 1 0 0 0 0 100  
Kuhn ..... 10 1 1 0 0 0 0 100  
Baker ..... 16 0 1 0 0 0 0 663  
Moulder ..... 12 2 0 0 0 0 0 605  
Partlow ..... 3 1 0 0 0 0 0 600  
Bats: volée: Blackley 31, Robinson 18, Tatum 11, Campanis 5, Burge 4, Naylor 3, Jorgensen 3, Durrett 2, Riggs 1, Nagy 1.

**BASEBALL au Stadium SYRACUSE**  
vs **ROYAUX**  
Ce soir à 8 h. 30  
Attraction spéciale **AL SCHACHT**  
"Le maître-clown du baseball"  
La représentation commence à 8 h.

Deux échecs pour les Canadiens  
Dans les joutes de la Ligue de Croiseur Junior disputées en fin de semaine, les Flyers de Cornwall ont gagné contre le Canadien par 11 à 9, samedi soir, à Ottawa, mais ils ont été défaits hier, à Lachine, par le club de Penderoit. Le Lachine-Ville-St-Pierre a eu raison du Cornwall par 17 à 12. A Québec, les Montagnards ont eu raison du Canadien, hier soir, par le compte de 20 à 13 pour augmenter leur avance en tête du circuit.

Les résultats dans le circuit des majeures  
Ligue Internationale: Jersey City à Buffalo, rem. Toronto à Newark 0. Chicago à Rochester 0. Seules parties au programme. Ligue Américaine: St-Louis 9, Boston 1; Boston 6, Philadelphia 3; Philadelphia 7, Pittsburgh 3. Seules parties au calendrier. Ligue Nationale: St-Louis 9, Boston 1; Boston 6, Philadelphia 3; Philadelphia 7, Pittsburgh 3. Seules parties au calendrier.

Les résultats dans le circuit des majeures  
Ligue Internationale: Jersey City à Buffalo, rem. Toronto à Newark 0. Chicago à Rochester 0. Seules parties au programme. Ligue Américaine: St-Louis 9, Boston 1; Boston 6, Philadelphia 3; Philadelphia 7, Pittsburgh 3. Seules parties au calendrier. Ligue Nationale: St-Louis 9, Boston 1; Boston 6, Philadelphia 3; Philadelphia 7, Pittsburgh 3. Seules parties au calendrier.

**T'AS PAS?**

Panel 1: "AH, LE PETIT SACRIFIANT! TU VAS VOIR SI JE VAIS L'ARRANCOER!"

Panel 2: "JE M'EN VAIS DIRE MA FAÇON DE PENSER À SES PARENTS" / "N'EMPORTE PAS, MON CHER—CE SONT DE GENS TRÈS BIEN"

Panel 3: "JE SUIS NAVRÉ DE CE QUI ARRIVE À M. MARTIN, MAIS NOUS AVONS ÉTÉ JEUNES, NOUS AUSSI" / "VOULEZ-VOUS UN CIGARE, M. MARTIN?"

Panel 4: "OUI, LES ENFANTS SONT TOUTS PAREILS N'EST-CE PAS, LEO" / "NE VOUS INQUIÉTEZ PAS, J'ACQUIES—JE VAIS ENVOYER UN HOMME RÉPARER VOTRE FENÊTRE"

Panel 5: "MAIS ARRIVE CHEZ LE VOISIN, CELUI-CI T'INVITE À ENTRER, TE PARLE GENTILMENT, TOFFRE UN CIGARE DE TRENTE SOUS ET SE MONTRE LE PLUS AIMABLE DES HOMMES" / "T'AS PAS ALORS PENSÉ QU'IL Y AURAIT BEAUCOUP PLUS D'ARMONIE, UN HOMME ENTENTE DANS LE MONDE SI CHACUN SEFFORÇAIT DE MIEUX CONNAÎTRE SES VOISINS?"

**BRASSERIE BLACK HORSE DAWES**



A Ottawa

# Une commission de contrôle des changes étrangers

## La Chambre des Communes a adopté en première lecture un bill ayant pour objet d'établir une telle commission

Ottawa, 18 (D.N.C.) — La Chambre des Communes a adopté en première lecture hier après-midi un bill ayant pour objet d'établir une commission de contrôle des changes étrangers et qui aura le pouvoir de surveiller et de réglementer les changes étrangers pour empêcher toute fuite indue de capitaux hors du Canada.

Le ministre des Finances, M. J.L. Halsey, a expliqué que la continuation du contrôle des changes au Canada était nécessaire à cause de l'extrême incertitude de la situation dans le monde et aussi parce que le Canada, vendant à crédit à la Grande-Bretagne et à plusieurs autres pays, ne recevra pas de devises étrangères pour payer les quantités considérables de marchandises qu'il importerait des Etats-Unis.

La nouvelle commission de contrôle surveillera, mais sans les restreindre, toutes les transactions courantes entre les résidents du Canada et les non-résidents, afin d'empêcher toute exportation de capitaux. Personne ne peut prédire à l'heure actuelle, a dit M. Halsey, quel sera le caractère du système économique qui émergera dans le monde lorsque les pays ravagés par la guerre auront reconstruit leur structure économique. Il est vrai que le Canada dispose à l'heure actuelle d'un milliard et demi d'or et de devises américaines, mais au cours des 12 prochaines années, les Américains réclameront pour \$1 milliard de débetures et d'obligations canadiennes échues. Par conséquent, les réserves actuelles ne permettent pas de jeter toutes les précautions par-dessus bord.

A cause de l'importance et de la longueur de son bill, le ministre des Finances a dit qu'il allouerait plusieurs jours à la Chambre pour l'étudier avant de la présenter en deuxième lecture.

Le ministre des finances a ensuite proposé à la Chambre de se former en comité des subsides pour étudier les crédits de trois ministères. Le chef de l'opposition, M. John Bracken, a protesté contre le fait qu'en soumettant à la fois les crédits de plusieurs ministères on

privait les députés de leur privilège de provoquer un débat sur un sujet de leur choix. Le leader parlementaire du gouvernement, M. Ian Mackenzie, a rétorqué que M. Bracken avait usé et abusé de son privilège en provoquant un débat de quinze jours sur le prix des produits agricoles. Il a cependant consenti à ne présenter que les crédits de deux ministères.

Les députés ont profité de l'occasion qui leur était offerte de parler des grèves et ce débat a duré près de trois heures. M. J.-E. Johnston, député créditiste de Bow-River, a déclaré que les grèves en cours ne sont pas fomentées par les communistes. M. Clarence Gillis, député coopératiste de Cap-Breton-sud, a protesté contre l'emploi des fiers à bras recrutés par des agences de détectives privées et il a demandé au ministre de la justice d'intervenir pour mettre fin à ces pratiques. Il a été beaucoup question de la grève des marins et de celle des bûcherons de Colombie. Le ministre du travail, M. Humphrey Mitchell, s'est défendu de son mieux contre toutes ces critiques: il s'est déclaré pour la conciliation et contre l'arbitrage obligatoire.

Au début de la séance, les trois chefs des partis d'opposition, MM. Bracken, Coldwell et Low, ont souhaité la bienvenue à la Chambre au premier ministre Mackenzie King qui rentrait de son voyage de cinq semaines en Grande-Bretagne. Après les remerciements d'usage, M. King a dit qu'il parlerait plus tard du travail de la conférence des premiers ministres du Commonwealth. Il a parlé de la parade de la victoire qui devrait marquer le passage de la guerre à la paix, mais il a insisté sur l'extrême gravité de la situation dans le monde, sur la famine et les luttes intestines qui peuvent provoquer une révolution d'un bout à l'autre de l'Europe. Il a dit qu'il avait été très fier de voir défiler et d'entendre acclamer les soldats canadiens à Londres et que jamais encore il ne s'était senti «aussi reconnaissant du fait que notre pays est membre de la grande communauté de nations que constitue le Commonwealth et l'Empire britannique». M. King a été l'objet d'une longue ovation des députés libéraux.

# Le congrès des agronomes débute demain

## Il se tiendra au collège Macdonald, à Sainte-Anne-de-Bellevue

La Corporation des Agronomes de la Province de Québec tiendra son cinquième congrès annuel au Macdonald College, Sainte-Anne-de-Bellevue, les 19 et 20 juin. Les quartiers généraux du congrès seront à la "Men's Residence". L'inscription se fera à cet endroit le mercredi 19 juin, à partir de 9 h. le matin. Les congressistes sont priés de se présenter sans retard au bureau d'inscription.

Toutes les séances auront lieu à l'Assembly Hall-Main Building, et le déjeuner-causerie, à la "Women's Residence".

Un comité s'occupera du logement de tous les congressistes, fournira à tous les renseignements dont ils auront besoin. Les congressistes qui sont intéressés devront retenir leurs chambres en remplissant et retournant à M. L.-H. Hamilton, Macdonald College, P.Q., la formule qu'ils ont reçue.

### Le programme

Mercredi le 19 juin. — Le matin: 9 h. — Inscription. 10 h. — Assemblée générale: a) Ouverture par le président; b) Présentation des lettres de créance des délégués; c) Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière assemblée générale; d) Allocation du président; e) Compte rendu des corporations de section; f) Etude des amendements proposés aux règlements; g) Rapport des comités et services. Bienvenue aux congressistes, par le Dr W.-H. Brittain, doyen de la faculté d'agriculture de l'Université McGill. L'après-midi: 12 h. 15 — Séance du Comité des souscriptions ("Women's Residence"). 2 h. — Assemblée générale (suite) — g) Rapport des comités et services (suite); Admission à l'étude, Admission à l'exercice; Etude des règlements concernant l'admission à l'exercice.

ce; Assurance-vie; Assurance-auto; Assurance-hospitalisation; Publicité; Liaison et Placement; Classification des fonctions agronomiques; Publications; "Agriculture"; Souscriptions; Jury des bourses d'étude et de recherches; Etude des honoraires professionnels; Solidarité; Electrification rurale; Amélioration et coordination de la recherche et de l'enseignement; Orientation agronomique; Etude des règlements concernant les élections, etc. 4 h. — Causerie sur le Macdonald College, par le Dr W.-H. Brittain et M. E.-A. Lods. 4 h. 30; Visite du Collège, des laboratoires, du troupeau et des champs d'expérimentation. Le soir: Théâtre, "Assembly Hall-Main Building", à 8 h.; à 9 h. Danse, bridge, buffet, "Women's Residence".

Jeudi, le 20 juin: Le matin: 9 h. — Assemblée générale (suite) — Rapports des comités et services (suite). L'après-midi: 1 h. — Déjeuner-causerie, "Women's Residence"; La situation présente de l'agriculture française — M. Louis Pasquier, ingénieur-agronome français, gérant de la raffinerie de sucre de St-Hilaire. 3 h. 30; Assemblée générale (suite) — Rapports des comités et services (suite); j) Election du président des délégués, du syndicat, du comité d'appel et du vérificateur; k) Choix de la date et du lieu de la prochaine assemblée générale; l) Discours d'ajournement du nouveau président; 5 h. 30; Ajournement. Le soir: 7 h. 30 — Séance du Conseil administratif, chambre 139, "Men's Residence". Les organisateurs prient instamment ceux qui ont l'intention de venir au congrès d'avertir, aussitôt que possible, M. L.-H. Hamilton, Macdonald College, P.Q., et de spécifier s'ils viendront seuls ou avec leurs épouses.

# Changement de commandement à Maisonneuve

Les quartiers généraux du district militaire No 4 annoncent que le lieutenant-colonel Guy Montpetit, M.B.E., récemment licencié de l'armée active, est nommé officier-commandant du Régiment de Maisonneuve et remplace le lieutenant-colonel Joseph Brosseau, V.D., qui se retire.

Le colonel Montpetit est un ingénieur civil bien connu de la métropole. Il interrompit sa carrière pour s'entourer au tout début de la guerre avec le régiment de Maisonneuve, alors qu'il a servi avec eux outre-mer, jusqu'à son retour au Canada au commencement de 1944. Il était alors nommé officier d'Etat-Major Grade I pour ce district.

Le colonel Montpetit est marié et demeure à 3130, avenue Van Horne.

# Les funérailles de M. J.-A. Dorais

Ce matin, en l'église St-Jean-Baptiste de La Salle de Maisonneuve ont eu lieu les funérailles de M. Jos.-Al. Dorais, agent du service des marchandises du Canadian National,

la gare Moreau, décédé après une longue maladie. Né à Montréal en 1884, M. Dorais débuta dans les chemins de fer en 1903. En 1916, il fut promu chef du bureau des marchandises et quatre ans plus tard, agent de ce service.

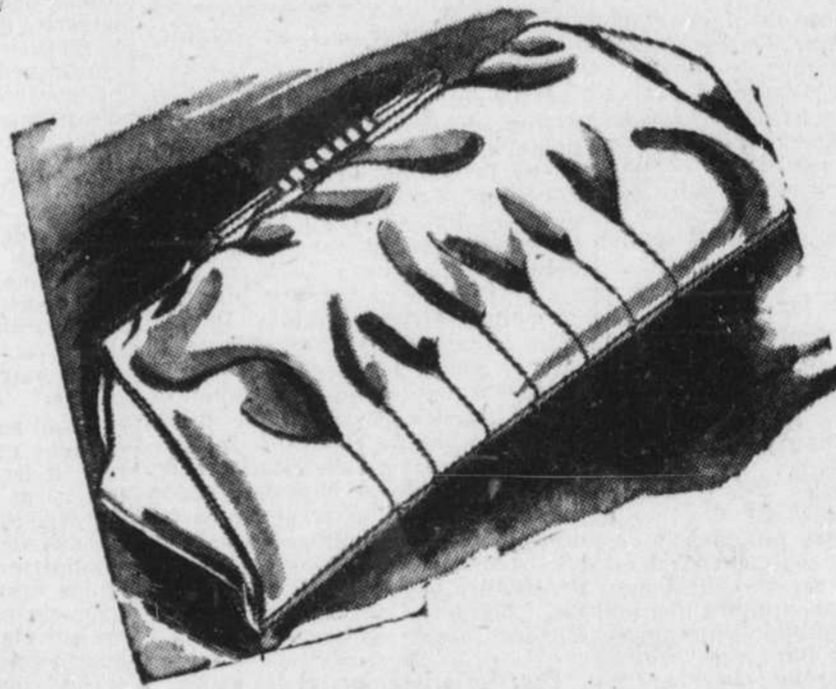
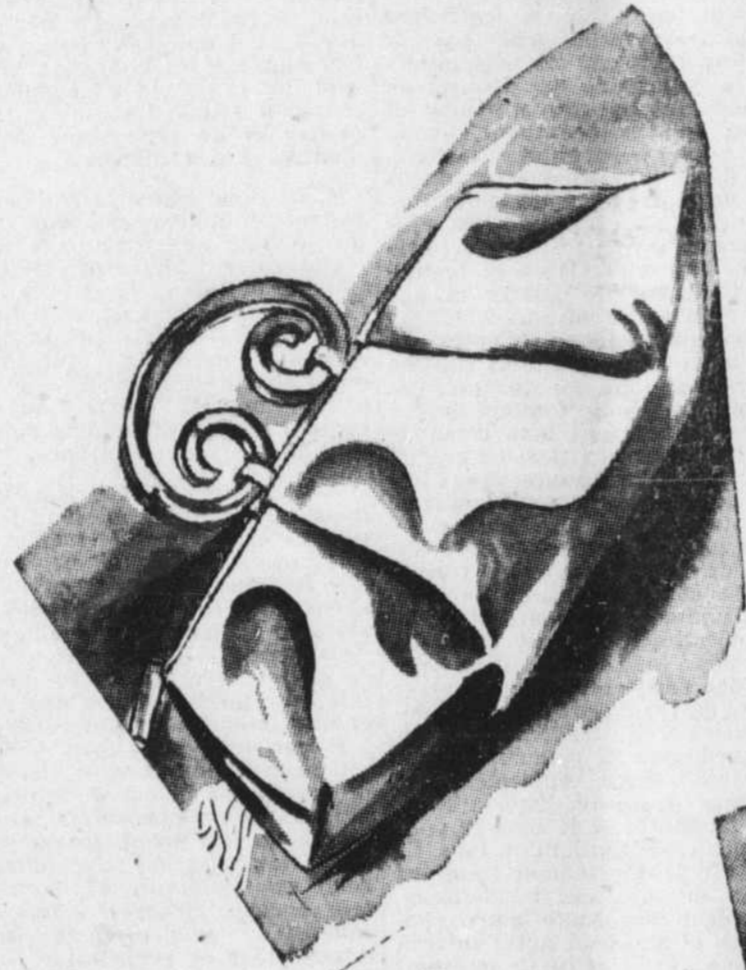
# C'est le temps des récompenses scolaires!

Offrez des livres aux jeunes! JACQUES et MARIE — Napoléon Bourassa — (4 vol.) \$1.60 MOINEAU, LA PETITE LIBRAIRE — T. Trilby, 220 pages \$1.25 LE PETIT ROI MALGRE LUI — T. Trilby, 218 pages \$1.25 LA TOUCHANTE ODYSSEE D'EVANGELINE — E. Achard, (2 vol.) \$0.80 SAINT JEAN BOSCO — Béatrice Clément, 142 pages \$0.80 SAINT BERNADETTE — Béatrice Clément, 110 pages \$0.60 TROIS PETITES FILLES DANS UNE ROULOTTE — M. Alexandre 140 pages \$0.40 JACQUES CARTIER — Maxine, 23 pages \$0.25 CHAMPLAIN — Maxine, 23 pages \$0.25 MAISONNEUVE — Maxine, 23 p. \$0.25 DOLLAR — Maxine, 23 pages \$0.25 (Ajouter 10% pour frais de poste) SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

# ACHÈTE BIEN QUI ACHÈTE CHEZ DUPUIS

## PREPAREZ-VOUS POUR LA SAINT-JEAN-BAPTISTE

### Venez choisir un de ces nouveaux sacs à main pour l'été



A—LE BALUCHON

en plastique blanc. Forme très pratique pouvant loger tous les menus articles qui vous suivent chaque jour. CHACUN 5.95

B—MAT ET LUSTRE

Sac tout en plastique dont le fini mat et brillant réalise un effet joliment fantaisie. Ornement simili-ambre. Doublure en marine. 5.95

C—PARURE LUCITE

sur ce beau sac plat en plastique lustré rappelant le cuir verni. Très en vogue est ce sac blanc avec toute toilette. 10.50

D—MONTURE TON OR

La monture de métal est de couleur dorée ou or et d'une riche apparence... contrastant avec le fini plastique mat... effet de plissés. 14.50

E—LARGE COURROIE

qui rend ce sac très original. En beau cuir mat fantaisie et tout blanc. Ce modèle va bien avec la robe unie ou imprimée. 8.95

DUPUIS — rez-de-chaussée (St-Catherine)

# Dupuis Frères

RAYMOND DUPUIS, président A.-J. DUGAL, v.-p. et gér. gés.

# Après le départ des délégués de l'OPACI

Le maire reçoit des lettres témoignant de l'appréciation pour l'hospitalité de notre ville, nouveau siège permanent de l'aviation civile. Situations ouvertes aux Montréalais

Après que les diverses commissions successives de coordination du transport aérien antérieures à l'OPACI se fussent transportées de ville en ville pendant un quart de siècle, l'organisme provisoire de l'aviation civile internationale a enfin choisi Montréal comme siège permanent, centre mondial de l'aviation civile.

Les délégués ont été enchantés de l'hospitalité qui leur a été faite ici. Depuis le départ des représentants de plus de quarante pays, le maire de la ville, M. Camille Houde, reçoit continuellement des lettres de remerciements et des témoignages de félicitations.

L'OPACI se réunira de nouveau le printemps prochain et le but des séances sera à ce moment-là de transformer l'organisme provisoire en organisation permanente. On compte en effet avoir, dès mars prochain, le nombre d'adhésions suffisant pour que l'organisme subsiste automatiquement, aux termes mêmes de sa constitution, une telle transformation.

Vingt-quatre postes seront disponibles l'an prochain au secrétariat de l'OPACI, et cela créera de nouvelles situations très enviables pour plusieurs Montréalais. Le personnel actuel est de 160 personnes, dont 100 Canadiens, et plusieurs sont de langue française. Une des meilleures situations actuellement ouvertes est celle de conseiller aux relations extérieures, comportant un salaire de \$10,000. L'adjoint au secrétaire général et l'assistant de cet adjoint recevront aussi un traitement de cet ordre. Au secrétariat également,

on a besoin d'un expert en communications avec salaire de \$7,000, de deux experts téléphonistes et télégraphiques, avec le salaire de \$7,000 chacun. Dans le service des éditions et impressions, deux assistants-rédacteurs seront payés \$4,000 et des traducteurs, \$3,000. On engagera aussi un chef de service, au salaire de \$4,000. Les conditions de travail seront excellentes, avec congés hebdomadaires, mensuels et vacances spéciales bi-annuelles.

# Ouverture des cours d'état-major

Ottawa, 18. (D.N.C.)—Le brigadier J.-D.-B. Smith, G.B.E., D.S.O., commandant du Collège militaire de Kingston, a présidé hier à l'ouverture du premier cours d'état-major dans l'histoire de l'Armée canadienne. C'est aussi le premier cours d'état-major à se donner dans le Commonwealth depuis la fin de la guerre.

Le brigadier Smith a adressé la parole devant 70 étudiants, en majeure partie des officiers de l'Armée active canadienne qui ont l'expérience du combat. Le groupe comprend aussi des officiers de l'aviation canadienne, des Armées britannique, indienne et américaine.

Un personnel de 13 officiers, tous de grade supérieur à celui de major, dont neuf Canadiens, trois Britanniques et un Américain, sont les chargés de cours. Le colonel R.-P. Rothschild, M.B.E., est directeur de l'Ecole. Il a pour "aider", les lieutenants-colonels C.-M. Paradis, M.B.E., J.-L. Lapointe; A.-G. Chubb, D.S.O.; G.-H. Spencer; N.-G. Wilson-Smith, M.B.E.; E.-S. Tate; J.-A.-B. Freeland (Armée brit.); L.-E. Kenyon; P.-B. Stiness (Armée des E.-U.); T.-G.-V. Stephenson (Armée brit.); J.-A. Grant-Peterkin (Armée brit.); R.-T. Bennett, O.B.E., et le commandant d'escadre F.-W. Hillock, de l'Aviation canadienne.

# A Verdun

## Veto du maire Wilson au sujet de l'Auditorium

M. le maire Wilson, de Verdun, a mis son veto, hier, à la résolution adoptée par le conseil municipal de cette ville au sujet de l'Auditorium. Le conseil a décidé de louer cet établissement à M. Paul Bell, pour un loyer de \$16,000 par année. Le ministère de la Défense nationale avait offert un loyer de \$9,800, en laissant à la ville l'usage de l'Auditorium cinq après-midi et soirées par semaine, du 15 octobre au 15 avril, pour des parties de hockey amateur.

A une séance spéciale du conseil hier après-midi, le maire a dit qu'il mettait son veto à cette mesure dans le seul but d'en retarder l'exécution, afin de permettre une étude plus approfondie de la question, et de donner si possible la préférence à un citoyen de Verdun, et aussi de permettre l'acceptation d'une offre plus avantageuse qui pourrait se présenter.

Le député fédéral de Verdun, M. Paul-Emile Côté, a eu une entrevue avec les membres du conseil hier après-midi, et leur a demandé de reconsidérer leur décision. L'Armée a utilisé l'Auditorium pendant la guerre, et voudrait bien y rester. Mais un échec à dit que la ville fait affaires avec l'armée depuis cinq ans et qu'elle en a assez; que même si le ministère de la défense nationale offrait un loyer plus élevé que tout autre soumissionnaire, il ne voterait pas en faveur de cette demande.

# Le "tag-day" annuel des enfants infirmes

Mme J.-O. Asselin, présidente du comité féminin du "Tag-Day" annuel organisé par la Société de Secours aux Enfants infirmes a convoqué hier après-midi les dirigeants des principales organisations fé-

## EXAMEN DE LA VUE

LUNETTES - LORGNONS  
**J. O. GIROUX O.D.**  
Membre diplômé de l'A.E.P.O. de Paris  
Assisté d'optométristes diplômés  
Bureau chez  
**Dupuis Frères**  
1000  
MONTREAL

## Louis XI, Henri IV, Louis XIV, le Maréchal Pétain

Vous trouvez des timbres à l'effigie de ces chefs d'Etat dans notre liste des timbres de France émise de 1940 à 1945 — envoyé gratis et sans engagement sur simple demande adressée case 72, "Le Devoir".

## Voyages Organisés QUEBEC

Ste-Anne de Beauport  
Visite à la Plage d'Orléans  
Paroisse St-Jean, Ile d'Orléans  
22-23-24 juin  
Trajet: Rive Nord, Rive Sud  
Informations et réservations  
**Ass'n Voyages Historiques**  
5302 Ave du Parc — CA. 0758